

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35
Redaction

Pour la première fois depuis la Révolution des œillets La droite prend le pouvoir au Portugal



M. Francisco Sa Carneiro, le leader de la droite lusitanienne. (bélino AP)

Les conservateurs l'ont emporté sur la gauche au pouvoir, lors des élections parlementaires du week-end dont les résultats officiels ont été connus hier. L'Alliance démocratique du centre-droit remporte 125 des 250 sièges à l'assemblée et semble assurée d'enlever plusieurs des quatre sièges des représentants des émigrés. Les socialistes sont en net recul et les communistes en progrès sensible. M. Sa Carneiro doit succéder à M. Soares à la tête d'un nouveau gouvernement.

Les partis du centre-droit avaient remporté trois des quatre sièges des votes des émigrés en 1976. Ces votes seront dépouillés le 12 décembre.

Selon les résultats officiels mais complets de la Commission électo-

rale nationale, les socialistes obtiennent 73 sièges, les communistes 47, un autre siège allant à l'Union démocratique et populaire (UDP, extrême-gauche), pour un total de 121 sièges.

L'Alliance démocratique, conduite par M. Sa Carneiro (parti social-démocrate, centre démocratique et social, parti populaire monarchiste et réformateurs), obtient 125 sièges, soit 44,6 pour cent des voix, contre 27,4 pour cent aux socialistes et 19 pour cent aux communistes.

Si le centre-droit remporte les quatre sièges restant, il n'aura qu'une majorité de quatre sièges, mais ce sera la première fois qu'un gouvernement élu disposera d'une majorité depuis la révolution des œillets.

LES EXPLICATIONS DE M. SOARES

Le premier ministre socialiste sortant, M. Mario Soares, avait empor-

té les premières élections parlementaires après la révolution de 1974, mais avec 35 pour cent des voix seulement. Il a estimé que l'échec actuel est dû au fait que son gouvernement a dû diriger le pays dans un contexte difficile, marqué par l'inflation et le chômage.

► Suite en dernière page

A New York Sauvée in extremis

Une jeune femme qui avait sauté de la plate-forme d'observation du 86^e étage de l'« Empire State Building » à New York a été sauvée par un coup de vent qui l'a poussée sur un rebord situé à l'étage au-dessous.

► Suite en dernière page

Jérusalem tend à devenir une ville violente

— par Arthur MAX —

Un fourgon de police incendié. La circulation automobile bloquée. Des manifestants lapident une voiture. Des ultra-religieux attaquent un grand rabbin d'une secte rivale.

Jérusalem tend à devenir une ville violente où les affrontements entre Juifs deviennent de plus en plus fréquents. Le maire de la ville, M. Teddy Kollek, opposant politique du président du Conseil israélien M. Menahem Begin, déplore l'inactivité du gouvernement, notamment contre les extrémistes religieux qui lapident les voitures, alors que de tels faits se produisent régulièrement chaque samedi depuis plus d'un an.

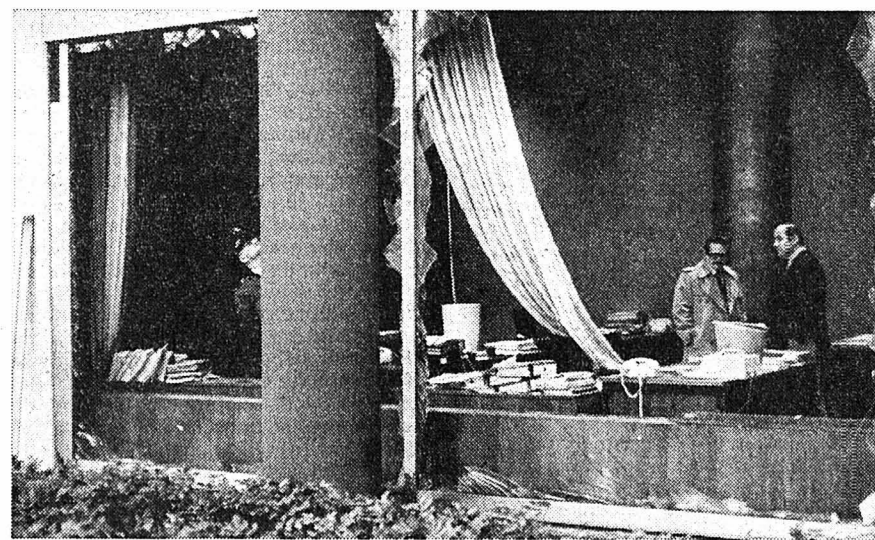
Les manifestations des Arabes contre l'occupation israélienne de la Cisjordanie sont fréquentes, mais pas à Jérusalem où les 100.000 habitants arabes descendent rarement dans la rue.

Quatre Israéliens ont été tués et une centaine d'autres blessés dans divers attentats à Jérusalem cette année, mais le maire estime qu'il s'agit d'un terrorisme importé de Cisjordanie et qu'à Jérusalem la coexistence règne, même si elle est précaire. Ce n'est pas la même chose pour les 300.000 Juifs de la ville et pour ceux de l'extérieur qui viennent manifester à Jérusalem contre le gouvernement.

Des émeutes ont éclaté à la mi-novembre dans cinq quartiers pauvres de Jérusalem lorsque le gouvernement annonça d'importantes augmentations sur les produits de première nécessité. Un fourgon de police fut incendié, un policier eut la mâchoire brisée par une pierre et une fumée noire provenant de pneus en feu tournoya au-dessus de la ville.

► Suite en dernière page

Attentat à Francfort



Une bombe a explosé tôt hier à l'extérieur des bureaux de la « Morgan Guaranty Trust Company », provoquant de graves dégâts matériels à l'extérieur de la banque américaine.

La Banque « Morgan Guaranty » avait choqué la communauté financière ouest-allemande en obtenant un arrêt d'une Cour allemande déclarant la saisie des actions détenues par l'Iran dans les entreprises Krupp. Ceci parce que, d'après la banque américaine, l'Iran n'avait pas remboursé un prêt.

« Il y a sûrement une relation entre l'explosion et la saisie des actions de Krupp détenues par l'Iran », a déclaré un porte-parole de la police. (ap)

Sur la côte nord de Porto-Rico

Des marins US tombent dans une embuscade Deux morts et huit blessés

Des terroristes ont pris en embuscade hier matin un autocar transportant des membres de la marine américaine qui se rendaient à leur travail. Deux d'entre eux ont été tués et huit autres blessés, ont annoncé les responsables de la marine.

Les marins se dirigeaient vers la base de transmission navale de Toa Baja, à 15 km. à l'ouest de San Juan, sur la côte nord de Porto-Rico. Selon l'officier chargé des relations publiques, aucun des soldats n'était armé.

L'attaque s'est produite à 6 h. 20, heure locale (1 h. 20 heure suisse). A midi, l'attentat n'avait pas encore été revendiqué.

D'après la police, les agresseurs ont abandonné leur véhicule pas très loin de l'endroit où s'est déroulé l'attentat, et se sont apparemment enfuis à pied. Des recherches ont été déclenchées dans la région pour tenter de les retrouver.

C'est le premier attentat mortel commis à Porto-Rico contre du per-



Relève de la garde à l'ambassade américaine à Téhéran. (bélino AP)

Une pause a été observée hier dans l'escalade de la tension entre l'Iran et les Etats-Unis mais les sen-

timents anti-américains, qui ont conduit au sac de l'ambassade américaine à Tripoli, paraissent avoir gagné un pays conservateur comme l'Arabie saoudite, principal producteur de pétrole du Proche-Orient.

TROUBLES DANS L'EST DE L'ARABIE SAOUDITE

Le journal de gauche libanais «Zas Saffir» a rapporté hier que le gouvernement saoudien avait dû dépêcher d'urgence 20.000 hommes dans les provinces orientales afin de disperser des manifestants qui exprimaient leur soutien au régime iranien.

Selon le quotidien qui cite des sources bien informées, plusieurs manifestants auraient été tués ou blessés dans les villes pétrolières de Ras Tannura, Khafji, Abqaiq et Safwat le 27 novembre. L'industrie pétrolière saoudienne emploie de nombreux travailleurs étrangers, dont certains viennent de pays profondément hostiles aux Etats-Unis.

► Suite en dernière page

OPINION

Cris verts!

«... à dater de ce jour, il n'existe pour vous qu'une loi: l'ordre du chef. La patrie m'a confié le droit de commander; à vous, elle commande d'obéir.»

Le métier militaire est rude, mais il est à la base de la solidité de l'armée. Sachez-le, il faut qu'il en soit ainsi pour la victoire...!

J'ignore quelle serait la réaction de nos conscrits si, à leur entrée en caserne, on leur annonçait ainsi, péremptoirement: «...il n'existe pour vous qu'une loi: l'ordre du chef.»

Et que diraient-ils encore, si, au terme de leur apprentissage du métier des armes, on leur faisait prêter serment «d'être un combattant honnête, brave, discipliné et vigilant (...), d'obéir sans objection à tous les règlements militaires ainsi qu'aux ordres des supérieurs et chefs.»

Ca en ferait des histoires... Et pourtant, c'est à quoi se plient, et avec fierté, tous les conscrits de l'armée soviétique qui est une école de patriotisme.

Curieux contraste avec les revendications des membres des «Comités de caserne de Suisse romande» présentés samedi dernier, à l'issue des écoles de recrues, à Lausanne.

En partant du principe erroné que les droits démocratiques du citoyen-soldat sont étendus au soldat-citoyen, les Comités de caserne dénoncent «une inadmissible atteinte aux droits démocratiques dans et autour des casernes.»

Fâcheuse ou habile confusion: l'exercice des droits démocratiques se discute en permanence sur le terrain politique, pas sous le casque.

Las! que pourraient devenir ces droits si l'on accordait un jour aux militaires d'en discuter. Chez nous, soldats ou colonels, tous sont aux ordres supérieurs du pouvoir politique.

Par nature et par fonction, une armée ne saurait être un forum dans un régime démocratique.

Il appartient à chacun d'établir en son âme et conscience s'il entend accomplir tous ses devoirs liés à sa carte civique, c'est là un problème personnel. Mais dès l'instant où il se présente à l'Ecole de recrues ce n'est pas pour y remettre en cause l'organisation ou les règlements. Il en va ainsi dans toutes les armées du monde.

Les Comités de caserne ne s'y trompent pas qui veulent instaurer un débat en dehors du cadre naturel qui est le sien, le cadre politique, pour le porter dans les rangs des conscrits.

Il s'agit là de manoeuvres qui n'ont rien à voir avec celles que pratiquent les militaires.

Quant aux revendications elles sont de nature à plaire au grand nombre en feignant de ne pas vouloir toucher au principe de la formation du soldat. Pensez, quoi de plus normal que de fixer à huit heures le temps de travail quotidien et de demander des sorties le soir de 18 h. à minuit, de critiquer les conditions de détention pour ceux qui vont «au clou», et de ne voir dans l'infirmerie qu'un instrument de défection des simulateurs.

Mais alors, pourquoi en telle matière évoquer l'armée soviétique?

Parce qu'elle offre un exemple particulièrement édifiant de ce qui peut advenir quand s'installe une confusion dans les rôles respectifs des différentes institutions de l'Etat. Et cette «confusion» que tentent d'introduire les Comités de caserne, est utilisable dans tous les régimes.

Gil BAILLOD

► Suite en dernière page

AUX PLANCHETTES
Grave collision
Lire en page 3

DANS LE DISTRICT DU LOCLE
Démissions en série
Lire en page 5

COURS D'ASSISES
DU JURA BERNOIS
Epilogue d'une fusillade à Crémînes
Lire en page 9

Nos futurs blindés seront allemands ou américains
Lire en page 13

► Suite en dernière page



Un sourire...

PINGRE

Dominique croise Pascal dans la rue de la République à Ajaccio.

— Prête-moi cent francs !

— Non, dit Pascal, c'est fini ! Je ne prête plus qu'avec parcimonie et à bon escient...

— Qu'est-ce qui te prend ? dit Dominique. Alors maintenant, tu l'associes à des Italiens pour prêter à des Arméniens ?

Pro Juventute

Cours de récréation : places de jeux



La cour de récréation est-elle une place de jeux ou simplement un espace asphalté plus ou moins dénudé ? Pro Juventute s'occupe du problème de la transformation ou de l'aménagement des cours de récréation et encourage le jeu des enfants.

Dans le cadre des consultations sur le jeu et l'encouragement du jeu, Pro Juventute s'occupe depuis quelque temps du problème de la récréation et de la transformation ou de l'aménagement des cours de récréation; recherche de bases, constitution d'une documentation, consultations lorsque des questions se posent concernant l'animation ou l'organisation, analyse et soutien des projets concrets, exposés. Le genre de services demandés est très varié car ce sont toujours les deux mêmes aspects qui apparaissent, d'une part les questions à propos de l'organisation et de l'aménagement, et d'autre part l'encouragement du jeu.

La cour de récréation est-elle un espace de loisir ou, comme dans sa fonction première, simplement un lieu où retrouver les enfants pendant la récréation ? Dans les deux cas on a la plupart du temps en face de soi un espace plus ou moins dénudé, carré et mal aménagé et on se pose la question suivante: n'y a-t-il pas moyen de faire autrement ? Ces cours ne pourraient-elles pas être mieux utilisées, plus attrayantes et plus adaptées aux besoins des enfants ?

UN ESPACE POUR JOUER

En réfléchissant bien on remarquera que notre attitude face à la récréation et à la cour de récréation est la même que dans beaucoup d'autres domaines: on réagit mais on n'agit pas; c'est ainsi que l'on ne repense un carrefour dangereux qu'après plusieurs accidents, qu'en médecine, on lutte contre les symptômes de la maladie et non contre ses causes, que l'on construit des stations d'épuration lorsque les eaux sont polluées et que l'on cherche des moyens pédagogiques pour ramener dans une classe l'harmonie entre les enfants qui reviennent agressifs de la récréation.

Il est un élément que l'on ne saurait contester dans le développement de l'enfant, c'est le jeu. Pour l'enfant chaque moment de loisir, de liberté signifie jouer, c'est-à-dire communiquer par le jeu avec son environnement, cela explique pourquoi le jeu prend aussi pendant la récréation une signification primordiale.

PLUS COMME AUTREFOIS

En observant le comportement des enfants dans une cour de récréation, on constate que de nombreux jeux qui y étaient fréquents autrefois ont disparu ou presque. Un immense trésor de jeux est tombé dans l'oubli. Instituteurs et

Aux USA

Les aigrefins s'abattent sur les personnes du 3e âge

Pris isolément, les vieux, que la société américaine a la « délicatesse » de surnommer « personnes du troisième âge » sont pour la plupart désargentés. En tant que groupe cependant ils forment un marché attrayant, puisqu'ils disposent collectivement d'un revenu de 60 milliards de dollars. Les effluves de ce festin attirent des légions de requins affamés, grands et petits escrocs qui utilisent les méthodes les plus saugrenues, les plus tortueuses pour les « plumer ».

La solitude, l'ennui, le chagrin, la peur livrent les personnes âgées aux prédateurs, en font des cibles attrayantes pour ceux qui, par la voie du téléphone ou par le truchement du porte-à-porte, leur vendent des leçons de danse, des assurances-vie, des remèdes de bonne femme, des réparations en tous genres de leur domicile, des bons de vacances — etc, etc — à des prix grossièrement gonflés.

MIROIRS AUX ALOUETTES

Les « services », les loisirs, les investissements qui leurs sont proposés sous des prétextes fallacieux (les cours de danses mènent aux rencontres, les projets d'investissements sont des paniers troués, les terrains vendus n'existent

que sur le papier, les gadgets offerts sont de la pure camelote) sont pour la majeure partie des attrape-nigaud, de investissements à fonds perdus, de l'argent jeté par la fenêtre. Par dizaines de milliers les charlatans, armés de la Bible et d'une langue futée, jouent sur la naïveté de leurs victimes, sur leur foi religieuse, leur ignorance en matière de jurisprudence (ils sont tout à fait incapables de saisir, de lire en filigrane les clauses vicieuses et pour elles contraignantes des contrats d'achat, d'in-

De notre correspondant aux USA : Louis WIZNITZER

vestissements, de ventes, d'assurances qu'on leur soumet) s'abattent sur ces proies faciles et les emberlificotent.

Ces charlatans, ce qui plus est, agissent impunément: ils se glissent par des interstices de la loi et prennent garde de ne pas la violer; d'autre part dans la mesure où ces « affaires » tombent dans la catégorie de l'« entreprise privée » (et sacro-sainte) les autorités ne peuvent empêcher les personnes âgées de tomber dans les panneaux qu'on leur tend et de délier volontairement les cordons de leurs modestes bourses, de prêter l'oreille aux promesses mirobolantes (« ce sera comme autrefois », « vous serez à nouveau jeune », « comme ça vous serez financièrement protégé », « votre maison sera remise à neuf », « vous aurez des tas d'amis et d'amies », « vacances inoubliables ») de ces imposteurs, vendeurs ambulants de mirages et de fumée, écornifleurs sans vergogne décidés à faire les poches aux retraités, aux veuves, aux personnes âgées et solitaires malades, desoeuvrées qui croient pouvoir acheter un brin de bonheur par le biais des panacées offertes.

DES VICTIMES

Des assurances médicales, rédigées dans un jargon juridique abscons, promettent de rembourser 60 pour cent des frais (soins, hôpitaux, remèdes) mais en fait ne contribuent que pour cinq pour cent à leur paiement. D'innombrables « foyers pour personnes âgées » privent leurs habitants de soins, de nourriture, de literie pour gonfler leurs bénéfices. Le « Wall Street Journal » s'est récemment penché sur l'ignominieux commerce qui s'effectue aux dépens du troisième âge et a dressé un catalogue des « opérations frauduleuses » dont ce dernier est

la victime. Une dame âgée de 73 ans dut retirer ses économies (4000 dollars) de la banque pour payer des leçons de danse moderne pour lesquelles elle s'était inscrite et qui lui valurent (bien sûr) une fracture du bassin et un long séjour à l'hôpital. La bonne foi des vieux est souvent abusée: « mettez-vous à l'abri de l'inflation, retirez-vous à l'un des sept Pacific Homes. Mets délicieux soins médicaux, activités culturelles, une vie agréable sous contrôle de l'Eglise méthodiste » dit une brochure largement diffusée. L'Eglise méthodiste a bon dos en l'occurrence. Souvent ces escroqueries se font grâce à l'invocation abusive d'une « dénomination » religieuse. En fait les « homes » qui invitent les personnes âgées à s'embarquer pour Cythère sont des garderies malpropres, des antichambres de la mort qui, en guise de religion, pratiquent surtout celle du business, entendu comme exploitation à mort (c'est le cas de le dire) des nigauds qui ont écouté les chants de sirène des filous en col blanc, et qui s'apparentent au corbeau de la fable.

Lecture

Un inédit de Ramuz

Le bulletin 1979 de la Fondation C.F. Ramuz présente cette année un intérêt tout particulier. Il débute en effet par un inédit de Ramuz — chose de plus en plus rare de nos jours — intitulé « Besoin de grandeur », écrit en 1914, dix-neuf ans avant la publication du grand essai paru sous ce même titre. Le poète y fait le point, à un tournant important de son existence.

Le bulletin reprend ensuite un très bel article paru en 1944 dans la Gazette de Lausanne, sous la plume de Georges Rigassi, son rédacteur en chef, à l'occasion de la première édition du « Journal 1896-1942 » de C.F. Ramuz. Tout en donnant une excellente analyse de la démarche de l'écrivain, l'auteur y exprime l'admiration et l'affection que, dans les circonstances difficiles d'alors, ses compatriotes portaient à Ramuz.

Le rapport sur l'activité de la Fondation constitue un rappel des manifestations fort variées qui marquent, l'an dernier, le Centenaire du poète.

Mais les illustrations de cette publication méritent, par leur originalité, une mention à part: il s'agit des seules

« éphéméride »

Journée de mardi 4 décembre 1979, 338e jour de l'année.

FÊTES A SOUHAITER:

Adnette, Ada, Barbara, Barbe, Barberine.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1978 — Les manifestations contre le Chah continuent en Iran. On apprend que la production pétrolière du pays a diminué d'un tiers.
1977 — L'Irak quitte une réunion de Tripoli, brisant le front uni contre l'Egypte.

1975 — Fin des entretiens du président Gerald Ford à Pékin.

1974 — Un avion charter hollandais s'écrase au Sri-Lanka: 191 morts.

1972 — Coup d'état militaire au Honduras.

1942 — Premiers bombardements américains sur la Péninsule italienne.

IL EST NÉ UN 4 DÉCEMBRE:

Le général Franco (1892-1975)

photographies en couleur de C.F. Ramuz, réalisées en diapositives vers 1932 par Gustave Roud. Quatre clichés reconstituent une petite scène amusante: Ramuz et son éditeur Mermod, à cheval sur un mur de la Corniche, à Lavaux, tâtent les premiers vachers de la saison que leur présente un marchand ambulancier! Une petite séquence pleine de saveur et un document rare parce que totalement inédit. (sp)

Un temple pour les malades

Près d'Epidaure, s'étendent les ruines d'un grand sanctuaire dédié au dieu médecin Asclépios (Esculape): son culte et l'espoir de guérir attirèrent la foule des fidèles et des malades à partir du VIe siècle av. J.-C. Desservi par des prêtres possédant des connaissances approfondies en médecine, le sanctuaire tenait du lieu de pèlerinage et de centre thérapeutique.

Sur la scène du théâtre municipal

Etaient-elles si folles que ça, ces folies du samedi soir ?

La dernière comédie d'un orfèvre en la matière, Marcel Mithois

A mon âge, on se demande non sans effroi ce que fera la comédie bien française, en l'an 2000 et suivants, pour renouveler son sujet sempiternellement éternel, l'amour. L'amour mais lequel ? Pas la passion, la poésie, la cruauté, la fureur d'aimer. Du tout: tout bonnement le faire et, ma foi, cela ne s'élève guère au-dessus du niveau de la cuisine et les nombreux, bouillants et rieurs spectateurs de ces « Folies du samedi soir » qui nous furent dispensées le lendemain, c'est-à-dire dimanche, ne semblaient nullement avoir envie d'écouter le débat. Je me souviens de la réflexion d'un Chinois qui, parlant à un noble hidalgo, soit au représentant du peuple le plus férocement jaloux d'Occident, et semblait amusé par cette passion pour lui curieuse:

— Ce qui m'étonne...
— Oui ? dit l'hidalgo, déjà sur la défensive.

— C'est que vous placiez un sentiment si haut, l'honneur... si bas !

Et oui, nous passâmes deux heures et demie l'œil rivé sur un certain endroit du corps vieillissant de deux femmes charmantes, et sur celui, sis à la même altitude, de deux robustes gaillards qui cherchaient aventure. On sait qu'une coquetterie bien française, c'est d'avoir cru, et de feindre de croire encore, que seul les mâles de l'Hexagone savent (faire) l'amour, et que s'ils ne peuvent enseigner ce bas-art au monde entier, c'est qu'il est par définition imitable. C'est bien ce que Marcel Mithois expliquait, mais avec beaucoup d'esprit et un sens bien rôdé de la répartie, du théâtre « de mots », du fin esprit gaulois voire latin. Ceci par deux femmes l'une divorcée, l'inusable Gaby Sylvia, dans le rôle de Lucienne, l'autre veuve d'un capitaine au long cours, Laurence, Yvonne Clech, la première séduisante mais au fond très morale, la seconde qui n'a-hélas-rien-à-refuser-car-personne-ne lui demande rien; c'est elle qui lance ces deux mots pathétiques et amers à Laurence:

— Si au moins j'avais comme toi quelque chose à refuser... que je ne refuserais d'ailleurs pas !

Et, sur les hommes:
— Comme disait feu le capitaine, c'est au haut du mât que l'on voit le marin !

Bon. Elles s'ennuient, se distraient comme elles peuvent... le samedi soir, draguant parmi les mâles comme des grandes et tentant sans succès d'appren-

dre leur dur métier. Lucienne a décidé de féminine volonté d'user de sept gars avant de refaire son choix, et tombe successivement sur un contrôleur des contributions de Vierzon, qui répond au nom poétique de Gaston (le toujours étonnant Christian Marin, drôle, mais drôle... oui, oui, mais oui ! Pourquoi ne voulez-vous pas croire ce que je dis ?), puis un robuste agriculteur du Lubéron (Vauclose), Hector, qui se révèle (enfin)... euh... mais oui: ça ! Les facéties abondent, les pirouettes surabondent. Les arabesques, revirements et ce que nos présentateurs veulent bien appeler « rebondissement ».

Tout est en place en seconde partie pour le quadrille: le midi fleurant l'aïoli, le soleil de Provence et le pastis sont enfin arrivés, comme le beaujolais nouveau il y a quelque jours à peine.

J'oubliais de dire que la « pièce » a été tirée de l'anglosaxon embrouillardé

Gene Stone, mais ennoblé de France matoise et mithoise, que la mise en scène de Jacques Rosny est naturellement fabriquée, comme la pièce, par la main du bon faiseur, dans un décor fort réussi d'Hubert Monloup. L'interprétation ? Que voulez-vous que l'on vous dise ? Qu'elle fut parfaite, comme tout ce que présente Karsenty-Herbert ? Bon, c'est fait. Qu'avec Gaby, passée par Goldoni, Sartre, Strindberg, Ruy-Blas, pour s'encanailler le samedi soir, c'est évidemment du cousu main. Que Christian Marin, va du « Baladin du monde occidental » à « L'Annonce faite à Marie », au Durrenmatt de la « Vieille Dame », au Giraudoux de « Tessa ou la nymphe au cœur fidèle », ! Avec une adorable comédienne, Yvonne Clech, la fo-folle et touchante Laurence et le gaillard Pierre Maguelon, cela fait un amusant samedi soir... du dimanche.

J. M. N.

Au Théâtre ABC - centre de culture

Musique classique en concert apéritif

Les concerts apéritif du théâtre ABC - Centre de culture répondent à une formule qui joint l'utile à l'agréable, selon la belle expression consacrée. Après une séance de musique de chambre enrichissante, les auditeurs nouent des contacts avec les musiciens, devant un verre, dans une atmosphère sympathique.

Sur la scène tout d'abord, souriants et « apparement » décontractés, deux jeunes musiciens que nous connaissons bien: François Allemand, un flûtiste dont nous avons plusieurs fois apprécié la sensibilité et, dans les partitions modernes, les dons de coloristes. Au piano, Mireille Bellenot, excellente musicienne elle aussi.

Voilà certes de belles qualités mais qui ne suffiraient pas à expliquer la réussite de ce concert apéritif, samedi en fin d'après-midi où les auditeurs étaient très très nombreux. Une réussite qui tient non à quelque spectaculaire performance sur le plan technique mais à une façon nouvelle de présenter la musique, de la recréer. Ces jeunes musiciens évitent les œuvres ressassées, la sclérose de l'exécution fixée une fois

pour toutes. Est-il besoin de dire que leurs interprétations sont pleines de fraîcheur et qu'elles ont un relief nouveau.

Alliant une chaude bonne humeur à la musique, François Allemand commente les œuvres qu'il présente selon des critères de tonalité. L'œuvre la « moins audible » du programme, (pour reprendre ses termes) est celle du compositeur suisse Raffaele d'Alessandro, « pourtant ce n'est pas encore du Schönberg » dit-il, expression qui revient à plusieurs reprises dans ses commentaires. Pourquoi faire planer un climat péjoratif sur la musique dodécaphonique ? Fauré, Ravel, Enesco, Ibert, Hindemith, d'Alessandro, en bis Tony Aubin (compositeur français né en 1907, Prix de Rome en 1930, professeur de composition au Conservatoire de Paris), autant de partitions qui bénéficient des réelles qualités musicales des interprètes. Mireille Bellenot fine musicienne, comprend son rôle comme celui d'une accompagnatrice. Elle pourrait s'engager davantage dans la partie qui se joue.

D. de C.

Un virus de saison et très répandu: la fièvre acheteuse (version Jean Kergrist)

Pour fêter son vingtième anniversaire, la Fédération romande des consommatrices présentait à Lausanne, il y a peu de temps, le spectacle de Jean Kergrist « La fièvre acheteuse ». C'est à la section locale des consommatrices et au Théâtre ABC que l'on doit d'avoir

pu, à La Chaux-de-Fonds, applaudir cet auteur-clown-dénonciateur qui d'une manière très pertinente et drôle, en un one man show, dénoue les ficelles de l'informatique et stigmatise cette maladie bien répandue ces temps qui touche à l'excès de consommation.

Pour mener à terme son constat et son plaidoyer, le clown use du théâtre et de ses possibilités d'artifice. Et la dérision alors puise dans les déchets, dans le rebut, pour concrétiser les objets-acteurs de l'entreprise; en ce sens Jean Kergrist est des plus cohérents, menant non seulement une sorte de recyclage mais mettant encore crucialement le doigt sur les conséquences nées de notre société industrielle avancée, qu'il fustige avec talent. Au-delà de cet aspect pratique et concret, remercions-le de plus d'avoir su faire appel à notre imagination; ainsi la charrette de vélo, roues en l'air, devient un ordinateur crédible et pourtant fortement teinté de dérision; l'épouse de l'ordinateur, une vieille poussette qui enfante aussi de vieilles mini-poussettes, la bonne bretonne qui se cache encore sous l'aspect usé d'un landau, tout ces objets prennent réellement la dimension que le clown veut leur donner et participent pleinement à l'action, poussant loin la dérision.

Tout cela c'est un peu l'environnement du spectacle, le centre et le fond étant constitués d'une analyse de l'évolution et de l'emprise de l'ordinateur et de l'informatique dans notre vie quotidienne et du palliatif et pseudo-espoir que peut devenir alors le statut de consommateur riche, donnant couleur de bonheur et de liberté à la consommation. Que l'on se rassure, Jean Kergrist ne développe pas son propos en termes aussi secs et rébarbatifs; c'est toujours l'humour qui prime dans la représentation et dans le fil conducteur de l'intrigue de base. Et nous rions, à gorge déployée, même si parfois l'éclat est brisé par une angoisse sourde et si, subitement, à un détour de phrase, nous semblons nous reconnaître nous-mêmes là, gesticulant sur scène, et croyant trouver une forme de bonheur dans la possession et la course à la consommation.

Ce clown, qui a déjà présenté des spectacles sur les raffineries et les centrales nucléaires, est un militant qui agit par le théâtre. Et il est heureux d'user de cet art à la fois particulier mais offrant mille possibilités pour tenter de toucher une conscience collective, y ajoutant en prime l'humour et la satire, avec une bonne dose de talent. Il est certain que la plupart des spectateurs n'ont jamais si bien compris ce qu'est une stratégie de vente et une cible publicitaire, tout comme ils auront réalisé l'ampleur effrayante du

fichage électronique, catalogant les citoyens depuis leur premier cri. Avec une observation pertinente, sachant toucher à l'essentiel et le transposant avec comique, Jean Kergrist sait effectivement faire porter le message. Tournant en France, en Belgique, en Suisse, il sait encore, dans chaque pays trouver les travers correspondant et nous n'avons pas été oubliés. L'image finale aussi nous concerne bien, ce clown appuyé sur deux béquilles, symbolisant l'emprunt et le petit crédit, enchaîné à un volumineux chéquier, fait d'une liasse de papiers peints, et traînant un aspirateur, témoin de sa position sociale et de son « pouvoir » de consommateur, ne se laissera pas oublier et servira peut-être à retrouver un peu le sens de la relativité de notre évolution et la sensibilité aux vrais valeurs. Pour cela, merci au clown et à son TNP (Théâtre national portatif).



chauxorama

Cambrioleur surpris en flagrant délit

Le juge d'instruction des Montagnes communique:

Surpris par une patrouille de la police locale, dimanche 2 décembre 1979, vers 2 h., en flagrant délit de cambriolage dans un magasin de radio-TV à La Chaux-de-Fonds, K. K., né en 1943, ressortissant hongrois, domicilié en ville, a été appréhendé par la police cantonale. Interrogé, K. K. a reconnu avoir dérobé une chaîne stéréo complète et d'autres appareils dans le magasin susmentionné. Il avait déjà transporté ce matériel valant 2883 francs à son domicile. Il était retourné sur les lieux du cambriolage pour s'attaquer à un coffre-fort, sans succès. La matériel a pu être récupéré. K. K. est écroué dans les prisons de La Chaux-de-Fonds.

Plaisantin ou pyromane ?

Après avoir connu le pyromane du vendredi soir, aurons-nous maintenant le pyromane du dimanche soir? Il ne faut pas l'espérer. Et pourtant, à trois reprises, les premiers secours ont été alarmés dans la nuit de dimanche à lundi. La première fois, à 2 h. 16 où le feu a été bûté à des cartons entreposés devant l'immeuble avenue Léopold-Robert 72. Au moyen de la lance rapide du camion tonne-pompe, le feu a été rapidement maîtrisé. Puis à 4 h. 40, nouvelle alerte rue des Musées. Cette fois il s'agissait d'un feu communiqué à des sacs à ordures. Ici, les PS furent facilement « maîtres » du feu après l'emploi des extincteurs. Enfin, une dernière alarme mobilisait les premiers secours, rue de la République 1. Il était 5 h. 09. Mais là il s'est agi d'une fausse alerte.

memento

Centre IMC: 20 h., spectacle, création collective avec le TPR.
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
Vivarium: 14 - 17 h.
Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., expos. François Arnal.
Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., Home méd. La Sombaille: expos. d'art artistes du 3e âge.
Atelier Perret, Fr.-Courvoisier 11: batiks indiens, 14-19 h.
Centre de Rencontre: expos. photos J.-L. Froidevaux, 14-18, 20-22 h. 30.
Galerie Manoir: expos. des PSAS, 15-19 h.
Galerie Cimaise: expos. bijoux, céramiques et tissages.
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.

Service d'aide familiale: tél. 23 98 38, 8-12, 14-16 h.
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Ludothèque, Serre 3: 16-18 h.
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi au vendredi, 14-17 h.
Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89 7.30-11.30; tél. 26 64 41, 13.30-14.30; tél. 23 57 58, 18-19 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 1, rue Neuve 9.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.
CINÉMAS
Corso: 20 h. 30, La dérobade.
Eden: 20 h. 30, Cause toujours tu m'intéresses; 18 h. 30, Porno girls.
Plaza: 20 h. 30, Le roman d'Elvis Presley.
Scala: 20 h. 45, Quintet.

communiqués

Maison du Peuple: Aujourd'hui, 20 h. 30, assemblée publique d'information sur l'activité du Centre d'éducation ouvrière et à la projection de films. Discussion ouverte. Organisation: Centre d'éducation ouvrière - CEO. (Petite salle, 2e étage).

Une classe de français ouverte pour 16 réfugiés vietnamiens

Une citadelle où l'on apprend à dire «paix»...



Tiếng chào buổi sáng và ban ngày. Ne me demandez pas de traduire mot à mot. D'autant qu'il manque la musique pour que la phrase chante comme il faut. Cette phrase était inscrite à la craie, hier matin, sur le tableau noir de la classe 41, au collège de la Citadelle. Elle souhaitait la bienvenue à des écoliers pas comme les autres. Une volée dont la gamme d'âges s'échelonne de 6 à... 38 ans. Les 16 Vietnamiens accueillis dans la région (14 à La Chaux-de-Fonds et deux au Locle) après avoir séjourné aux Cernets où ils avaient été hébergés, avec une cinquantaine de compatriotes et de Cambodgiens, depuis cet été.

Étonnante coïncidence qui fait se retrouver ces réfugiés d'un pays en guerre depuis des décennies dans une « Citadelle »! Mais en l'occurrence, ce bâtiment aussi peu militarisé que possible les accueille pour leur apprendre le mot « paix ». Et le plus possible d'autres vocables français, avec la

manière de s'en servir.

Dans le cadre des efforts d'intégration auxquels participent plusieurs familles, l'école, avec l'appui de l'Etat et de la commune, a voulu faire sa part au mieux. Cette classe était disponible: elle a été affectée, pour trois mois, à un cours spécial de français. Une enseignante expérimentée dans ce domaine l'était aussi: Mlle Marie-Rose Walter, qui a déjà donné de tels cours à des Chiliens et à des Suisses alémaniques, a été chargée de cet enseignement. Inauguré hier matin, le cours aura lieu tous les matins ces trois prochains mois. Ces premiers jours, la classe travaillera avec les moyens du bord: des stencils préparés tout exprès, quelques livres français-vietnamiens qu'il a été possible de trouver. Mais prochainement, elle disposera d'une méthode au-

diovisuelle complète fournie par le Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel, qui a l'avantage de ne pas faire référence à la langue parlée par l'élève, et qui pourra donc être réutilisée dans différents cas.

Il n'est pas question, bien sûr, de familiariser nos hôtes orientaux avec les grands classiques de la littérature et de la poésie francophone, mais de leur fournir une connaissance de base de la langue qu'ils devront utiliser pour communiquer avec leur milieu adoptif. La plupart de ces nouveaux élèves ont d'ailleurs déjà acquis quelques rudiments de français. La barrière grammaticale est assez considérable entre les deux langues, mais fort heureusement (et contrairement à ce

qui se passe pour les Cambodgiens par exemple), l'alphabet des Vietnamiens est le même que le nôtre. L'après-midi, ceux des élèves qui sont en âge de scolarité iront dans leurs futures classes normales, histoire de faire déjà connaissance avec leurs futurs camarades, et de se familiariser avec les autres aspects de l'enseignement (activités créatrices, sports, etc.) n'exigeant pas une maîtrise de la langue. Les autres, adolescents en apprentissage ou adultes, se rendront aux postes de travail qu'on leur aura trouvés. Pour ceux qui ont pu rester groupés en famille, l'installation à La Chaux-de-Fonds s'est faite de manière autonome; un petit groupe de jeunes isolés est hébergé au home d'enfants, quelques familles les entourant durant les week-ends et autres moments de loisirs. Mais tous, même les « autonomes », bénéficient d'un « encadrement » amical de plusieurs familles.

Hier matin, ces souriants et sympathiques nouveaux concitoyens ont été accueillis à l'école par MM. J.-M. Kohler, directeur de l'Ecole primaire, et F. Matthey, conseiller communal directeur de l'instruction publique, qui leur ont adressé de cordiaux souhaits de bienvenue. M. Kohler a remis à chacun son premier livre, joliment empaqueté. M. Matthey, quant à lui, a encouragé la juvénile équipe à apprendre aussi, avec luges et skis, à s'habituer à l'hiver jurassien, et il a fixé rendez-vous à dans trois mois, pour vérifier, dans une conversation, que leur intégration ici est en bonne voie...

(MHK - photo Bernard)

tribune libre

«C'est révoltant»

«Drame de la misère»: Cet article paru le 27.11.79, relatant la condamnation avec sursis, pour infanticide, d'une jeune étrangère, m'a profondément ému.

Comment ose-t-on loger dans un tel baraquement, une telle promiscuité, des gens avec un horaire de travail pareil! 5 h. 30 - 19 h. 30. C'est révoltant... C'est l'employeur et non l'employée qui est condamnable.

La Suisse va passer pour un marché de nègres. Que font nos autorités? Il serait temps de sévir.

C. Loichat-Dardel
La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Voiture contre une bille de bois Trois blessés

Hier à 15 h. 20, une automobiliste de la ville, Mme Francine Jaggi, 25 ans, circulait sur la route cantonale de La Chaux-de-Fonds aux Planchettes. A environ un kilomètre avant le lieu dit Le Ring, elle n'a pas aperçu une bille de bois se trouvant sur sa partie de route et sur laquelle travaillait M. L. J., de La Chaux-de-Fonds également. Aussi, avec l'avant de sa machine, elle heurta la bille de bois. Il est à relever que le soleil couchant éblouissait cette conductrice. Blessées, Mme Jaggi ainsi que ses passagères, Mme Catherine Jambé, 26 ans, de la ville, et Jocelyne L'Eplattenier, 19 ans, de Berne, ont été transportées à l'hôpital par ambulance.

Collision

Un automobiliste de la ville, M. D. M., circulait, hier à 18 h. 20, rue des Crétets en direction ouest. A la hauteur de l'immeuble No 12, suite à une inattention, il a heurté l'arrière de l'auto, propriété de M. J. P. de la ville, qui était régulièrement stationnée sur le bord sud de la route. Dégâts matériels.

avis urgents

Une date à retenir...

SAMEDI 8 DÉCEMBRE 1979

LE GRAND LOTO

du Centenaire de la Société Suisse des Employés de Commerce à 20 heures précises à l'ANCIEN STAND

4 CARTONS P 26335

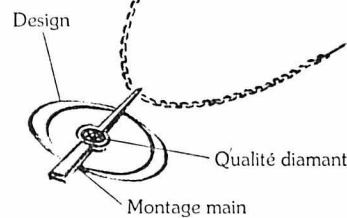
Nous cherchons pour un remplacement d'un mois

FEMME DE CHAMBRE

Hôtel Club Tél. (039) 23 53 00 P 28818

Depuis 1895
BIJOUX BONNET

De nos ateliers...



Vente directe aux particuliers



BEAUX-ARTS - MUSIQUE - THÉÂTRE

vis-à-vis de l'ancienne poste

Musée des Beaux-Arts, Le Locle
Jusqu'au 9 décembre

Pour Noël, du noir et de la couleur

Heinz KELLER * Franz OPITZ * Claude WEISBUCH

Estampes originales en vente

Présentation des oeuvres de l'artiste loclois

Henri Huguenin, sculpteur-médailleur 1879-1920

à l'occasion du centenaire de sa naissance

Heures d'ouverture :

Semaine de 14 à 18 h. - Dimanche de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. - Mercredi de 20 à 22 h. - FERMÉ LE LUNDI

ENTRÉE LIBRE

Toute neuve à sa place habituelle au centre du Locle

la Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
a le plaisir de vous accueillir dès lundi 3 décembre 1979, dans ses locaux entièrement transformés, sis place du Marché

Venez nous consulter pour toutes vos affaires bancaires :

comptes-courants, comptes salaires, crédit de construction, prêts hypothécaires, petits crédits, titres, change, épargne, bons de caisse, etc.

Mercredi 5 décembre 1979

grande distribution de ballons

Horaire d'ouverture:

AU LOCLE

du lundi au jeudi : 8.00 h. - 12.15 h., 13.45 h. - 17.15 h.
vendredi : 8.00 h. - 12.15 h., 13.45 h. - 18.00 h.

A LA CHAUX-DE-FONDS

du lundi au jeudi : 8.00 h. - 12.15 h., 13.45 h. - 17.00 h.
vendredi : 8.00 h. - 12.15 h., 13.45 h. - 18.00 h.

Le Locle : 11, rue du Temple, tél. (039) 31 62 31

La Chaux-de-Fonds : 30, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 91 23

BCC

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

Immeuble
Envers 39, Le Locle
A louer

STUDIO MEUBLÉ

pour le 1er janvier
1980 ou date à con-
venir.
Fr. 298.—, charges
comprises.
M. Mahler, Belle-
vue 29, Le Locle,
tél. (039) 31 40 68.

LE LOCLE

A LOUER

pour le 31 janvier
1980 ou date à
convenir

très bel appartement de 1 1/2 pièce

Tout confort
Cuisine séparée
HALL
MEUBLABLE
Balcon
Salle de bain
Loyer Fr. 193.— +
charges
Tél. (039) 26 75 65,
pendant les heures
de bureau

A louer au Locle
quartier des Jean-
neret

appartement

DE 3 PIÈCES
tout compris 274 fr.
Libre fin janvier.
Tél. (039) 31 22 36
la journée ou (039)
31 28 52 le soir.

Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

A LOUER AU LOCLE (CENTRE)

dès le 1er novembre 1980

MAGASIN

de 75 m2
chauffage général, cave et grenier.

Ecrire sous chiffre 91-222, aux Annonces Suisses S. A.
«ASSA», 2300 La Chaux-de-Fonds.



Propriétaires, gérances
et particuliers

Ferblanterie
Paratonnerre

R. NIEDERHAUSER
Concorde 53 - Jaluse 29

31 59 65

ANDRÉ BUBLOZ

Concessionnaire téléphone
Installations téléphone -
télédiffusion - horloges et signaux
Étangs 16

31 55 44

Installation sanitaire - Ferblanterie
Couverture - Etanchéité

RENÉ VERNETTI
Envers 17 a

31 24 39

Electricité générale
Vente - Installations

ROGER BERGER
Daniel-JeanRichard 25

31 30 66

Plâtrerie - Peinture - Papiers peints
Plafonds suspendus - Enseignes

CLAUDE JEANNERET
succ. de Becker & Co - Envers 39

31 37 61

Installation sanitaire

Electricité - Gaz

SERVICES INDUSTRIELS

magasin M.-A.-Calame 10. 31 47 22

31 63 63

Installations de chauffage central -
Eau chaude - Poêles à mazout,
charbon et bois

S. CHAPUIS S.A.
Girardet 45

31 14 62

Achat - Débarras vieux ménages

ÉMILE SCHNEGG
Meubles anciens - Balance 10 a
La Chaux-de-Fonds Ø privé 31 64 50

22 16 42

Installations chauffage central

PIERRE-ALAIN BENOIT
2405 La Chaux-du-Milieu

36 12 94

OFFRES D'EMPLOIS

innovation

LE LOCLE

cherche

VENDEUR À TEMPS COMPLET

pour rayons papeterie,
radio-TV,
confection Messieurs

Entrée à convenir.

Nombreux avantages so-
ciaux dont caisse de pension,
prime de fidélité, plan d'in-
téressement et rabais sur les
achats.

Semaine de 5 jours par rota-
tions.

Se présenter au bureau du
personnel ou téléphoner au
(039) 31 66 55.

GARAGE DU RALLYE - A. DUMONT

DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE

Occasions avantageuses

GARANTIE

OPEL KADETT, 4 portes 1200 S	1975	60 000 km
OPEL KADETT, 4 portes 1600 S	1978	25 000 km
OPEL KADETT Caravan 1200 S	1976	65 000 km
OPEL ASCONA, 4 portes 1200 S	1974	68 000 km
OPEL ASCONA Luxe 1600	1974	67 000 km
OPEL ASCONA Voyage 19 SR	1974	66 000 km
OPEL MANTA 19 SR	1978	20 000 km
OPEL MANTA GT/E	1977	60 000 km
OPEL REKORD STAR 2000		
Servo direction	1977	45 000 km
ALFA ROMEO Berlina 2000	1976	47 000 km
FIAT 124 Coupé, peinture neuve	1972	32 000 km
FIAT 132 Berlina 2000, neuve	1979	7 000 km
RENAULT 17 Coupé de Luxe	1975	46 000 km
SIMCA 1501	1973	59 000 km
SIMCA 1100 S	1975	50 000 km
TOYOTA 1600 Carina	1974	52 000 km
VOLVO 164 TE, automatique, climatisation	1974	83 000 km
FIAT Fourgon-Bus 238	1975	21 000 km

Réservation pour le printemps, hivernage gratuit

Service de vente: P. DEMIERRE

Téléphone (039) 31 33 33

OFFRES D'EMPLOIS

innovation

LE LOCLE

cherche

JEUNE CHAUFFEUR MAGASINIER

avec permis cat. A.

Horaire: 7 h. 30 - 12 h. 00
14 h. 00 - 18 h. 00.

Semaine de 5 jours.

Place stable.

Entrée à convenir.

Avantages sociaux d'une
grande entreprise et rabais
sur les achats.

Se présenter au bureau du
personnel ou téléphoner au
(039) 31 66 55.

Un
coup de téléphone suffit

Profonde modification du visage politique du district

Les sept communes changeront-elles toutes de président ?

Le district du Locle connaîtra-t-il, sur le plan politique, un grand chambardement après les élections communales prévues pour les 10 et 11 mai 1980 ? Ce n'est pas impossible, du moins en ce qui concerne les présidents des sept communes qui forment le district du Locle. Cela devient même probable lorsque l'on sait que le président de commune des Brenets, M. André Sieber, quittera son poste, appelé à celui de préfet ; que M. René Felber, président de la ville du Locle, a annoncé qu'il ne briguerait plus de nouveau mandat ; que M. John Richard, président de la commune de La Brévine, lors de la dernière séance du Conseil général, a déclaré qu'il se retirerait, et que M. Bernard Vuille, président de commune de La Chaux-du-Milieu, nous a confirmé hier en fin de journée qu'il ne sollicitera pas une nouvelle élection.

Établisons un rapide bilan, encore intermédiaire. Cela nous fait quatre présidents de commune — sur sept — démissionnaires de façon impérative. Et ceux des deux autres communes, demandez-vous ? De manière générale, les propos qu'ils nous ont tenu laissent entendre qu'ils souhaitent « passer la main ». Toutefois, dans les communes de Cerneux-Péquignot, des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz, rien n'est encore décidé de manière définitive. Reprenons cela dans le détail.

Nous avons évoqué les carrières politiques de MM. André Sieber et René Felber, nous n'y reviendrons pas.

Après avoir assumé durant quelques semaines un intérim après le décès de M. Albert Huguenin, c'est en août 1976 que M. John Richard fut élu président de la commune de La Brévine. Membre du Conseil général depuis 1952, c'est après deux législatures, soit en 1960, que M. Richard, une figure sympathique, souriante et très largement connue dans cette haute vallée du Jura neuchâtelois, entra au Conseil communal. C'est employé de l'Etat et donc passé 28 ans au service de sa communauté, menant à bien lors de son mandat d'importantes réalisations : adduction, épuration des eaux, réfection des chemins communaux ; des tâches entreprises par son prédécesseur.

Il faut par ailleurs signaler que les quatre autres conseillers communaux, MM. Schopfer, Schmidt, Augburger et Racine, n'ont pas manifesté l'intention de s'en aller. Logiquement, il est donc permis de penser que le successeur de M. Richard sera l'un d'eux.

CHAUX-DU-MILIEU ET CERNEUX-PEQUIGNOT

Fin connaisseur des problèmes de l'agriculture, souvent qualifié de bras droit de l'actuel chef du Département cantonal de l'agriculture, M. Bernard Vuille fut dès son entrée au Conseil communal de La Chaux-du-Milieu, en 1968, désigné comme président. Celui-ci estime que pour assurer une rotation normale au sein de la commune, il doit se retirer après ces trois législatures. Un autre conseiller communal, M. Edmond von Buren, le suivra. Certaines mauvaises langues pourraient trop rapidement insinuer que M. Vuille a pris sa décision en laissant la commune devant des charges financières insurmontables, s'agissant surtout de l'adduction, voire de l'épuration des eaux. M. Vuille, bien naturellement, ne tient pas à laisser cette impression. Comptant faire part officiellement de son inten-

tion lors de la prochaine réunion du législatif, il annoncera du même coup que des solutions, quant au financement de ces grands travaux, ont pu être trouvées, grâce au processus de subventions cantonales et fédérales. L'on retiendra de M. Vuille l'image d'un président de commune dynamique, très sympathique et compétent, toujours soucieux du bien-être de sa communauté.

Jetons un regard de l'autre côté de la vallée, soit en direction du Cerneux-Péquignot. Ici, la commune est dirigée par M. Claude Simon-Vermot, vétérinaire de profession, depuis 1968. Membre du Conseil communal depuis 1952, il fait donc figure de doyen dans le district, étant membre d'un exécutif depuis 28 ans. Discret, ferme dans ses décisions, sachant fort bien mener la barque communale, M. Simon-Vermot nous a déclaré être actuellement au stade de la réflexion quant à la sollicitation d'un nouveau mandat. Un problème d'intérêt communal le préoccupe encore. S'il parvient à le régler cet hiver, il songera à laisser sa place.

DANS LA VALLEE DES PONTS

Passons dans l'autre vallée, celle des Ponts-de-Martel. M. Charles-Henri Montandon, un homme ferme, mais juste, qui mène les affaires communales au pas de charge, préside cette commune depuis 1976. Membre de l'exécutif depuis 12 ans, il nous a déclaré ne pas savoir encore s'il demanderait la reconduction de son mandat. La décision définitive tombera au début de l'année prochaine, bien que lui-même ait déjà une idée très arrêtée à ce sujet.

En face, ce sont les hameaux des Petits-Ponts, de Plamboz et de Brot-Dessus. Ici c'est M. Robert Martin qui dirige le Conseil communal, et ce depuis 16 ans, après avoir passé 22 ans sur les bancs du législatif. Un renouvellement serait bénéfique pour la commune, estime-t-il ; toutefois se pose alors la question du successeur éventuel ; raison pour laquelle M. Martin, un ancien agriculteur discret mais efficace, réserve encore pour l'instant sa décision. Comme aux Ponts-de-Martel, elle tombera d'ici quelques mois. Pour la petite histoire, il est intéressant de constater qu'aux Petits-Ponts, les présidents de commune durent. La commune fut en effet fondée dans les années 1880, et M. Martin n'en est que le troisième président, après MM. Ducommun et Tell

Sur la pointe des pieds

Cédric Stauffer est vice-champion du monde de l'accordéon. Ça n'est pas la moindre des choses. On l'a félicité pour cet exploit, et c'était vraiment mérité. Incroyable ce que Stauffer peut faire ! Il faut se souvenir aussi de Broillet et de Châtelain qui savent faire chanter un instrument qu'on dit mineur. Il faut repenser à ce « fada » de l'accordéon qui est Gilbert Schwab et qui ne vit, ou survit que par ça !

Les accordéonistes jurassiens qui étaient Schwab et Hofstetter ont été contraints de « poser les plaques ». Le Gilbert du Jura est fatigué. Il aimerait rêver à des mélodies en dégustant tranquillement un coup de rouge. Fini pour lui, le stress des concerts ! Roucouler un bel accent du nouveau pays, sans devoir faire l'acrobate sur un piano à bretelle ! C'est un fameux artiste, le frère ! Un joyeux drille !

Je me souviens d'une séquence qui me donne envie de lui faire la bise dans le pays de Courtedoux. C'était, il y a... x années. Un accordéoniste très jeune et doué affrontait pour la première fois en soliste... le public merveilleux de la Salle Dixi. Un petit même bien sage et bien peigné devant une salle turbulente. Turbulente mais généreuse.

Dès l'attaque du morceau de « bravoure » Le Gilbert du Jura a eu cette phrase : — il est pas bête. Le p'tit ! — Et, naturellement, sans réfléchir, Gilbert Hofstetter a empoigné son instrument pour soutenir l'enfant qui jouait bien. Avec un plaisir très évident. C'était bien « sympa » ! L'enfant... c'était Cédric Stauffer ! Dans les coulisses, le compositeur Hofstetter était concentré. Heureux, entré en musique. L'enfant avait douze ou treize ans.

Les accordéonistes jurassiens sont maintenant Schwab et Stauffer. Mon vieux copain Hofstetter, qui a composé aussi bien qu'il a joué, doit se sentir bien dans sa peau. Il a un bon fils spirituel.

Cédric Stauffer, adolescent tranquille et studieux, dont nous aurons l'occasion de reparler !

Quand Schwab et Hofstetter devront acheter une canne... il y aura... Cédric Stauffer, pour les reconforter ! Quand les élèves... sont... c'est bien !

S.L.

Perrenoud qui fonctionna plus de quarante ans ; ce fut d'ailleurs le président de commune de Suisse qui resta le plus longtemps en fonction.

DU JAMAIS VU

Mais M. Martin n'a aucunement le désir de s'attaquer à ce record.

Dressons un nouveau bilan ! Tout porte à croire que les sept présidents des communes du district du Locle ne se représenteront plus. N'allons tout de même pas trop vite en besogne, puisque, surtout du côté de la vallée des Ponts, l'on s'est montré plus réservé. Mais tout de même, cette situation, analysée uniquement en tenant compte des éléments connus de manière définitive, est étonnante. Certes 1980, beaucoup l'avaient prévu, sera une année de renouveau ; tant sur le plan cantonal que sur le plan communal. L'on sent chez la plupart des présidents d'exécutifs une certaine lassitude face surtout aux charges toujours plus lourdes qui pèsent sur leurs épaules. Mais ce n'est pas tout : on arrive logiquement à une période où les hommes politiques de notre district sont en charge depuis plusieurs législatures et désirent reprendre un peu de souffle ; car il ne faut pas l'ignorer : occuper la tête d'un exécutif n'est pas une sinécure, malgré le fait que le pouvoir central — le canton en premier lieu — grignote toujours davantage l'autonomie communale. Ne serait-ce pas d'ailleurs un souci supplémentaire pour nos autorités ?

Bref, une chose est sûre : le visage politique du district du Locle va subir de profondes modifications. Aussi brusquement, cela ne s'est jamais vu.

Jean-Claude PERRIN

Nouvelle décision des commerçants

Saint Nicolas sera bel et bien là jeudi prochain

Jeudi prochain sera donc la journée du saint Nicolas. Ce personnage sympathique, à la grande barbe blanche, accompagné de son fidèle compagnon le petit âne gris, est toujours vivement apprécié des enfants. Cette année au Locle, cette paire a déjà très largement fait parler d'elle. Alors pensez-vous, pourquoi y revenir une nouvelle fois, maintenant que les commerçants ont annoncé que le Saint Homme, absent cette année, reviendra l'année prochaine ?

Parce que précisément, revenant sur leur première décision, les commerçants membres du groupement du Vieux-Moutier, organisateurs de la visite de saint Nicolas, ont estimé qu'il fallait envisager sa venue, également pour cette année. Voilà une bonne nouvelle qui réjouira les enfants.

Toutefois, si la fête de la Saint-Nicolas ne subit aucune modification quant à son fond, elle sera légèrement différente sur la forme que les commerçants de la rue des Etoiles lui donneront. Souvenez-vous : il y a un peu plus de deux semaines, nous annon-

Septuagénaire heurtée par une voiture

Hier à 16 h. 30, Mme Elsa Ruch, 74 ans, du Locle, qui traversait la rue des Jeanneret du nord au sud, à la hauteur de l'immeuble numéro 24, a été heurtée par le flanc droit de l'auto conduite par M. P. V., du Locle, qui circulait dans ladite rue d'est en ouest. Malgré un freinage et un coup de volant à gauche, ce dernier n'a pu éviter le choc. Blessée, Mme Ruch a été transportée à l'Hôpital du Locle.

Prochaine séance du Conseil général des Brenets

Budget 1980 et taxe des chiens à l'ordre du jour

Le Conseil général des Brenets se réunira le mercredi 12 décembre 1979, l'essentiel de ses débats étant sans doute consacré à l'examen du budget du prochain exercice. Si les charges s'élèvent à 1.415.183 fr. 55, y compris 74.400 fr. d'amortissements légaux, les revenus se montent à 1.296.690 fr., faisant apparaître un déficit de 118.493 fr. 55, en amélioration de 97.010 fr. sur le budget de l'année en cours. Bien que ce budget ait été établi au plus près de la réalité et que les dépenses aient été comprimées au maximum, une telle situation ne peut se prolonger indéfiniment. Le strict nécessaire a été prévu pour l'entretien des routes et des bâtiments et si certaines autres dépenses sont en sensible augmentation, c'est en application des exigences de l'Etat, notamment dans les domaines de l'instruction publique et des œuvres sociales.

Conscientes de l'impérieuse nécessité de trouver une solution pour équilibrer les budgets des prochains exercices et

Un voyage en Bolivie, avec Vert-Automne

Ce fut un immense plaisir pour les amis du pasteur Théo Buss, de le retrouver après un séjour de deux années en Bolivie, et de l'entendre parler de ce pays de l'Amérique latine. Il y a vécu non en touriste, mais il y a travaillé et il s'est penché attentivement sur le sort peu enviable du peuple bolivien. Il a rapporté de nombreuses vues qu'il a commentées avec le talent qui lui est coutumier.

La Bolivie, dont Sucre est la capitale, est une république d'Amérique du Sud. Sa superficie est de 1.290.000 kilomètres carrés et sa population légèrement supérieure à 4 millions d'habitants.

Ce pays dont on parle beaucoup ces temps-ci est très montagneux et il est formé par les hauts plateaux de la Cordillère des Andes, peu fertiles mais contenant de grandes richesses minérales, s'agissant d'or, d'argent et de cuivre. On y exploite le quinquina, le café, le coca, le cacao et la laine. Ce pays est l'ancien Haut-Pérou fondé par Bolivar en 1825, mais par suite d'une guerre malheureuse, il a dû céder son littoral au Chili, se privant ainsi d'une sortie sur le Pacifique.

M. Buss a rapporté de nombreux clichés de son voyage, démontrant par l'image la constitution assez étrange de ce pays et des trois régions très différentes qui le composent.

Il y a la plaine avec des cultures d'une variété assez extraordinaire, puis un deuxième plan avec des vallées où il fait relativement bon vivre. Le sol produit des fruits variés, des bananes, des citrons et des fruits exotiques, ainsi que de nombreux légumes. Le troisième plan est celui des montagnes dont quelques-unes culminent à plus de 6000 mètres d'altitude. Un lac, le plus haut

du monde, est situé à plus de 3800 mètres. L'érosion ronge les montagnes et la neige ou le sable envahissent les terres inférieures.

Dans les villes et dans les vallées, on voit un nombre considérable d'églises, bien que le catholicisme soit imprégné d'un certain paganisme d'autrefois. Les Indiens, en effet, n'ont pas oublié leurs dieux. L'Eglise méthodiste a essayé d'apporter un peu de lumière dans ce fatras de doctrines curieusement exploitées.

L'histoire de ce pays démontre que les gros propriétaires terriens ont opprimé les masses jusqu'à ces dernières années, les soumettant à un régime qui est, dans une certaine mesure tout au moins, celui de toutes les républiques de l'Amérique latine. Les événements de ces dernières années ont démontré combien il est difficile d'y instaurer un régime démocratique.

Cette rencontre de Vert-Automne fut précédée d'une méditation du pasteur Mfwilwakanda sur l'annonce faite à Marie, rappelant ainsi que nous sommes dans le temps de l'Avent ; puis deux délicieux « Boliviens », nés au Locle, ont donné un récital de flûte de pan et de sonnettes d'un genre assez particulier, mais qui a conquis tous les suffrages. Suivie d'une agape, la réunion a démontré combien chacun était heureux de retrouver son ancien pasteur qui, malheureusement, ne reviendra pas au Locle puisqu'il a dressé sa tente à Neuchâtel pour y exercer un service spécialisé de l'Eglise romande.

Revoir dans nos murs ce jeune homme si sympathique, avec sa famille, fut un privilège et une joie pour tous ceux qui ont assisté à ces retrouvailles.

(jc)

assemblée, les commerçants du Vieux-Moutier ont estimé qu'il fallait tout de même organiser la venue de saint Nicolas, pour cette année encore. Evidemment en ville, le sujet a donné lieu à de nombreuses discussions. Ainsi, il sera bel et bien là, accompagné de son âne, jeudi matin d'abord, lors de la fête des jardins d'enfants et l'après-midi ensuite de 14 à 16 heures pour effectuer la tournée de tous les commerçants de la « rue des Etoiles ». Cette solution présente les avantages de permettre aux petits d'approcher facilement saint Nicolas et d'empêcher les plus grands de se remplir les poches d'hommes de pâte et autres friandises, comme c'était souvent le cas ces dernières années.

La formule utilisée cette année n'est sans doute pas définitive et les commerçants reprendront ce problème, mais elle permet tout au moins d'affirmer que saint Nicolas sera en visite au Locle le 6 décembre. (jcp)

La Brévine : Denis Perrinjaquet mime « Le rêve de Lermite »

La Haute-Vallée, sa nature, son climat, ses métiers d'hommes de la terre, auront véritablement été célébrés lors de la deuxième veillée organisée par la Société d'embellissement de La Brévine.

Dessinée par le peintre, exprimée par le corps du mime, rarement une région aura été magnifiée de la sorte. Denis Perrinjaquet réussit, par le jeu des mouvements de son corps, à être vent impétueux, pluie crépitante, froid glacial, ou neige légère ; il devient, l'instinct d'une scène, paysan dans son labeur ; puis tourbière retrouvant des

gestes aujourd'hui presque disparus ; fondeur, il glisse sur des pistes imaginaires ; arbre, il s'épanouit puis meurt sous la cognée ; caricaturiste, il nous fait vivre un vernissage ; enfin devenu Lermite lui-même il exprime l'amour inconditionnel de la peinture malgré une cruelle évolution vers la cécité.

Les gens du lieu ont compris chaque geste, ils ont apprécié. Ces situations, ils les ont vécues et les vivent encore. Au-delà de la beauté du spectacle, il y avait ce soir-là quelque chose de plus : la communication au travers de l'amour pour une région.

Le descriptif de la soirée ne saurait être complet sans mentionner la qualité de l'accompagnement musical d'Isabelle Girard à la flûte et l'excellent travail de régie fourni par André Rochat. L'éclairage joue un rôle important et chaque scène est annoncée par des diapositives illustrant des paysages de la vallée et des œuvres du peintre.

Les spectateurs, malheureusement trop peu nombreux, retrouveront sans doute dans leurs rêves ceux de Lermite et du mime de La Chaux-du-Milieu.

Koh.

MOCO S.A.

CERNIER - Tél. (038) 53 32 22
derrière le Marché Diga

le GROSSISTE qui vend
directement au public
... aux prix de fabrique !

MEUBLES RUSTIQUES

espagnols et de styles
Exposition sur 2500 m2
Facilités de paiements

Lundi FERMÉ - ☐

P 22306

memento

Musée des Beaux-Arts: expos. Du noir et de la couleur ; Henri Huguenin, sculpteur-méd., 14-18 hg.

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Breguet jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: (038) 24 76 80.

Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

NAISSANCE

Marie-Claude et Bernard
JORIOT

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petite

Karine

le 3 décembre 1979

Maternité Le Locle
Grand-Cernil 2, Les Brenets

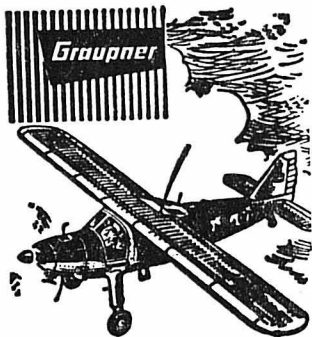
AU BERCEAU D'OR

R. GIBAUD, av. Léopold-Robert 84, LA CHAUX-DE-FONDS

LE SPÉCIALISTE DU JOUET

Grand choix...

avions, planeurs
bateaux et tous les
accessoires pour
la radiocommande...



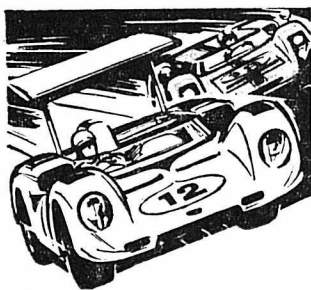
Grand choix...

en trains dans les
écartements N-HO-1
ainsi qu'en
maisonnettes - arbres
et décors pour embellir
vos maquettes...



Grand choix...

en circuits pour courses
d'autos que nous vous
montrons.



AU BERCEAU D'OR

Un petit magasin où l'on dit encore BONJOUR, MERCI, AU REVOIR...



LES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES

cherchent

un architecte

pour la section des bâtiments de la Division des Travaux, à Lausanne.

Avantages sociaux d'une administration fédérale.

Conditions requises:

- Diplôme EPF ou formation équivalente.
- Age maximum: 35 ans.
- Quelques années de pratique.
- Langue maternelle française ou allemande avec très bonnes connaissances de l'autre langue.
- Aptitude à diriger du personnel.
- Entrée en fonctions à convenir.

S'annoncer jusqu'au 17 décembre 1979, par lettre autographe, en joignant un curriculum vitae, à la Division des travaux CFF, Service du personnel, case postale 1044, 1001 Lausanne.



ESSO - GAZ

BUTANE PROPANE HK

Madame Toedtli ayant décidé de renoncer à exploiter son commerce exprime sa reconnaissance à sa fidèle clientèle.

Dès le 1er décembre 1979, le service sera assuré par notre société. Le stock de bouteilles sera transféré à notre dépôt du Mail où nous avons aménagé un bureau spécial pour l'enregistrement des commandes, la vente et la distribution des produits Esso Gaz - Carbagaz - Camping Gaz International.

Le nouveau bureau peut être atteint par ligne téléphonique directe: No 038 - 25 62 25; notre numéro habituel, 038 - 21 11 21, répondra également à vos appels.

HAEFLIGER & KAESER SA

La véritable montre inrayable

RADO

DIASTAR

Agent officiel

Le diamant

Bijouterie - Horlogerie L.-Robert 41

LA MAISON DE SANTÉ
DE PRÉFARGIER
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE
2074 Marin - NE

cherche

un ou une secrétaire- aide-comptable

avec certificat fédéral de capacité ou titre équivalent qui sera chargé(e) de
— la préparation de la facturation,
— la passation d'écritures sur machines NCR 499,
— l'exécution de divers travaux annexes

une employée de bureau à mi-temps

connaissant la dactylographie, pour travaux simples

un aide-mécanicien d'entretien

ayant des notions du métier, pour collaborer avec le chef à l'entretien et aux réparations courantes des installations de la Clinique.

Salaires et avantages sociaux intéressants, chambre personnelle et pension ou appartement à disposition.

Présenter offres écrites ou téléphoner à l'administrateur, tél. (038) 33 51 51.

GAIN ACCESSOIRE

FONTAINEMELON - Conciergerie à temps partiel, à repourvoir pour le 1er janvier 1980 ou à convenir.

Immeuble de 30 appartements.

Appartement de 3 ou 4 pièces au choix à disposition.

Pour tous renseignements, téléphoner au (038) 21 21 25, interne 335.

Printemps

DISCOUNT

Notre offre: 40% à 55% sur ces parfums de grande marque.

Charlie Revlon
Concentré d'eau de Cologne
65 ml

14.- au lieu de 23.-

Concentré d'eau de Cologne
Spray, 100 g

20.- au lieu de 45.-

Concentré d'eau de Cologne
Spray, 14 g

8.50 au lieu de 15.-

Parfum Flacon 8 ml
Eau de Toilette,
Atomiseur 70 g

45.- au lieu de 75.50

Concentré d'eau de Cologne
Spray, 62 g

16.- au lieu de 30.-

Parfum Flacon 2 ml
Eau de Toilette,
Atomiseur 30 g
Savon 20 g

19.50 au lieu de 35.-

Parfum Flacon 2 ml
Eau de Toilette 30 ml
Savon 75 g

17.- au lieu de 34.75

Nos prix vous aident à économiser

Deux maisons de Saint-Sulpice détruites par un incendie

Il était 4 h.30 environ, hier matin lorsque M. Didier Cornuz, de Saint-Sulpice, fut réveillé par l'incendie qui commençait de ravager la partie ouest de sa maison. Se rendant compte de la gravité du sinistre, il partit avertir le locataire de l'immeuble mitoyen, M. Cochand, qui venait lui aussi de s'apercevoir du danger. A ce moment-là, sa maison était déjà la proie des flammes et de la grange reliant les deux immeubles des flammes impressionnantes s'échappaient.

M. Cochand et son épouse ne purent que s'habiller et sortir de leur bâtisse qui a été complètement ravagée par l'incendie. Une fois l'alarme donnée, les pompiers de Saint-Sulpice, commandés par le capitaine Tuller, et ceux du Centre de secours du Val-de-Travers, emmenés par le commandant Zurcher, déployèrent rapidement le matériel de

lutte contre l'incendie. Leur principale tâche fut de protéger les immeubles situés à proximité immédiate du sinistre. On tenta également de stopper l'incendie qui ravageait la toiture de la maison Cornuz, alors que pour le bâtiment de M. Cochand (une ancienne ferme) un canon à eau fut utilisé pour la première fois. Deux heures après, l'incendie était maîtrisé grâce au sang-froid et au courage des 40 hommes participant à ce sauvetage.

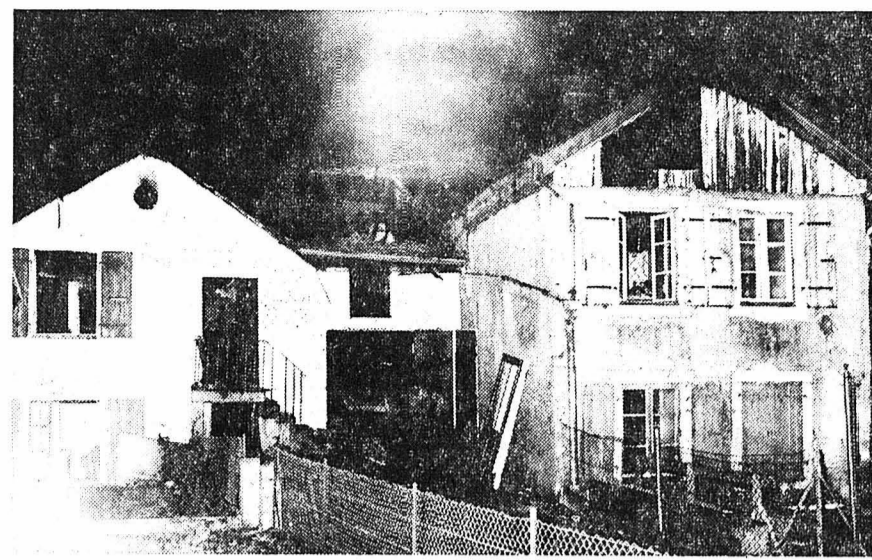
Le jour qui commençait de se lever allait faire apparaître un spectacle désolant: deux maisons détruites et des poutres calcinées.

M. et Mme Cochand qui ont pu se loger chez leur fils à Fleurier ont tout perdu dans cet incendie. Quant à la famille Cornuz, il semble que le rez-de-chaussée de leur maison ait moins souffert que le premier étage. Pour les

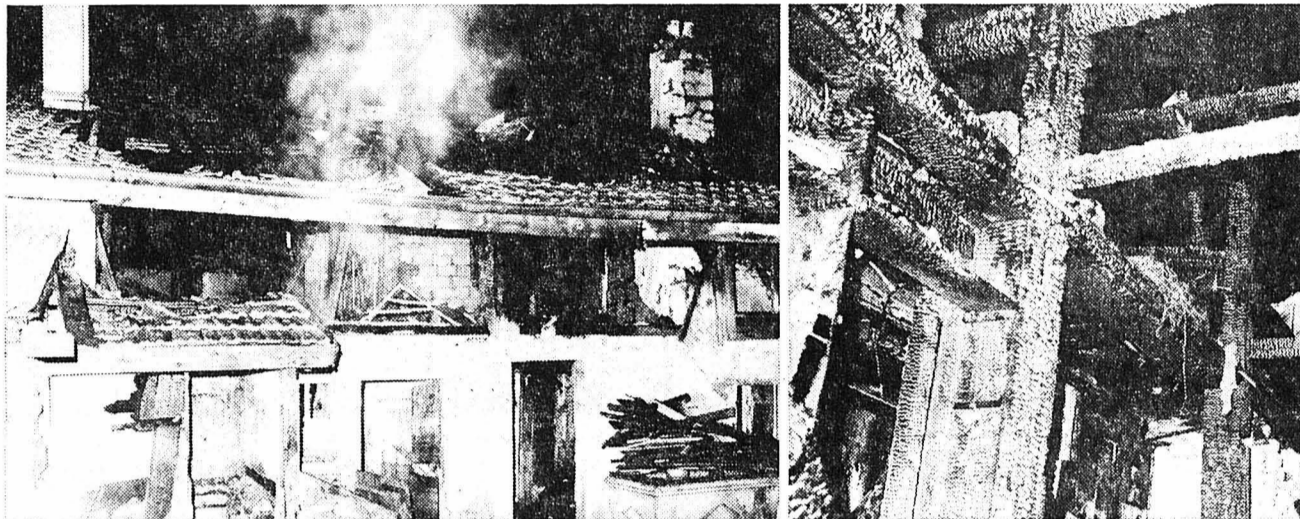
deux locataires, la perte est importante et attristante. Le premier avait passé une bonne partie de sa vie dans cette ancienne ferme alors que le second venait de finir de transformer sa maison.

La police de sûreté, qui a enquêté hier dans la journée, est parvenue à la conclusion que la cheminée de salon des Cornuz avait certainement mis le feu à la grange mitoyenne. On expliquerait ce sinistre par le fait que la chaleur rayonnant à travers le mur aurait bouté le feu à la poutraison de la grange des Cochand, transformée en garage. Les flammes trouvant un terrain favorable, le reste de la maison se serait alors embrasé rapidement.

Quoi qu'il en soit, le constat est triste: deux familles sans abri et deux maisons presque entièrement détruites. (jjc)



Les deux maisons sinistrées. A gauche, celle des Cochand, à droite, celle appartenant à la famille Cornuz. Au centre, se trouve la grange où le feu se serait déclaré. (photos Impar-Charrère)



Le toit de la grange reliant les deux maisons. A droite, l'intérieur de l'appartement des Cochand, tout est détruit.

Au Tribunal de police du Val-de-Travers

A 130 km/h. sur la Pénétrante

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a tenu récemment une audience présidée par M. Bernard Schneider, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier.

Lors de l'audience de la semaine dernière, nous avons relaté le détail d'un accident de circulation survenu le 8 septembre dernier à l'entrée ouest de Boveresse sur la Pénétrante.

L. R., au volant de sa voiture, se rendait de Boveresse à Fleurier. Au moment de pénétrer sur la route principale, il s'arrêta au stop et laissa passer une voiture, qui roulait en direction de Couvet. Il vit une voiture arriver de Fleurier, mais en raison de la distance, il pensa pouvoir traverser la piste sud sans encombre, alors que cette voiture conduite par P. K. arrivait à forte allure. P. K. voyant la manœuvre de L. R. donna un coup de volant à gauche puis ensuite à droite pour éviter une collision mais son véhicule heurta l'arrière de la voiture de L. R. Freins bloqués, la voiture de P. K. continua de rouler encombrant trois véhicules stationnés devant un garage. L'auto de P. K. fut démolie et lui-même blessé.

Le tribunal a rendu son jugement, non sans que le juge se soit rendu plusieurs fois sur place pour examiner les lieux de l'accident. Il a estimé que L. R. n'avait pas pris un bon départ, probablement ensuite d'un raté du moteur. Il a commis une négligence, mais sa faute n'est pas grave. Il écope de 50 fr. d'amende et de 30 fr. de frais.

P. K. quant à lui, a effectué une manœuvre en catastrophe pour essayer d'éviter une collision avec la voiture de L. R., mais il roulait à forte allure, 130 km/h au moins, si l'on considère les traces de freinage et les dommages causés aux autres véhicules en stationnement après le premier choc avec la voiture de L. R.

Pour excès de vitesse, P. K. est condamné à 200 fr. d'amende et à 130 fr. de frais.

F. D. a circulé début de septembre dernier au volant de sa voiture rue du Pont à Travers, accompagné par des amis. Après un virage à gauche, il est

allé se jeter contre un muret. Prévenu de perte de maîtrise et de vitesse inadaptée, il avait reçu un mandat d'amende de 80 fr., mandat auquel il a fait opposition. Il alléguait qu'il n'a pas perdu la maîtrise de sa machine, mais qu'il avait fait cette manœuvre parce qu'un passager, juché sur le dossier du siège avant et qui causait avec un passager à l'arrière, était tombé sur son bras et avait fait dévier la direction.

Lors d'une première audience, des témoins ont été entendus.

Le tribunal a tenu à procéder à une vision locale et a entendu d'autres témoins.

Le tribunal n'a pas retenu la perte de maîtrise mais un excès de vitesse qui a été la cause de la bousculade dans la voiture. F. D. écope de 40 fr. d'amende et paiera les frais par 85 francs.

BISBILLE

Dans un établissement de Noiraigue, une dame, P. B., voulait téléphoner, mais elle eut une altercation avec Mlle A. G. qui l'avait reçue assez cavalièrement. Les deux prénommées ont porté plainte l'une contre l'autre.

Le juge a tenté la conciliation, estimant que cette brouille n'avait pas à se prolonger, d'autant plus que le début remonte à une histoire qui date de trois ans.

Finalement elles acceptent de retirer leur plainte, en prenant l'engagement

au protocole d'audience, de s'ignorer à l'avenir. Elles paient chacune une part des frais par 10 francs.

INJURES, VOIES DE FAIT

Sur plainte de la mère d'une jeune ouvrière encore mineure, un ouvrier, S. I., qui travaille avec cette dernière, est accusé de l'avoir injuriée et de l'avoir serrée au cou.

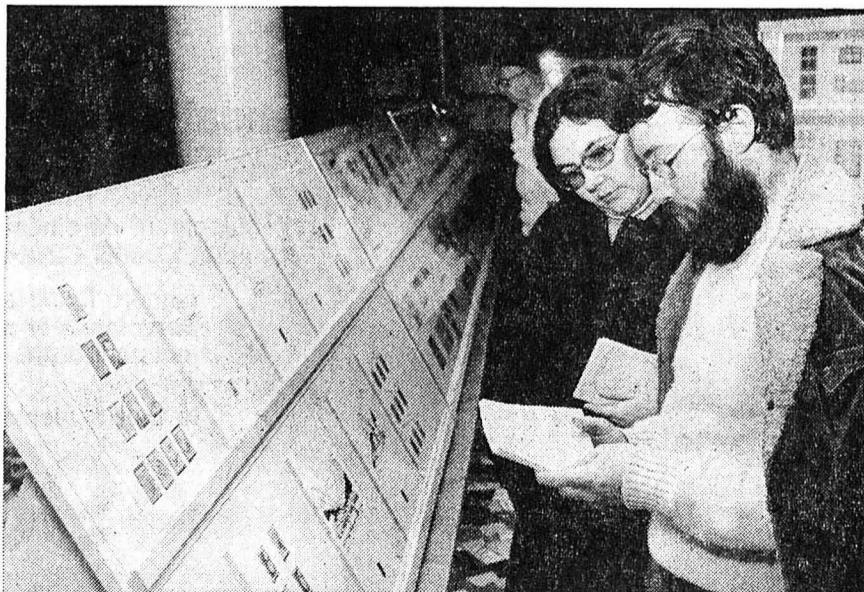
I. S. conteste les voies de fait. D'autre part il se plaint qu'on le méprise en raison de sa nationalité, et s'il a traité la jeune fille d'un terme injurieux alors qu'il lui demandait d'aller chercher de l'eau chaude pour faire un café lors de la pause à la fabrique, celle-ci lui aurait répondu de même.

Le président tente la conciliation. Devant les hésitations de la plaignante, le président lui donne un délai jusqu'au 5 décembre pour se prononcer sur un retrait éventuel de la plainte.

PNEU LISSE

Un automobiliste vaudois, P. B., qui était stationné devant un magasin de Fleurier, a été l'objet d'un rapport d'un agent parce que son véhicule avait un pneu lisse à l'avant. Un mandat d'amende de 40 fr. lui a été notifié, mais il y a fait opposition. Cité à l'audience de ce jour, il fait défaut. Par défaut il est condamné à 40 fr. d'amende et aux frais par 20 francs. (ab)

Timbres et papillons à Couvet



Comme chaque année la société de philatélie du Val-de-Travers organise sa désormais traditionnelle exposition au Pavillon scolaire de Couvet. Cette année, en plus des timbres, un collectionneur de Couvet, M. Robert Jeanneret, a présenté sa collection de papillons et autres insectes. Nous avons également apprécié une collection de France, en bloc de quatre, la série complète des timbres de l'ONU, ainsi que

différents cachets et oblitérations du siècle dernier alors en usage dans la principauté. A noter encore la présence de Sandrine Moser, une jeune collectionneuse de St-Blaise qui présentait une série de timbres, laquelle lui a valu de recevoir une médaille argent-bronze à l'exposition des jeunes philatélistes, qui s'est déroulée à Bâle récemment.

(jjc-photo Impar-Charrère)

Fleurier: un joyeux Noël...



Des « isolés » au moral tout neuf! (Photo Impar-Charrère)

M. René Jeanneret, tenancier du restaurant du Stand, à Fleurier, organise chaque année un Noël pour les handicapés et les personnes seules du village. Samedi ils étaient plus d'une centaine à emplir la grande salle du Stand, transformée en théâtre pour l'occasion. Après les souhaits de bienvenue de M. Jeanneret et les messages des ecclésiastiques, diverses productions ont agréablement ce sympathique après-midi, achevé par un succulent goûter. La Joyeuse, Noël de Fleurier et sa partenaire Corinne, Dominique Comment et Blaise Berthoud, les clowns Jatton et

Hirschy, les Colinys's, et bien d'autres ont rempli de joie et de bonne humeur le cœur de nos isolés qui sont rentrés chez eux avec un moral tout neuf pour affronter les « fêtes » de fin d'année.

(jjc)

Une semaine plus tard...

Une erreur s'est glissée dans l'encadré que nous consacrons chaque samedi aux manifestations programmées au Vallon durant le week-end. L'exposition Dubois-Minelle aura bien lieu au Stand, à Fleurier, mais elle ne débutera que dans quelques jours, soit le samedi 8 décembre. (jjc)

PAYS NEUCHÂTELOIS

BEVAIX

Carambolage monstre

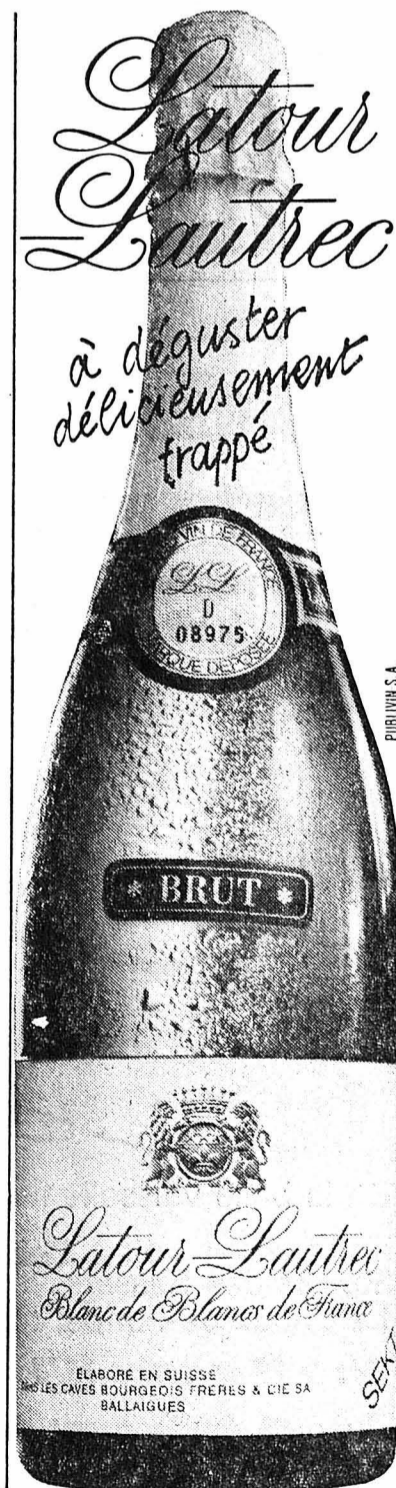
Hier à 16 heures, une automobiliste de Nyon, Mlle D. J., circulait sur la RN 5, de Saint-Aubin à Boudry. Peu avant la jonction de Perreux, elle a perdu la maîtrise de sa machine sur la chaussée rendue glissante à la suite d'un premier accident. Ce faisant, sa voiture a traversé la route de droite à gauche pour heurter l'auto conduite par M. A. C., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement en sens inverse. A la suite de ce choc, plusieurs voitures se sont heurtées provoquant une collision en chaîne, soit les autos conduites par M. J. R. de Cernier, M. M. V. de Cormondrèche, Mlle Anne-Martine Gaille, 19 ans, de Fresens, M. M. V. de Cernier, M. G. K. de St-Barthélémy. Légèrement blessée, Mlle Gaille a consulté un médecin puis a pu regagner son domicile. Les dégâts sont importants.

FONTAINEMELON

Bientôt le Conseil général

Les membres du Conseil général seront réunis le jeudi 6 décembre à 20 h. à la salle de la maison de commune afin d'étudier le budget 1980. A l'ordre du jour, figure également la nomination d'un officier sapeur-pompier à l'EM et la nomination de deux membres à la commission scolaire. (m)

Voir autres informations neuchâtelaises en page 25



avis urgent

CALUMET

Vladimir SMUTNY expose jusqu'au 12 décembre à la

Galerie du Calumet des Fabriques de Tabac Réunies S.A.

à Neuchâtel-Serrières

P 27117



Suggestions pour bien choisir vos cadeaux!

Dès **50.-** **CHAUSSURES DE SKIS POUR ENFANTS**, coque polyuréthane et deux boucles



Tél. (039) 26 78 78

Dès **198.-** **SKIS ROSSIGNOL** choisis selon votre poids

RADIO-ENREGISTREURS À CASSETTES NIMBUS STÉRÉO 4 longueurs d'ondes

Net: **198.-**



PRIX SPÉCIAUX NOËL:
40.- 99.- 105.-
 3 sets complets de peinture à l'huile
ARA-COLOR
JUNOD & RENAUD
 Balance 6
 Tél. (039) 22 44 24
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Le spécialiste en beaux-arts



A l'approche des fêtes

LA CHAUX-DE-FONDS
 Avenue Léopold-Robert 49 - Tél. (039) 23 21 41

CONFISERIE-TEA-ROOM

MIRABEAU

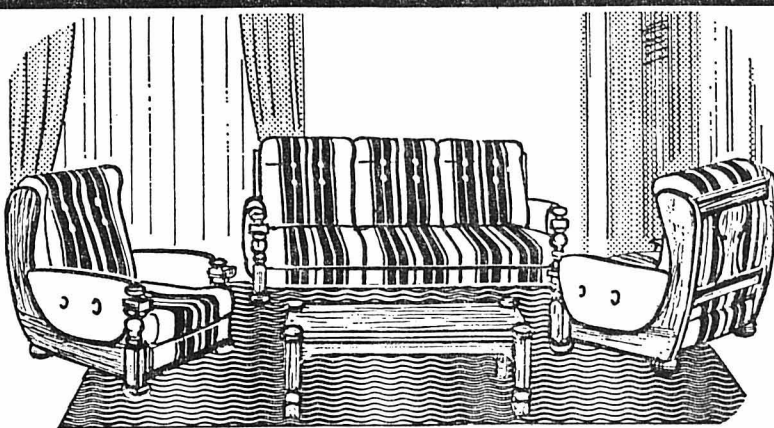
H. Rothenbuhler
 Rue Neuve 7
 La Chaux-de-Fonds

Nos spécialités:
 Raisin au cognac
 8 sortes de truffes

COMMERCANTS: Cette rubrique paraîtra encore à plusieurs reprises.

Régie publicitaire : ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA», LA CHAUX-DE-FONDS, 31, Av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 22 14.

MEUBLES Leitenberg TAPIS RIDEAUX



présentent en magasin plus de 40

salons

Canapés 2 ou 3 places, canapé transformable en lit, canapé d'angle à éléments avec ou sans lit, fauteuils assortis, fauteuil relaxe, recouvert de tissu, velours, skaï ou cuir véritable

**Fr. 795.-, 1490.-, 1945.-, 2070.-
 2410.-, 3155.-, 3350.-, 3815.-,
 4325.-, etc...**

Visitez notre exposition 1000 m2

CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX
 LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 14 tél.039 233047



50 cigares à bout tourné pour Fr. 37.- seulement

- et en plus, gratuitement, un étui à cigares moderne, léger et robuste.

74 ct. seulement pour un des ces merveilleux cigares à bout tourné. C'est ridiculement peu quand on songe à ce que coûtent d'ordinaire les cigares de cette classe...

Il s'agit là de cigares à bout tourné de première qualité. Confectionnés selon de vieilles recettes avec de fins tabacs d'outre-mer, ils sont très aromatiques, à la fois doux et corsés, tout en étant très légers.

Si le prix en est aussi avantageux, c'est qu'il s'agit de cigares dits à robe décolorée, sans bague, mais avec entaille et sous cellophane.

Les légères différences de couleurs ne diminuent en rien le plaisir de fumer. L'absence de bague n'est pas non plus un inconvénient puisque de toute façon les vrais connaisseurs l'enlèvent avant d'allumer le cigare.

BON

Fabrique de cigares Eichenberger & Cie, 5737 Menziken
 Veuillez m'envoyer 50 cigares à robe décolorée à Fr. 37.- avec une facture payable à 30 jours après réception. Je recevrai en sus gratuitement l'étui à cigares promis.

Nom/prénom _____

Rue _____ CODE 208 _____

No postal/localité _____

A coller sur une carte postale ou à envoyer, affranchi à 20 ct, dans une enveloppe ouverte.

Dimanche 9 décembre
 14 h. à 17 h.
La Saint-Nicolas au Musée Paysan
 Théâtre guignol, thé
 pâtisseries maison

A vendre ou à louer
TERRAIN A BÂTIR
 rive sud du lac de Neuchâtel, Portalban-Chevroux.
 Tél. (037) 61 27 38.

VEUVE
 habitant région Le Locle, désire rencontrer veuf 63-67 ans, signe Bélier - Lion.

LAPINS
 nains, blancs, à vendre.
 Tél. (039) 22 45 69.

A VENDRE
crics hydrauliques
 Charge utile 1500 kg
 Modèle dès 345 mm de hauteur de levage
Fr. 119.-
 Nusslé S.A., Grenier 5-7
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 22 45 31

PETITES ANNONCES
 ou tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)
 à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer
INDÉPENDANTE, meublée, chauffée, près Technicum et usines. Tél. (039) 31 27 72.

INDÉPENDANTE, jolie, meublée, confort. Possibilité de cuisiner. Tél. (039) 22 44 85.

A vendre
2 PAIRES DE SKIS avec fixations, en bon état, 200 cm., Fr. 50.- la paire. Tél. (039) 26 01 71.

MACHINE À LAVER Sobal, parfait état. Moitié prix. Tél. (039) 26 80 91, heures repas.

2 PNEUS NEIGE avec jantes pour Fiat 128, 145, S.R. 13. Tél. (039) 23 72 50.

Hôteliers - Cafetiers Restaurateurs et privés

Grande première à La Chaux-de-Fonds
 Formidable vente de vaisselle à des prix jamais vus !!!



De la belle vaisselle ne mécontente pas la clientèle
 Venez nous voir à **Club Habitation**
 35, rue des Bassets,
 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 21 51
Dès le 20 novembre 1979 de 8 à 12 et 14 à 18 heures
 Jusqu'à épuisement du stock.

Autorisé par la Préfecture

Vente organisée par Service Hôtel
 La Chaux-de-Fonds

Une offre **VAC** sensationnelle

eumig®

... l'équipement de cinéma amateur complet **EUMIG CINE-SET** avec :

caméra **EUMIG MINI 3**
 Servofocus et projecteur **EUMIG MARK 60**

le tout seulement **498.-**

Service et conseils de votre spécialiste...

Chaque film un succès!

VAC-PHOTO-CINÉ
 RENÉ JUNOD SA T.É.L. 039/21 11 21
 AV. L.-ROBERT 115 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Mélanges
A VENDRE
 scie à ruban Geiser état de neuf.
 Tél. (039) 31 42 20.

CARINE BOUTIQUE

QUE DES CADEAUX DE RÊVES

CARINE BOUTIQUE

75, L.-ROBERT

TRAMELAN • TRAMELAN

Pour la première fois dans l'histoire de la localité Une femme au Conseil municipal



Le parti socialiste pourra se vanter d'avoir été la première formation politique de Tramelan à placer une femme au Conseil municipal. Bien sûr, de nombreuses voix ont été données par les autres partis à Mme Ulrike Droz qui se présentait pour la première fois à des élections municipales.

Mme Droz, mariée et mère de 2 garçons, était déjà très connue à Tramelan, principalement pour sa grande activité déployée au sein de l'École des parents dont elle assume d'ailleurs la présidence. Après avoir pris connaissance des résultats, Mme Droz et sa famille ont bien voulu poser pour les lecteurs de « L'Impartial » et nous donner leurs impressions sur cette « première ».

Tout d'abord Mme Droz est reconnaissante à la population de Tramelan qui a enfin décidé de placer une femme au Conseil municipal. Pour la nouvelle élue, c'est un devoir que de participer à la vie publique et c'est aussi pour aider celles qui hésitent encore que Mme Droz a accepté d'être candidate. C'est avec joie qu'elle a pris connaissance des résultats de ces élections, d'autant plus que son parti, le parti socialiste, enregistre une avance de 3 sièges au Conseil général. Mme Droz est toute disposée à mettre son dynamisme au service de la communauté, et pour ceux qui la connaissent, on sait ce que cela veut dire...

(texte et photo vu)

Au Conseil municipal

A l'occasion du 150^e anniversaire de sa fondation, la Caisse d'épargne du district de Courtelary a décidé de mettre à disposition des communes du district un fonds de 100.000 fr. destiné à promouvoir le développement culturel et sportif de la région. Le montant alloué à la commune de Tramelan s'élève à 21.020 fr., déposé sur un carnet d'épargne. Le Conseil municipal adresse ses plus vifs remerciements au Conseil d'administration de la Caisse d'épargne, tout en décidant, à l'unanimité, que le montant reçu sera utilisé conformément au vœu exprimé. Le Conseil municipal décide également d'offrir à la Caisse d'épargne, pour mieux marquer cet anniversaire, une œuvre plastique d'un artiste de Tramelan, M. Pierre Nicolet. Cette œuvre sera destinée à la succursale de Tramelan. (comm-vu)

Une fidélité peu commune

Trois cent mille kilomètres en train, il faut le faire. Et pourtant ce sympathique exploit a été réalisé par un habitant de Tramelan qui, quatre fois par jour et cela depuis exactement 40 ans, utilise le chemin de fer pour se rendre régulièrement à son travail à Tavannes. Là également il a marqué sa fidélité puisque depuis 40 ans également il est au service du même employeur.

M. Fernand Monbaron est donc resté fidèle aux Chemins de fer du Jura puisqu'il achète son premier abonnement mensuel le 1^{er} décembre 1939. Exploit tout à son honneur compte tenu de l'évolution dans le domaine des transports.

Bien sûr la direction des CJ n'a pas laissé passer cet événement sans remercier M. Monbaron de sa fidélité et lui a remis une attention pour lui témoigner d'une façon plus concrète ses remerciements. (vu)

Elections

Une modification technique de dernière heure nous a fait publier une liste inexacte des élus au Conseil général pour l'Union démocratique du centre. En fait, il manquait une ligne, celle concernant Mme Noirjean. Afin de rétablir le bon ordre, voici la liste complète des élus udc au Conseil général: Samuel Gerber 627; Aurèle Noirjean 545; Gérard Hasler 500; Jean Boegli 443; Otto Christen 409; Walther Jourdain 406; Jeanine Noirjean-Chopard 405. (vu)

21.000 fr. pour les timbres Pro Juventute

Tramelan a toujours manifesté un intérêt particulier pour venir en aide à ceux qui sollicitaient l'appui des habitants de la cité. Une nouvelle fois, les Tramelots ont fait preuve de beaucoup de générosité lors de l'achat de timbres Pro Juventute que mettait sur pied l'École primaire sous la responsabilité de M. Pierre-Alain Schmid. Comme l'année dernière, la vente a été organisée par quartier ce qui fait que les habitants n'étaient pas dérangés par plusieurs élèves mais une seule fois par un messenger désigné tout exprès.

Le chiffre atteint est sensiblement le même que l'année dernière et c'est le beau résultat de 21.161 fr. 60 qui a pu être récolté par la vente des timbres Pro Juventute de l'année 1979. (vu)

« Pas si méchant que ça »

C'est le titre du film, réalisé par le cinéaste suisse bien connu Claude Goretta, qui était présenté samedi dernier à la maison de paroisse dans le cadre du groupe des jeunes. Ce long-métrage a permis aux jeunes et moins jeunes d'apprécier cette belle réalisation suisse. (vu)

Les CJ prennent congé de leur directeur

Jeudi dernier, une cérémonie toute particulière était mise sur pied au restaurant de l'Union où les C.J. prenaient officiellement congé de leur directeur, M. Jean von Kaenel. On notait la présence de diverses personnalités dont particulièrement MM. Jules Schlappach, Maurice Péguignot, tous deux anciens présidents, M. François Mertenat, nouveau président du Conseil d'administration, M. Arnold Merlet, nouveau directeur des CJ et M. Roland Choffat, maire de Tramelan.

M. von Kaenel a été vivement remercié et félicité pour ses 34 ans au service des C.J. Son passage aura été remarqué puisque c'est sous son mandat que les C.J. ont été modernisés dans l'ensemble de leur réseau. Il appartenait à M. François Mertenat, nouveau président du Conseil d'administration de faire l'éloge de celui qui donna le meilleur

de lui-même durant ses 34 ans d'activité.

En guise de remerciements, M. et Mme von Kaenel furent mis au bénéfice d'une magnifique attention. Alors que Madame était fleurie, par Corinne Schaefer, M. von Kaenel recevait des mains de M. Mertenat et de M. Merlet une magnifique mosaïque qui lui rappellera plusieurs souvenirs des réalisations intervenues au cours de ses années passées à la tête des Chemins de fer du Jura.

Très sympathiques aussi furent les productions de « L'Echo du Rail » qui regroupe des musiciens recrutés dans tout le réseau CJ et qui sous la direction de M. Henri Jemmely, a su apporter une note musicale à cette cérémonie placée sous le signe de la reconnaissance. (texte et photo vu)



De gauche à droite, M. J. von Kaenel et Mme, MM. F. Mertenat, J. Schlappach, M. Péguignot et A. Merlet. Au fond, Corinne Schaefer remettant le bouquet à Mme von Kaenel.

mémo

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30, Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leutenberger (032) 97 11 67 à Corégmont.

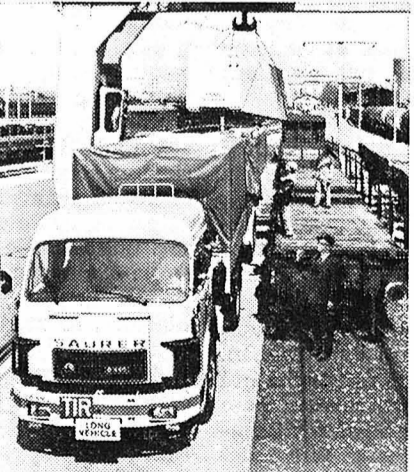
TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: L. Boilat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

communiqués

Tramelan, cours cycliste: Dans le cadre de Jeunesse et Sport, un cours de base du cyclisme sera donné aux jeunes filles et jeunes gens âgés de 14 à 20 ans. Animé par des moniteurs diplômés, ce cours a pour but d'initier la jeunesse à la beauté du sport à bicyclette. Renseignements et inscriptions M. J. F. Ramseyer, tél. (032) 97 59 64.

Voir autres informations jurassiennes en page 22



Notre SAURER.
Heureusement qu'on l'a.

fiable - robuste - économique

Société Anonyme Adolphe Saurer, 9320 Arbon
P 26309

BIENNE • BIENNE • BIENNE

A la Cour d'assises du Jura bernois

Tragique rivalité de clans

Pour peu l'on se croirait dans une lointaine région sicilienne ou calabraise. Les rivalités entre familles ou clans apparaissent et se dissipent au gré des trop fameuses « vendetta ». La Cour d'assises du Jura bernois n'a que faire de ces pratiques que ses membres apprennent de part la lecture des journaux. Cependant, depuis hier matin en la salle de l'Hôtel de Ville de Bienne, les membres qui constituent cette institution de la justice ne rêvent pas. Sous la présidence de M. Oscar Troehler (La Neuveville), juges et jurés tentent de démêler un écheveau qui s'emmêle au fur et à mesure des débats. Une affaire traitant d'une tragique rivalité de clans dont la principale victime devait être une tierce personne totalement étrangère à la rixe. Un hom-

bagarre met en fuite le dernier arrivé. Celui-ci demande l'intervention de la police et les possibilités de déposer une plainte. Il est invité à reprendre contact le lundi 13 juin. Par la suite il informe son frère Jean-Jacques (directement concerné dans la discussion) des propos tenus par les frères Mo. Jean-Jacques Mu. s'adresse une nouvelle fois à la police qui lui tient — à peu de choses près — le même langage qu'à son frère. Non content, il informe le président du Tribunal de Moutier (M. Schlappach à l'époque) qui confirme les informations de la police. A 21 h. 45, Jean-Jacques Mu. arrive au Restaurant de Crémènes. Il s'attable et se tourne vers les frères Mo. Une altercation précède le premier coup de feu tiré par Mu. qui avait caché son pistolet. Jean Mo. s'écroule grièvement blessé. Fou de rage, son frère Pierre-André tente de rendre justice. Il tire par deux fois (bien qu'il l'ait contesté formellement hier après-midi) en direction de Jean-Jacques Mu. qui s'enfuit. Une balle touchera M. Michel Salgat, employé communal à Movelier, qui se levait à cet instant dans la salle à manger. Des lésions provoquées, il résultera une paralysie complète des membres inférieurs. Les deux adversaires indemnes seront arrêtés quelques minutes plus tard.

Composition de la Cour d'assises

Président: M. Oscar Troehler.

Juges: MM. Pierre Grossenbacher et Jacques Gubler.

Jurés: Mmes Rita Guerne (Saint-Imier), Claude-Bluette Lilla (Reconvilier), Raymonde Simon (Romont), MM. Henri Pigeon (Saint-Imier), Eric Charpiloz (Bévilard), Roland Jeanrenaud (Moutier), William Houmard (Malleray), Norbert Desvoignes (Corgémont), Charles Broggi (Sonceboz).

Ministère public: M. Jules Schlappach, procureur du Jura bernois.

Greffier: M. Philippe Beuchat (Bienne).

DES ACCUSÉS PLAIGNANTS

La Cour d'assises du Jura bernois n'a pas eu de trop de toute une journée d'audience pour entendre la victime No 1 et les principaux acteurs de cette rixe tragique. Il est vrai que l'affaire n'est pas banale. Surtout lorsque l'on sait que sur trois prévenus, deux se sont aussi portés partie plaignante. Avouez qu'un tel phénomène pour un délit aussi grave a de quoi surprendre plus d'un juge et à plus forte raison les observateurs. Même les dépositions des frères Mo., de Jean-Jacques Mu., n'éclairèrent pas les différentes lanternes de la Cour. Jean Mo., affirmait que Jean-Jacques Mu., lui avait ravi son amie et avait même couché avec elle. A quoi Jean-Jacques Mu. devait répliquer qu'il n'en avait jamais rien été. Le témoignage de la personne concernée — dans la journée d'aujourd'hui — permettra une première réponse. Autre sujet de la dispute, la concurrence professionnelle entre Jean-Jacques Mu. et un frère Mo. absent de la scène de Crémènes. Les deux précités travaillaient dans le commerce des eaux minérales et de la boisson en général. Jean-Jacques Mu. est le propriétaire d'un magasin alors que le frère de Mo. est l'ouvrier d'un dépôt. Des mobiles qui devront être éclaircis à la lumière des témoignages. Ces derniers seront d'une importance cruciale quant à la reconstitution des scènes de bagarre. Les avis des prévenus n'étant pas, comme bien l'on pense, unanimes à ce sujet. Après le dégageant des parts de responsabilité, il sera plus facile à la Cour d'assises du Jura bernois de trancher en son âme et conscience. Un jugement qui devrait être rendu dans la journée de vendredi.

Laurent GUYOT

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Après avoir rencontré un succès populaire

L'Expo de Noël a fermé ses portes



La satisfaction se lisait sur les visages des organisateurs de l'Expo de Noël à Saint-Imier, hier soir, à la clôture des portes. Tentant une nouvelle expérience (augmentation de la durée, nouvelle conception, divertissement musical en soirée), les responsables ont tout lieu de pavoiser et de prévoir un rendez-vous identique pour la fin de 1980.

Mis à part la soirée de mercredi qui devait s'avérer calme, toutes les autres journées ont permis à des centaines de personnes de déambuler. Et de se retrouver dans une atmosphère agréable tant au 1^{er} étage réservé aux exposants que dans les allées réservées à la res-

RÉDACTION DU VALLON DE SAINT-IMIER
LAURENT GUYOT

Route de Tramelan 2
Téléphone 41 29 34
2610 SAINT-IMIER

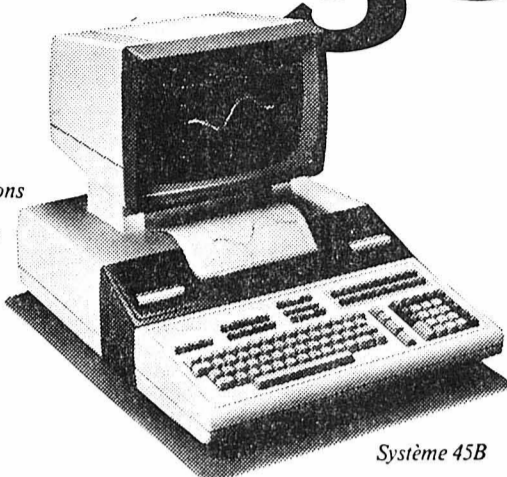
Hewlett-Packard à l'École d'Ingénieurs

du canton de Neuchâtel, 26, av. du Technicum - Le Locle.

Jeudi 6 décembre, de 9 à 12 heures

Les calculateurs de table, de poche ainsi que leurs périphériques seront présentés dans le cadre d'applications industrielles. Un accent particulier sera mis sur la conception assistée par ordinateur et la commande numérique. Vous êtes cordialement invités, d'avance nous nous réjouissons de vous rencontrer. Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à:

Hewlett-Packard (Schweiz) AG
Département informatique et systèmes
47, av. Blanc, 1202 Genève
022 32 48 00



Système 45B



Ensuite de transformations, nous offrons à louer à La Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 87/87 a

très beaux appartements 5 pièces

tout confort, deux salles de bain, possibilité de choisir les tapisseries

Libres tout de suite ou date à convenir.

DECALCO S. A., 2612 Cormoret
Tél. (039) 44 17 41

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

cherche pour fonctionner comme aides-caissiers à son siège de Neuchâtel et agences du canton

employés de banque

ou de commerce, de langue maternelle française, si possible au bénéfice de quelques années de pratique.

Faire offres avec les documents habituels au Service du personnel de la BCN, 2001 Neuchâtel.

Réparations et vente d'appareils ménagers de toutes marques
Agencement de cuisine
Service officiel

ZANKER

ROLAND FAHRNI
Les Ponts-de-Martel
Tél. (039) 37 18 37

A LOUER pour le printemps 1980 dans immeuble en construction
SPLENDIDES APPARTEMENTS
2 1/2 - 3 1/2 - 4 - 4 1/2 PIÈCES

Cuisine agencée avec cuisinière électrique, grand frigo, hotte aspirante, lave-vaisselle.
WC et salle de bain séparés dans tous les appartements

Balcon. Coditel. Ascenseur. Conciergerie
Immeuble très bien insonorisé et isolé

Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau

Pour la St-Nicolas :

CLÉMENTINES

le kilo

1⁷⁰

Bonhomme en pâte

la pièce de 300 gr.

(100 gr. = -.70)

2¹⁰

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 5

André BESSON

« Les Auvernois »

LA MARIE-DES-BOIS

Roman

(ÉDITIONS MON VILLAGE - VULLIENS)

Bien au chaud sur sa couchette, la tête reposant sur une botte d'herbes odoriférantes, elle se laissait aller à une douce rêverie. Elle songeait à l'avenir. A son prochain mariage avec Pierre Auvernois. Elle allait devenir paysanne. C'était une destinée peu courante pour la fille d'un charbonnier. En général, ces gens-là ne se fréquentaient guère. Il s'agissait de deux mondes différents. L'un était casanier, méfiant vis-à-vis de tout ce qui venait de l'extérieur. L'autre par contre avait des mœurs un peu semblables à celles des bohémiens, toujours en perpétuelles migrations à travers les forêts. Parce qu'elles connaissaient les simples qui guérissent, parce que la poussière du charbon de bois leur noircissait la peau, on prétendait même que les femmes qui exerçaient ce métier étaient un peu sorcières.

Lorsqu'un garçon de Chissey se mariait avec une fille de Cramans et même de Port-Lesney, les familles savaient à qui elles avaient affaire. On connaissait les antécédents des prétendants; s'il y avait des tares parmi leurs ancêtres, l'évaluation exacte de leurs qualités et de leurs biens, autant de renseignements qui gardaient leur importance dans les milieux paysans.

Marie Siruguey était née en Haute-Saône, à plus de quinze lieues du Val d'Amour. Bien qu'on fût au début de l'année 1870, tout ce qui venait d'au-delà des limites de ce canton était suspect. C'était un peu comme si elle fût arrivée de la Russie des tsars. La méfiance que manifestait à son égard la mère de Pierre Auvernois n'avait donc rien d'étonnant.

La jeune fille se demandait encore comment elle avait pu tomber amoureuse d'un paysan. C'était vraiment la chose la plus étonnante qui puisse lui arriver, car la petite sauvageonne des bois n'avait jamais éprouvé jusque-là d'attraction pour un garçon quel qu'il soit. Elle avait toujours pensé que si elle se mariait un jour, ce serait avec un bûcheron de métier ou un charbonnier, en tout cas avec un homme qui ne l'obligerait pas à quitter sa forêt.

Son étonnante aventure avait commencé à la fin de l'hiver précédent. Un matin qu'elle surveillait ses meules, sur le même chantier, elle avait entendu des cris dans une coupe voisine réservée aux affouagistes. Un homme âgé était arrivé peu après en courant:

— Mon fils vient de se blesser grièvement. Il est en train de se saigner. Auriez-vous de l'eau propre mademoiselle ?

En hâte, elle avait rempli une cruche à la source, pris quelques bandes de toile et une petite boîte où étaient rangées les médecines de la famille. Puis, elle avait suivi son interlocuteur parmi les abattis jusque sur les lieux de l'accident.

Un grand jeune homme, tout pâle, était assis sur une souche à côté d'un chêne à demi ébranché. Il se tenait la jambe gauche à deux mains et grimaçait de douleur. Le malheureux s'était fait une entaille profonde au mollet avec une serpe à élaguer. Malgré ses efforts pour comprimer la plaie, le sang faisait de sa vilaine blessure, se répandait en flaque gluante à ses pieds.

Avec une maîtrise étonnante, Marie Siruguey, pour qui ce genre d'accident était chose courante, avait rapidement jugulé l'hémorragie en appliquant sur la plaie un cataplasme de sa préparation tiré de sa boîte à onguents.

— Ça passera vite avait-elle dit au patient. A condition de ne pas marcher durant deux ou trois jours.

De fait, moins d'une semaine après, Pierre Auvernois, le blessé, était venu au « bacul » pour la remercier. Sinon qu'il boitait encore, il était presque guéri. Ils avaient devisé pendant un instant, tandis que Marie poursuivait son

travail, colmatant habilement avec de la terre pétrie des fissures qui se formaient sur l'une des meules.

C'est à partir de ce jour-là qu'ils avaient commencé à se fréquenter. Malgré sa sauvagerie native, la jeune fille s'était sentie tout de suite attirée par ce grand garçon bâti en force, au visage assez quelconque, mais aux très beaux yeux bleus débordants d'une lumière loyale. Comme il était timide, c'est elle qui avait fait en sorte que leur chemin se croise à nouveau les jours suivants. Par contre, quelques mois plus tard, c'est lui qui avait parlé le premier de mariage.

Le père Siruguey n'avait soulevé aucune objection au sujet de cette fréquentation, pas plus que les trois frères tous farouchement célibataires. Joseph, l'aîné avait pourtant lancé par boutade:

— Tu vas changer de métier et de couleur. Après le charbon noir, le lait blanc. Va falloir que tu apprennes à traire les vaches !

C'était vrai. Elle ne connaissait pas grand-chose du travail de la ferme. Si elle voulait seconder Pierre, elle devrait se familiariser non seulement avec les bêtes mais aussi avec les plantes qui croissaient dans les champs. Cet apprentissage ne l'effrayait pas. Etant courageuse et intelligente, elle deviendrait vite une bonne paysanne.

(A suivre)

...frais... prix avantageux!

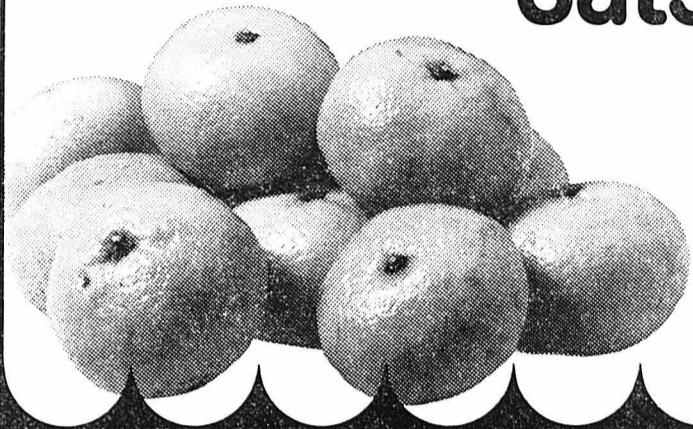
Du 4 au 8 décembre

juteuses,
douce,
sans pépins

Mandarines Satsumas

d'Espagne
1kg seul.

1.20 net



BU/LY 49/79

Jus d'oranges Bonny -85 net
brique 1 litre seul.

Café en grains Usego ORO 3.40 net
paquet 250 g seul.

Fromage à raclette RONE-FRANCE 1.25 net
étranger meule env. 5 à 6 kg, les 100 g

1.40 net
en tranches, emb. sous vide, les 100 g

Maintenant auprès de votre détaillant Usego!



Dans tous les magasins pourvus de ce signe

A vendre ou à louer pour tout de suite à La Chaux-de-Fonds dans immeuble neuf en co-propriété

magnifique appartement

de 4 1/2 chambres, cuisine complètement agencée, tout confort. Situé dans une zone de verdure à 50 m. d'un arrêt de bus.

Garage à disposition.

Pour visiter et traiter, s'adresser à la Gérance KUENZER, rue du Parc 6, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 90 78.

von gunten
maître opticien
diplômé fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

A louer tout de suite
aux Hauts-Geneveys
SPACIEUX LOGEMENTS DE 4 PIÈCES
avec balcon, cave et garage privé, piscine et jardin communs.
Tél. dès 18 h.: (039) 23 41 65.

Société Fiduciaire Suisse

Fondée en 1906

Bâle, Berne, Delémont, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Sion, Zurich

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture, dans la République et canton du Jura, d'une

succursale à Delémont

Avenue de la Gare 48

Tél. 066 22 88 81

Notre société offre les services suivants:

- Révision de bilans
- Expertises et conseil d'entreprise
- Conseil juridique
- Conseil en matière de gestion d'entreprise
- Conseil en matière fiscale
- Tenue et surveillance de comptabilité
- Mandats fiduciaires, gérance de patrimoines et autres administrations
- Secrétariat et administration d'associations
- Gérance d'immeubles
- Conseil en matière de prévoyance en faveur du personnel
- Conseil en personnel

Société filiale: Fiducia, Révision bancaire SA, Bâle, Berne, Genève, Zurich

Sociétés affiliées en France, Italie, Espagne

Société apparentée Coopers & Lybrand SA, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Zurich

avec ses correspondants dans le monde entier

14-

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons pour notre magasin de confection à La Chaux-de-Fonds, une

AIDE-VENDEUSE

sympathique et une

EMPLOYÉE POUR NETTOYER

Entrée: début 1980.

VÊTEMENTS FREY
av. Léopold-Robert 47
2300
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 38 44

Veillez nous téléphoner.
M. J.-C. Crémieux, notre gérant, vous informera volontiers sur les heures de travail.

... être libre et indépendant...

Si tel est votre désir, nous pouvons le réaliser. Pour renforcer notre équipe de vente nous cherchons quelques

représentant

(activité précédente peu importante)

Nous demandons :

- assiduité et engagement total

Nous offrons :

- situation assurée
- Assistance de vente continue
- revenu de garantie, frais et commissions
- revenu de garantie
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre 14 837 Rb OFA Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ Date de naissance: _____ LI
Localité: _____
Tél.: _____ Profession: _____

Nous sommes une entreprise en pleine expansion, de niveau européen, active dans le domaine de l'utilisation des matières plastiques pour la médecine. Nous implanterons prochainement une usine de production à La Chaux-de-Fonds et nous désirons engager un

RESPONSABLE D'USINE

Nous offrons :

- poste à responsabilités dans le cadre d'une équipe jeune et dynamique
- indépendance
- salaire et prestations d'une grande entreprise
- formation spécifique par notre maison-mère.

Nous demandons :

- une formation d'ingénieur en matières plastiques ou formation d'ingénieur en mécanique avec expérience en plastique
- quelques années de pratique dans une position de cadre
- connaissances approfondies des différents types de transformation des matières plastiques et des méthodes de collage de plastique
- connaissances linguistiques: français/allemand.

Les personnes intéressées sont priées de présenter leur offre et leur curriculum vitae sous chiffre 28-21845 à Publicitas, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel.

ÉCLAIREURS GROUPE LA ROCHELLE

Les louveteaux du groupe, invitent tous les garçons de 7 à 11 ans à participer avec eux à une séance de meute, afin de découvrir le scoutisme.

Vos futurs camarades vous attendent:
SAMEDI 8 DÉCEMBRE, à 14 heures
devant le Bois du Petit-Château

Nous cherchons une

sténodactylographe

de langue maternelle française ayant si possible de bonnes connaissances d'allemand.

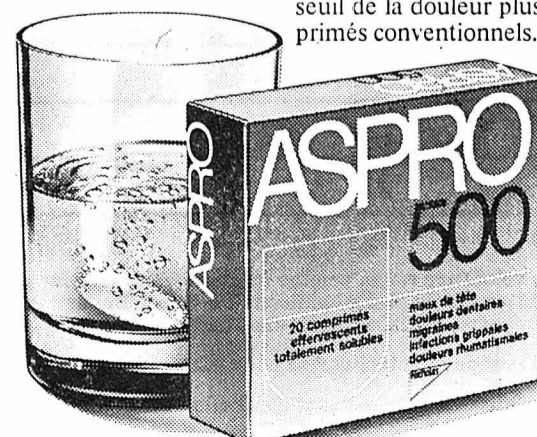
Salaire en fonction des capacités.

Caisse de retraite.

Faire offres à Hochreutiner & Robert S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds, Serre 40, tél. (039) 23 10 74.

Nouveau Contre les maux de tête.

Par son dosage et son extrême solubilité, Aspro 500 permet d'atteindre et de dépasser le seuil de la douleur plus rapidement que les comprimés conventionnels. Parce qu'Aspro 500 est parfaitement dissout dans l'eau il est en fait mieux assimilé par l'organisme, d'où rapidité d'action et meilleure tolérance par l'estomac. Dès maintenant chez votre pharmacien ou votre droguiste.



Plus rapide - plus efficace.

GRAND CONCOURS « IMPAR 79 »

Entre le 9 et le 31 décembre 1979, cette petite annonce

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

1^{er} PRIX 3000 Fr.

paraîtra dans six éditions de notre quotidien, une ou plusieurs fois le même jour.

Cherchez et comptez et vous pourrez gagner :

1^{er} prix : 2 places gratuites pour deux voyages IMPARTIAL 1980 (valeur Fr. 3000.-)

2^e prix : 1 place gratuite pour un voyage IMPARTIAL 1980 (valeur Fr. 1500.-)

+ 50 prix de consolation.

Un tirage au sort contrôlé désignera les gagnants parmi les réponses exactes. Si vous n'êtes pas abonné, demandez notre service gracieux jusqu'au 31 décembre et peut-être serez-vous parmi les heureux gagnants.

Le personnel de l'imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA et leurs familles sont exclus du concours.

Bulletin de participation à nous retourner jusqu'au 10 janvier 1980 sous enveloppe affranchie de 40 centimes, à l'administration de «L'Impartial-Feuille d'Avis des Montagnes», 2301 La Chaux-de-Fonds.

La petite annonce

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

a paru

- 1. le _____ décembre 1979 _____ fois
- 2. le _____ décembre 1979 _____ fois
- 3. le _____ décembre 1979 _____ fois
- 4. le _____ décembre 1979 _____ fois
- 5. le _____ décembre 1979 _____ fois
- 6. le _____ décembre 1979 _____ fois

Nom : _____
 Prénom : _____
 Rue : _____
 No et localité : _____

discount

berthoud

Neuchâtel Portes Rouges 46
Chavannes 23

Corcelles Rue de la Gare 7

La Chaux-de-Fonds
Croix Fédérale 48 Progrès IIIa

Beaujolais-Villages AC 1978 la bout. **3.95**

Brouilly AC 1979 la bout. **5.90**

Ricard 40° le litre **24.80**

Cynar le litre **12.90**

Whisky John Haig's 43° la bout. **27.90**

Champagne Moët & Chandon Brut Imperial la bout. **20.50**

Bulle Gruyère Centre

Morat Route de Berne 22

Tout nouvel abonné

POUR 1980
(MINIMUM 3 MOIS)

REÇOIT LE JOURNAL

GRATUITEMENT

pendant le mois de
DÉCEMBRE 1979

— **BULLETIN D'ABONNEMENT** —

Je m'abonne à

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES - FONDEUR ET TITULAIRE

Prix : Fr. 120.- pour l'année
6 mois Fr. 63.50 - 3 mois Fr. 33.50

biffer la case qui convient

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

No et rue : _____

No postal _____ Localité : _____

Signature : _____

Bulletin à nous retourner s. v. p. comme imprimé, sous enveloppe ouverte affranchie de 20 centimes, à l'administration de «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes», 2301 La Chaux-de-Fonds.

L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée.

Cette offre est réservée exclusivement aux nouveaux abonnés.

Elle ne peut être utilisée pour prolonger ou renouveler un abonnement existant.

Offrez-vous
ce charme incomparable

Très beau fauteuil Louis-Philippe en noyer recouvert d'un magnifique tissu Gobelin.

Hauteur 92 cm, largeur 53 cm.

Notre offre spéciale

9.39.03 **395.-**

Repose-pieds assorti.

Dim. 40 x 29 cm, hauteur 16 cm.

Notre offre spéciale

9.39.04 **60.-**



Louis-Philippe - Un style simple, épuré qui met en valeur la grâce des lignes, la chaleur du bois et la richesse du tissu. De plus, il s'harmonise à merveille avec la plupart des mobiliers modernes ou rustiques.

V.A.C. AMEUBLEMENT

RENÉ JUNOD SA, 130, rue des Crêtets
2301 La Chaux-de-Fonds

**Une bonne idée-cadeau:
Bon-Cadeau de l'ABM!**

(A B M)

Double paiement pour
monnaie argent
Gloor-Zwingli,
Horlogerie-Bijouterie
Zöpfl 97
6004 Luzern

LIVRES
d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Lib. Place du Marché
Tél. (039) 22 33 72.
La Chaux-de-Fonds

Nos futurs blindés seront allemands ou américains

Le Conseil fédéral estime trop risqué de faire confiance à l'industrie suisse

Le char qui, au début des années 90, remplacera les vétustes Centurions ne sera pas suisse. Le Conseil fédéral en a ainsi décidé hier, irrévocablement. Tout est misé maintenant sur le char allemand Leopard 2 et sur le XM-1, un modèle américain. Dans le pire des cas, on pourra encore se rabattre sur le char français AMX ou sur un char israélien. Développer un char en Suisse, de A à Z, présente trop de risques, a estimé le gouvernement central. Qui nous dit que ce serait un bon char ? Qui nous dit qu'il serait livré dans les délais ? Et quel serait finalement son coût ?



Le char américain XM-1.

M. Gnaegi hier devant la presse, le Conseil fédéral dans son communiqué, ont rendu hommage aux qualifications de l'industrie suisse. On peut douter que M. Buhrlé et ses amis aient été très sensibles à ce genre d'hommage puisqu'en réalité, la décision gouvernementale exprime beaucoup de méfiance à leur égard.

Pour mener à bien un projet d'une telle envergure, explique le Conseil fédéral, les moyens fondamentaux d'épreuve sont extrêmement réduits dans notre pays. Les grands Etats ont d'autres possibilités ! Les installations techniques, les bancs d'essai, les terrains d'expérimentation, le personnel spécialisé — tout cela, en Suisse, n'existe pas en nombre voulu. De surcroît, notre système de milice se prête fort mal à la mise à l'essai dans la troupe d'un nouveau système d'armes compliqué.

Admettons que l'on parvienne à développer un excellent char suisse. Encore faut-il qu'il soit livré dans les délais. Dès la seconde moitié des années 1980, l'arme blindée ne pourra plus assurer pleinement les missions de contre-attaque qui sont les siennes. Ce trou doit être comblé le plus tôt possible. Le dernier Centurion devra être remplacé en 1994. Or il apparaît aujourd'hui déjà qu'il faudrait un effort extraordinaire de la part de l'industrie suisse pour que ce délai soit tenu.

BIEN PLUS CHER QUE LES AUTRES

Ce qui a achevé de convaincre le Conseil fédéral, c'est la question du coût. Développer et fabriquer en Suisse

450 blindés reviendrait à 4 milliards de francs. Or le Leopard II, lui, coûte 2,5 milliards ; le XM I seulement 2 milliards. Les prix de ces deux modèles étrangers s'entendent clefs en mains. Ils seraient majorés de 700 millions environ si la Suisse insistait pour construire ces chars sous licence.

Engagement des formations mécanisées

Le système actuel est encore valable

Dans un rapport approuvé hier, le Conseil fédéral estime qu'il n'y a pas lieu de modifier fondamentalement notre conception relative à l'engagement des formations mécanisées à l'échelon opérationnel et tactique. C'est pour répondre à un postulat de la Commission des affaires militaires du Conseil national que le Conseil fédéral a pris position dans un rapport sur la question de la conduite des formations mécanisées.

La riposte, lit-on dans ce document, en ce qui concerne l'engagement le plus efficace des forces blindées, paraît bien être réalisable et promise au succès. Mais les idées qu'on se faisait au début de la conception 1966 de la réalisation pratique de la riposte, ont dû être adaptées aux expériences faites depuis lors. Il n'empêche que les prescriptions directrices sont en voie d'adaptation, afin d'éliminer les incertitudes et les divergences d'opinion qui pourraient exister à ce propos parmi les commandants de troupe. Enfin, constate le gouvernement, si nous voulons conserver

Cela fait encore une intéressante référence. En optant pour l'hypothétique char suisse, on se priverait d'autant de millions pour l'achat d'autres armes. Peut-être même faudrait-il rogner sur le nombre des chars commandés. Car le Conseil fédéral en est bien conscient : les crédits réservés pour l'armée ne seraient pas étendus si la décision était prise d'acheter suisse.

De notre rédacteur parlementaire à Berne : Denis BARRELET

Et l'emploi ? Aux dires de l'industrie, la construction d'un char suisse aurait assuré du travail à 3000 personnes au moins, durant plusieurs années. L'argument était de taille. Le Conseil fédéral l'a pris au sérieux. Les discussions que sa délégation militaire ont eues ces derniers mois avec les syndicats l'ont engagé. Aussi est-il fermement décidé à négocier avec les Allemands ou les Américains des contrats de construction sous licence. Des contrats qui permettraient de réserver à l'industrie suisse 60 à 70 pour cent de la commande, et qui assureraient ainsi un emploi à 2000 personnes environ. Ces chiffres se fondent sur les premiers contacts pris avec l'industrie et les Allemands.

QUEL SERA LE GAGNANT ?

Leopard II ? XM I ? Qui sera le gagnant ? Il y a quelque temps, le char allemand était le grand favori, a reconnu M. Charles Grossenbacher, chef de l'armement. Mais le modèle américain a rattrapé une bonne partie de son handicap, ses constructeurs ayant forcé le rythme. Il a sur son concurrent allemand l'avantage qu'il sera construit à 7000 exemplaires en tout, alors que le Leopard, pour l'instant, s'arrête à 1800 exemplaires pour l'armée allemande et 400 exemplaires pour l'armée néerlandaise.

notre conception d'engagement à la fin des années 1980, par rapport au développement prévisible à l'étranger dans le domaine de la technique le domaine de la technique d'armement, il importera de garantir le remplacement en temps utile de nos blindés actuels par des chars plus modernes et plus efficaces.

AMÉLIORER LE CHAR-68

L'efficacité de nos troupes blindées, poursuit le Conseil fédéral, leur permettra, à l'avenir aussi, si les défauts du char-68 sont supprimés, de remplir, face à un adversaire moderne, le rôle dévolu à nos formations mécanisées dans le cadre de la conception en vigueur. En utilisant d'une manière habile les avantages de notre propre terrain, notamment par des mesures de planification et de préparation soigneusement établies, il est possible de combattre avec de grandes chances de succès la plupart des types de blindés des armées étrangères.

Toutefois, le Leopard pourrait être commandé plus tôt, en 1984 déjà, ou en 1983 si l'on se décide pour l'achat clefs en mains.

Deux exemplaires seront testés en Suisse dès 1981. Le XM I, lui, exige un peu de patience. Pas de commande possible avant 1986 ou 1987. Son retard s'explique par le fait qu'il n'est pas encore doté du canon 12 cm. auquel la Suisse tient absolument.

Le Leopard a enfin l'avantage d'être allemand. Les commandes passées à l'Amérique se sont un peu accumulées ces dernières années, sans que nous ayons toujours eu lieu d'apprécier les égards que cette fidélité, normalement, aurait dû nous valoir. Le prix de l'obusier M-109, par exemple, n'est pas tout à fait digéré.

D. B.

Autres décisions de nos sept Sages

● Modifié trois ordonnances ayant trait à l'armée : avancement des sous-officiers, instruction des complémentaires et tirs hors service (reconnaissance d'autres armes).

● Pris acte du fait que les autorités italiennes ont adressé, le 23 novembre aux exploitants de « Radio 24 » une lettre leur enjoignant de cesser toute émission vers la Suisse dans les sept jours...

● Adopté une nouvelle ordonnance sur les activités étrangères à l'assurance par les institutions d'assurances privées. Ce texte précise quand la participation financière d'une compagnie d'assurances à une entreprise étrangère à l'assurance est soumise à une autorisation.

● Approuvé un accord du Conseil de l'Europe sur le transfert des corps de personnes décédées. (ats)

Des améliorations prévues de la valeur combattive de nos chars, telles que l'introduction des obus - flèches, le montage d'une installation simple de conduite du tir sur le char-68 ainsi que d'un appareil de visée efficace sur le char-61, devraient permettre d'utiliser les blindés actuels pour la riposte jusqu'au-delà du milieu des années 1980.

La mobilité tactique à l'échelon opératif des formations mécanisées dépend principalement de l'importance de la couverture aérienne. De tous les moyens de combat dont nous disposons à cet effet, seuls les avions Tiger sont capables d'assurer la protection de l'espace aérien pendant toute l'action d'une formation mécanisée. La durée de leur engagement est toutefois limitée. De plus, le nombre d'avions dont nous disposons ne permet pas d'assurer une couverture aérienne à plus d'un Corps d'armée à la fois.

Grâce à l'acquisition d'une deuxième série de Tiger, il serait possible d'offrir une protection aérienne aux actions simultanées de deux Corps d'armée de campagne. En outre, l'introduction prévue dans le plan directeur Armée-80, de fusées de DCA, permettrait de garantir une mobilité complète de nos régiments de chars, ainsi que l'utilisation optimale de leur puissance combattive.

Compte tenu de l'état actuel de notre armement, nous nous voyons toutefois contraints de limiter les actions de formations mécanisées à des engagements sur des distances de déplacement relativement courtes (jusqu'à environ 20 kilomètres). (ats)

La fin d'un dogme

Trente-sept millions - voilà ce qu'on aura perdu en tout, dans l'aventure. Le NKPz restera ce qu'il a été jusqu'ici : un simple sigle pour un espoir. Un sigle peint sur une maquette de bois grandeur nature, bonne maintenant pour le musée.

L'espoir, c'était celui de l'industrie suisse qui souhaitait se voir confier ce contrat du siècle, elle en attendait du travail et un surcroît de «know how». L'espoir, c'était aussi celui de tous ceux qui fermement croient qu'une industrie d'armement autochtone est indispensable à notre défense nationale. Un char, à leurs yeux, voilà quelque chose qui était encore à notre portée.

La maison Contraves a reçu 37 millions pour faire ses calculs et présenter ses conclusions. Depuis ce printemps, le Département militaire les a examinés attentivement. Sa commission de l'armement, sa commission des blindés et sa commission de défense nationale (qui réunit les commandants de corps), tous, sans beaucoup hésiter, ont dit : « Restons-en là ! »

Pour le Conseil fédéral, cela n'était pas forcément décisif. Aussi, sa délégation militaire, composée de MM. Gnaegi, Furgler et Chevallaz, a-t-elle repris tout le dossier, en quatre séances. Elle a entendu les principaux intéressés. Mais sa conclusion, elle aussi, a été d'en rester là. Ce n'étaient pas les quatre autres membres du Conseil fédéral qui allaient renverser la vapeur.

Il ne reste à l'industrie suisse qu'à pleurer cette belle occasion et à chercher ailleurs les impulsions nécessaires pour développer ses connaissances. Sans doute ne manquera-t-on pas ici et là d'accuser les ateliers militaires de Thonon — ateliers de la Confédération — d'être un peu responsables de cette issue. Les avatars du char 68 n'ont pas fait la meilleure réclame au NKPz, c'est vrai. Mais, à eux seuls, ils n'expliquent pas tout.

Quant à l'indépendance qu'il conviendrait de sauvegarder en matière d'armement, voilà un dogme qui a reçu hier son coup de grâce. Manifestement, les hauts militaires et le Conseil fédéral ne le jugent plus utilisable. L'évolution des coûts dans l'armement allié à l'évolution des finances fédérales lui ont été fatales. Depuis hier, il n'y a plus qu'à en prendre note.

Du point de vue de l'emploi, ce n'est pas un drame. Il y a heureusement dans ce bas monde d'autres branches lucratives que celle de l'armement.

Du point de vue de la sécurité nationale, c'est peut-être plus ennuyeux. Mais à en juger d'après l'unanimité qui régnait au Département militaire, ce n'est pas non plus la catastrophe.

Denis BARRELET

Déception à la FTMH

La décision du Conseil fédéral a provoqué une vive déception à la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), après qu'elle a déjà déploré le fait qu'une bonne partie des dépenses d'armements vont à l'étranger.

Répondant aux questions de l'ATS, le secrétaire central de la FTMH, M. Fritz Reimann, a indiqué que, pour sauvegarder des emplois, on pourrait conclure des contrats de construction sous licence. Par contre, l'abandon du développement d'un char suisse nous fera perdre tout un «know-how», et cela définitivement, a déclaré M. Reimann, qui a conclu : « Dans ce domaine, la Suisse devient de plus en plus dépendante de l'étranger ». (ats)

Selon le Conseil fédéral

L'ASUAG ne trahit pas les buts qui ont été fixés par ses statuts

La Société générale de l'horlogerie suisse (ASUAG) ne trahit pas les buts fixés par ses statuts. Sa politique de vente ne privilégie nullement les producteurs étrangers, mais la société ne peut guère empêcher que des montres et mouvements de montres soient fabriqués à l'étranger avec des pièces détachées suisses. Cette appréciation a été donnée hier par le Conseil fédéral en réponse à une question ordinaire du conseiller national Jean Wilhelm (pdc, JU), qui critiquait la politique de l'ASUAG.

Dans sa réponse, le gouvernement rappelle que le but de l'Asuag est de stimuler la concentration de la fabrication de l'horlogerie et de ses branches

annexes en Suisse. Elle est donc tenue de servir l'industrie horlogère suisse, mais sans empêcher l'adaptation de structures désuètes aux besoins du mar-

ché : une telle politique mettrait en péril de nombreux emplois.

En ce qui concerne la politique de vente de l'Asuag, que M. Wilhelm estime discriminatoire à l'égard des membres du groupe, le Conseil fédéral indique que la société l'aurait fixée dans toute la mesure du possible en accord avec ses clients. La vente de produits semi-finis s'inscrit dans le cadre des efforts entrepris aux fins de maintenir et de consolider la position de la Suisse sur les marchés les plus divers. En l'occurrence, les producteurs étrangers sont soumis aux mêmes conditions que les membres du groupe.

Au surplus, l'Asuag n'a guère de possibilités de s'opposer à la fabrication de montres et mouvements de montres à l'étranger avec des pièces suisses, affirme le gouvernement. D'abord le problème se pose surtout dans le domaine des montres Roskopf où l'activité de l'Asuag est « assez faible ». Ensuite, la Suisse est contrainte d'exporter des pièces détachées et de procéder à l'assemblage des montres sur place si elle ne veut pas être évincée de certains marchés « fermés » (Brésil, Mexique, Inde). Enfin, certaines pièces, notamment de montres Roskopf et électroniques, doivent pour des raisons de compétitivité, être fabriquées à l'étranger où les salaires et prestations sociales sont inférieures. (ats)

Fraternité sacerdotale saint Pie X

Mgr Lefebvre réforme les structures

Mgr Marcel Lefebvre, fondateur de la « Fraternité sacerdotale saint Pie X », laquelle compte actuellement plus de 200 prêtres répartis dans une vingtaine de prieurés, de séminaires et de maisons diverses, annonce en cette fin d'année qu'il a dû, étant donné le développement de son oeuvre, revoir certaines structures. C'est ainsi que la direction même de la fraternité ne sera plus assurée depuis Econe mais depuis Rickenbach dans le canton de Soleure où a été créé une « maison générale » dont dépendent désormais les divers « districts » et diverses maisons autonomes dispersées en Italie, en France, en Autriche, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Espagne, en Allemagne, en Belgique, au Canada et en Suisse.

Mgr Lefebvre d'ailleurs séjournera désormais — lorsqu'il n'est pas dans l'une de ses nombreuses maisons qu'il visite régulièrement — non plus à Econe mais à Rickenbach où a été déplacé le personnel de son bureau. Tout son courrier est désormais acheminé

non plus vers le Valais mais vers Rickenbach. Deux proches collaborateurs du prélat ont été désignés en la personne de M. l'abbé Patrice Laroche, secrétaire général de la Fraternité et M. l'abbé Denis Roch, économiste général.

En revoyant les structures centrales de sa société, en créant une véritable « maison générale », Mgr Lefebvre, supérieur général de la « fraternité », estime « se mettre encore plus en conformité avec le droit canon et la législation de l'Eglise ». Il espère d'autre part transformer un jour, comme cela se fait au sein des ordres et congrégations religieuses de l'Eglise, en véritables provinces les « districts » ayant à leur tête un véritable supérieur, créés jusqu'ici dans sept régions du globe. (ats)

Voir autres informations suisses en page 14



Volvic.
eau pure d'Auvergne.

Parce qu'elle jaillit d'un gigantesque filtre naturel, dans le Parc des Volcans d'Auvergne, l'eau de Volvic est remarquablement pure et préservée.

Légère et équilibrée, Volvic stimule les fonctions essentielles, entraîne les toxines en douceur.

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Le Conseil national perd du temps avec l'heure d'été et modifie un peu la loi sur le droit de cité

Sous la Coupole fédérale, la deuxième semaine de session a débuté hier. Au cours d'une heure de questions...

LE GOUVERNEMENT SUR LA SELLETTE

En réintroduisant dans son règlement l'heure des questions au gouvernement, le Conseil national a visiblement tapé dans le mille.

M. Hurlimann, président de la Confédération, estime quant à lui que le transfert du centre de documentation en matière d'enseignement et d'éducation de Genève à Berne n'est pas du ressort de la Confédération...

A M. Chevallaz au sujet de nos relations avec le Liechtenstein: nos mesures monétaires et de restriction de crédit s'appliquent souvent aussi à la Principauté qui en a accepté le principe.

prononcera à son tour. La souveraineté des cantons doit être respectée. Patience et longueur de temps...

DROIT DE CITÉ: OUI A LA «PETITE RÉVISION»

Le Conseil national avait dû interrompre la semaine passée, le débat sur la modification de la loi sur le droit de cité. En plein milieu de sa discussion, faute de temps.

M. Furgler démontra la complexité du problème qui exige une solution mûrement réfléchie et différenciée, et non pas une improvisation législative.

Le Conseil national par 90 voix contre 63 suivit cet avis gouvernemental, puis adopta la «petite révision» du droit de cité par 155 voix sans opposition.

L'HEURE D'ÉTÉ: PAS TOUT DE SUITE ?

Le peuple suisse a dit non l'an passé à laisser le Conseil fédéral juge en la matière pour introduire l'heure d'été chez nous, quand tous nos voisins se seraient mis d'accord.

Le conseiller national loïcilois souligna en passant que durant des années, les cantons frontaliers romands et le Tessin étaient confrontés à l'heure d'été de la France et de l'Italie, sans que la Suisse allemande s'en émeuve le moins du monde.

à nos frontières. M. Fleber est cependant de l'avis de la minorité: ne donnons pas au souverain l'impression qu'on ne respecte pas son «non».

Les groupes politiques accusent des perplexités et visiblement, la volonté semble grande de tenir compte même dans la procédure, de la volonté populaire: donc ne rien brusquer.

Il fallut renvoyer la suite du débat au lendemain...

Hugues FAESI

Au Conseil des Etats Oui unanime au budget des CFF

Le Conseil des Etats a accepté hier à l'unanimité le budget 1980 des CFF. Les propositions du Conseil fédéral — augmentation des recettes de 40 millions, réduction des dépenses de 25 millions — n'ont pas suscité d'opposition.

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES GENEVOIS

C'est une bonne nouvelle pour les Genevois que le conseiller fédéral Willi Ritschard a annoncée à la suite de l'intervention de Mme Monique Bauer-Lagier concernant le budget des CFF: le Conseil fédéral adoptera le message sur la liaison ferroviaire Cornavin - Cointrin.

un déficit de 750 millions de francs. Le Conseil fédéral — plus optimiste que les CFF, particulièrement dans le domaine du trafic des marchandises — a ramené cette somme à 710 millions.

Le Conseil des Etats a décidé d'accepter la version du National de la loi sur les contributions à l'exploitation agricole du sol. Le projet de loi — qui est ainsi adopté définitivement par les Chambres fédérales — vient en aide aux paysans travaillant dans des conditions difficiles.

Devant le Tribunal correctionnel de Lausanne

Une colossale escroquerie manquée Le cerveau de toute l'affaire est malheureusement en fuite

A la fin de l'année 1978, trois banques suisses (à Lugano, Zurich et Lausanne) faillirent être victimes d'une énorme escroquerie à cause d'un faux télex parti de New York.

UN FAUX TÉLEX

C'est le 7 décembre 1978 que l'ordre de paiement parvint au Crédit Suisse, à Lausanne, en provenance de la City Bank Corporation, à New York.

fonds à retirer, elle s'affola et demanda conseil à la direction de la banque, qui déclara vouloir se renseigner à New York.

TROIS ACCUSÉS

Les trois accusés qui comparaissent devant le Tribunal de Lausanne sont deux Italiens, L. O., 50 ans, conseiller financier, domicilié à Pully (dont on avait déjà parlé dans l'affaire de la Lockheed, en Italie, et dans celle de la Continentale, à Lausanne), et G. M., et une Suisse, dame M., déléguée médicale.

L. O. aurait conseillé à Mme M. de retirer l'argent de la banque lausannoise et de le transformer en trente chèques au porteur d'un demi-million de dollars.

Hier, lors de l'audition des témoins, le directeur adjoint de la banque lausannoise a assuré que, de toute façon, son établissement n'aurait pas versé les fonds sans une vérification à New York, qui aurait révélé la tentative d'escroquerie.

LAUSANNE. — L'initiative législative cantonale lancée par le Parti libéral vaudois pour la suppression de l'impôt locatif et l'encouragement de la propriété familiale a largement abouti: quelque 35.000 signatures ont été recueillies en trois mois et seront déposées le 5 décembre, alors que 12.000 auraient suffi.

BERNE. — Une délégation du Parti socialiste suisse (pss) participe au congrès du Parti social-démocrate ouest-allemand (spd) qui s'est ouvert hier à Berlin-Ouest.

Au Casino de Campione Incendie

Un incendie au Casino de Campione, l'enclave italienne dans le canton du Tessin, a causé des dégâts pour environ 100 mille francs suisses notamment au mobilier de l'établissement.

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES Direction: Roger Vuilleumier Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for BALE and ZURICH, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Cours indicatifs, Billets de banque étrangers, and Fonds de placement communiqués par l'Union de Banques Suisses.

Table of stock market data for Fonds de placement communiqués par l'Union de Banques Suisses, Communiqués par la BCN, and Indice Boursier SBS.

...avec du goût. **Muratti 2000**

NOUVEAU: Extra Longs

7mg 0,6mg Condensat Nicotine
9mg 0,8mg Condensat Nicotine

0279 Aroma Plus

CONFISERIE ROULET

Nos chocolats surfins: un messager séduisant

Succ. E. FRISCHKNECHT
 La Chaux-de-Fonds
 Place-Neuve 10
 Tél. 039 23 47 72

CONFISERIE ROULET

CHARLES BERSET

Pour un appartement, des bureaux, des locaux, des garages

Consultez nos vitrines

Rue Jardinière 87
 Avenue Léopold-Robert 22

PARTICULIER est acheteur

d'immeubles locatifs

anciens ou à rénover si possible centre ville ou immeubles neufs de bon rendement.

Tél. (037) 24 40 70, heures de bureau ou écrire à Case postale 726, 1701 Fribourg.

A louer tout de suite ou à convenir, rue des Arêtes 5-7-9

appartements

de 2 et 3 1/2 pièces confort moderne, se prêtent éventuellement aussi pour bureaux. Pour visiter, s'adresser à Mme Delen, concierge, tél. (039) 23 03 79.

Fiduciaire de Gestion et d'Informatique S.A. Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 63 68.

Publicité intensive - Publicité par annonces.

Mélanges

FEMME de ménage, sachant repasser, cherche à faire des heures. Tél. (039) 22 67 47, dès 19 heures.

DENNER économie garantie!

valable du 4.12.79

Sais Huile

Huile surfine à base d'arachides et de graines de tournesol

1 litre ~~4.80~~ **4.30**

Dorina frit

dénomination internationale des acides gras poly-insaturés

graisse végétale pure, riche en vitamines A, D et E. teneur élevée en huile de tournesol saine,

450 g ~~3.40~~ **2.95** (100g -65)

BROXO JET La douche buccale de Walther

Grâce aux microjets de haute fréquence, elle éloigne tous les restes d'aliments entre les dents. La pression de l'eau est réglable. Déjà après un court emploi, vous ressentez un effet agréable sur vos gencives.

1 pièce **120.-**

ZWEIFEL

Chips Nature le complément idéal pour tous vos menus

270 g ~~3.40~~ **2.70** (100 g 1.-)

1001 Jeunesse

La ligne complète de soins pour les peaux juvéniles et sensibles. ensemble-cadeau

- crème de jour 54 ml
 - crème de nuit 54 ml

9.50

en plus: cadeau jubilé 1 lait détergent à 200 ml. en valeur gratuit **Fr. 5.60**

Eau de Cologne originale

Farina gegenüber

à moitié prix

125 ml ~~15.80~~ **7.90** (100 ml 6.32)

Kjeldsens

Cookies au beurre du Danemark

454 g ~~6.20~~ **5.25** (100 g 1.16)

Hit Pour les petits amateurs et «grands» collectionneurs voitures miniatures en métal de POLISTIL et BURAGO

divers modèles comme: BMW, Ferrari, Mercedes, Alfa Romeo, Lancia etc.

Echelle 1 : 43 **2.50** Echelle 1 : 24 **7.50**

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Les nordiques du Giron jurassien à l'entraînement aux Cernets



La photo de famille des fondeurs qui se sont livrés à l'entraînement dimanche aux Cernets. (Photo Impar-Charrère)

Dernièrement, les skieurs alpins du Giron jurassien accomplissaient leur test de condition physique à Feurier, sous l'œil critique de Pierre-André Juvet. Les résultats avaient paru encourageants, chaque sportif ayant bien préparé physiquement la nouvelle saison. Samedi, aux Cernets-Verrières, les nordiques de cette même association se sont également retrouvés, pour faire le point avant les grandes compétitions de la saison.

PAS DE FIGURATION

Si tout avait été parfaitement organisé pour accueillir les fondeurs jurassiens sur les hauts versants, la neige par contre était bien rare, ce qui a obligé les entraîneurs à prendre la direction du Cernil, où quelques centimètres « d'or blanc » ont permis de chausser les skis. Les quelque 40 participants à cet entraînement ont réalisé des prouesses, ce qui se comprend facilement, car les fondeurs jurassiens ne se contentent généralement pas de faire de la figuration.

Tant André Rey que Roland Mercier ou Francis Jacot et Sylvain Guenat — ils font tous partie des cadres helvétiques — ont réalisé d'excellents résultats dimanche au Cernil. Les entraîneurs Ducommun, Brunisholz, Froidevaux et Nicolet avaient l'air particulièrement satisfaits. Comme l'étaient les juniors membres des sélections suisses, Steve Maillardet, Marc Dreyer, J.-Ph. Marchand et Daniel Sandoz.

ques — ont réalisé d'excellents résultats dimanche au Cernil. Les entraîneurs Ducommun, Brunisholz, Froidevaux et Nicolet avaient l'air particulièrement satisfaits. Comme l'étaient les juniors membres des sélections suisses, Steve Maillardet, Marc Dreyer, J.-Ph. Marchand et Daniel Sandoz.

CHEZ LES FILLES

Marianne Huguenin et Christine Jeanmaire se sont également distinguées. Quant aux autres fondeurs, moins connus mais tout aussi méritants, ils ont mis tout en œuvre pour satisfaire leurs entraîneurs. Ce cours a un beau succès et il reste maintenant à

confirmer ces bonnes dispositions lors des championnats suisses des 50 km. qui auront lieu fin décembre à la Lenk. J.-J. C.

Nouveauté aux concours du Sport-Toto La formule « hockey sur glace-football »

Le vœu exprimé depuis longtemps par les nombreux amis du hockey sur glace se réalise: ce sport, actuellement en grande vogue auprès du public, fait son entrée au Sport-Toto (concours au résultat et Toto-X). La formule « hockey sur glace-football » figurera cet hiver au programme de huit concours au résultat et du Toto-X comptant chacun quatre matchs du championnat de hockey sur glace de Ligue nationale A. Le Sport-Toto bénéficie ainsi d'un apport intéressant durant la pause d'hiver du football suisse où il doit faire appel aux matchs étrangers.

UNE SOLUTION IDEALE

Pourquoi seulement quatre matchs de hockey sur glace? La réponse est simple: d'une part, les rencontres de Ligue nationale A jouissent d'une plus grande popularité et, d'autre part, les résultats nuls sont rares en hockey sur glace. Il en résulte une diminution du degré de fréquence du pronostic « x » et du degré de difficulté du concours même, et le montant des gains s'en trouve simultanément influencé. Ceci a d'autant plus d'importance que les matchs No 1-13 du concours au résultat comptent aussi pour le Toto-X qui est ainsi également concerné. La formule « 4 fois hockey sur glace » avec matchs de football apparaît comme une solution idéale, le risque de concours trop faciles — avec les désavantages que cela comporterait — n'existant pratiquement pas et le championnat de

hockey sur glace étant d'autre part passionnant et très équilibré.

L'introduction de matchs de hockey sur glace au Sport-Toto est une mesure destinée à stimuler l'intérêt à ses concours auprès d'une clientèle déjà acquise ou potentiellement intéressée.

A VOUS DE JOUER, AMIS DU HOCKEY

Les matchs de hockey sur glace figurent désormais au Sport-Toto... l'écho devrait être positif. Aux fans du hockey sur glace de soutenir activement cette nouvelle formule attrayante.

La nouvelle formule n'influence en rien les habitudes du participant et le règlement des concours de la Société du Sport-Toto ne subit aucune modification. Sur le coupon, les matchs de hockey sur glace porteront les numéros 1 à 4 et feront l'objet d'une désignation spéciale.

Football: coup d'œil hors de nos frontières

La 11e journée — sans surprise — du championnat d'Italie a confirmé l'avance chronique des attaquants italiens: huit buts seulement ont été marqués et aucun des buteurs attitrés du Calcio, qu'il s'appelle Rossi, Giordano ou Bettega, n'a connu la réussite.

L'Internazionale, le leader, courait le plus grand risque au cours de cette 11e journée en se déplaçant à Cagliari. En y réussissant le match nul (1-1), les Milanais ont réussi la meilleure opération du jour puisque leurs rivaux locaux de l'AC Milan ont été tenus en échec (0-0) à domicile par Udinese, que la Juventus a été battue (0-1) à Avellino et que l'AC Torino a été incapable de prendre le meilleur sur Catanzaro (0-0).

L'Inter, qui restait sur une défaite subie mercredi dernier en Coupe d'Italie contre la Juventus, n'a pas eu la partie facile à Cagliari. Les Sardes, révélation de la première partie du championnat, ont dominé durant les 45 premières minutes. Ils se créèrent alors une demi-douzaine d'occasions de buts. Bordon, le gardien de l'Inter, fut sauvé une fois par l'un de ses montants. Une autre fois par un coéquipier qui sauva sur la ligne de sorte que la mi-temps arriva sur un score de 0-0.

Poursuivant sur sa lancée, Cagliari ouvrit assez logiquement la marque à la 68e minute par Selvaggi. Mais la réaction des Milanais fut vigoureuse. Ils s'assurèrent rapidement la direction du jeu. A la 77e minute, à la suite d'une action confuse dans la surface de réparation sarde, Pasinato égalisait. L'excellente fin de match des Milanais est d'autant plus remarquable que leur déplacement avait été particulièrement pénible. A la suite du mauvais temps, ils avaient mis plus de 28 heures pour se rendre en Sardaigne.

En revanche, tous les adversaires directs de l'Inter ont déçu. Et en premier lieu l'AC Milan, le tenant du titre, qui a été incapable, à San Siro, de battre la modeste Udinese (0-0). Torino n'a pas été plus brillant face à la

Italie: une journée pour rien

défense renforcée de Catanzaro, et ce malgré la rentrée de Renato Zaccarelli. Quant à la Juventus, elle s'est également heurtée, à Avellino, à une défense regroupée. Mais ses attaquants ont fait preuve d'une telle maladresse qu'en définitive, la défaite subie (penalty transformé par Pontì à la 41e minute) n'a rien de scandaleux.

Le classement: 1. Internazionale 11-17; 2. AC Milan 10-14; 3. Torino 11-13; 4. Cagliari 11-13; 5. Perugia 11-12; Avellino 11-12; 7. Juventus 11-12; 8. Lazio 11-11; 9. Bologna 11-11; 10. AS Roma 11-11; 11. Udinese 11-9; 2. Ascoli 11-9; 13. Napoli 10-8; 14. Fiorentina 11-8; 15. Catanzaro 11-8; 16. Pescara 11-6.

Coupe des nations de bob, à Koenigsee

Les deux Allemagnes devant la Suisse

A Koenigsee, la RDA a remporté pour la première fois la Coupe des nations de bob à deux. Elle a devancé la RFA, tenante du trophée, et la Suisse. Elle a toutefois laissé échapper la première place du classement individuel, qui est revenue aux Allemands de l'Ouest Stefan Gaisreiter et Dieter Gebhard, lesquels étaient déjà en tête à l'issue de la première journée.

Vainqueurs l'an dernier, les Suisses Erich Schaerer et Sepp Benz ont dû se contenter de la quatrième place. Les Suisses, dont on a prévu qu'ils ne trouvent leur meilleur rendement que plus tard dans la saison, ont droit à des circonstances atténuantes. Ils ont cependant pu se convaincre que la plupart de leurs adversaires, les Allemands de l'Est en particulier, étaient en net progrès par rapport à la saison dernière.

Par nations: 1. RDA, 92 p.; 2. RFA, 77; 3. Suisse, 70; 4. Autriche, 53; 5. Italie, 38; 6. Roumanie, 11; 7. Tchécoslovaquie, 9.

Classement individuel: 1. Stefan Gaisreiter - Dieter Gebhard (RFA) 209"23 (52"53 - 52"70 - 52"00 - 52"20); 2. Bernhard Lehmann - Eberhard Weise (RDA) 209"54 (52"33 - 53"02 - 51"73 - 52"46); 3. Horst Schoenau - Andreas Kirchner (RDA) 210"52 (52"37, 53"02 - 52"45 - 52"68); 4. Erich Schaerer - Sepp Benz (S) 210"76 (52"73 - 53"12 - 52"18 - 52"73); 5. Meinhard Nehmer - Bogdan Musiol (RDA) 210"82; 6. Bernhard Germeshausen - Hans Jurgen Gerhardt (RDA) 211"10; 7. Peter Schaerer - Max Ruegg (S) 211"29; 8. Hans Hiltbrand - Walter Rahm (S) 211"99. — Puis: 22. Ralph Pichler - Georges Klaus (S) 215"35; 25. Hugo Leutenegger - Peter Thum (S) 216"38.

Championnat romand de lutte libre par équipes

Le Sporting de Martigny et le RC de la Singine ont obtenu leur qualification pour la finale du championnat suisse par équipes de lutte libre, qui aura lieu à Oberriet les 15 et 16 décembre. Lors du sixième et dernier tour du championnat romand par équipes, les deux qualifiés de la région I de la Fédération

suisse de lutte amateur ont obtenu une nouvelle victoire. Résultats du dernier tour:

Vevey - Singine 8-32 (2-8); Domdidier - Martigny 20-24 (4-6). — Classement final du championnat romand par équipes (six matchs): 1. Sporting Martigny, 6 victoires; 2. RC Singine, 4; 3. Domdidier, 2; 4. Vevey, 0.

LES QUALIFIÉS POUR LA FINALE SUISSE

Champion suisse de lutte libre par équipes depuis deux ans, la Laenggasse de Berne n'est pas parvenue à obtenir sa qualification pour la finale du championnat suisse par équipes des 15 et 16 décembre à Oberriet. Les Bernois ont terminé à la troisième place en Suisse centrale.

Sporting Martigny et la Singine (région I), Willisau et NTV Bâle (région II), Kriens et Einsiedeln (région III), participeront à ce championnat suisse, qui se disputera sous la forme d'un tournoi où toutes les équipes en lice se rencontreront.

Patinage artistique

Répétition générale pour Denise Biellmann

Une semaine avant les championnats suisses à Berne, Denise Biellmann et Olivier Hoener, tenants des titres, ont profité des championnats cantonaux zurichois pour effectuer une répétition générale, à la patinoire du Dolder de Zurich. Pour tous deux, ce fut une réussite. Résultats:

MESSIEURS: 1. Olivier Hoener (Zurich) 5 et 100,52. — DAMES: 1. Denise Biellmann (Zurich) 5 et 106,88; 2. Salomé Brunner (Effretikon) 10 et 95,76; 3. Mirella Grazia (Zurich) 15 et 95,00.

France: une folle journée

La dix-neuvième et dernière journée des matchs aller du championnat de France aura été assez folle. Qu'on en juge: Monaco, champion d'automne, a concédé sa première défaite sur son terrain devant Valenciennes. Par ailleurs, Strasbourg, loin de profiter de ce faux-pas monégasque, s'est fait battre, lui aussi devant son public, par Nice. De plus, Saint-Etienne a concédé un nouveau match nul à Geoffroy-Guichard devant Bordeaux. Brest enfin, lanterne rouge du classement, a fêté sa première victoire en première division en dominant nettement Lyon. On le voit, les surprises n'ont pas manqué.

Privé d'Onnis, Monaco s'est montré totalement impuissant face à une équipe de Valenciennes qui a assuré une victoire inespérée grâce à un petit but de Toko (55e minute). Certes, les joueurs de la Principauté ont dominé sur l'ensemble d'une rencontre suivie par 2358 spectateurs seulement, mais sans jamais se créer de réelles chances de but. A la Meinau, Strasbourg se retrouva rapidement mené 0-2 par Nice, qui avait pris un départ en fanfare grâce à Ferri (13e) et Castellani (23e). Decastel réduisit alors la marque (33e) et Wagner égalisait (65e). On se disait alors que les Alsaciens allaient refaire surface. Mais sur l'engagement du but égalisateur de Wagner, Ferri à nouveau partait à toute allure pour donner la victoire aux Niçois.

Tout avait bien débuté pour les « verts » à Geoffroy-Guichard où se pressaient 25.000 spectateurs. On jouait depuis trois minutes à peine qu'Elie

parvenait à tromper le gardien bordelais Delachet. Mais la formation stéphanoise devait rapidement se désunir et payer chèrement sa désinvolture: Soler (26e), Gemmrich (40e) et Giresse (42e) donnaient un avantage de deux buts aux Girondins avant la pause. Par la suite, les Stéphanois devaient se reprendre et ils allaient en profiter de tous les instants. Ils devaient être récompensés par un but de Rep sur penalty (51e) puis par l'égalisation de Larios (59e). Mais ils avaient joué avec le feu...

Les 9000 supporters bretons du FC Brest ont enfin pu fêter un succès de leurs protégés. Face à une équipe lyonnaise en pleine déroute, les Bretons n'ont pas fait le détail, l'emportant par 5-1. A relever par ailleurs la bonne opération réalisée par Nantes, net vainqueur de l'Olympique Marseille (4-1) et par Sochaux, qui a réussi le partage des points à Laval (3-3), un stade où peu d'équipes ne laissent pas des plumes. Enfin, à noter également la progression confirmée de Lens, vainqueur du derby du nord qui l'opposait à Lille (5-3).

Le classement: 1. Monaco 19-29; 2. Nantes 19-27; 3. Saint-Etienne 19-26; 4. Sochaux 19-25; 5. Strasbourg 19-21; 6. Lens 19-21; 7. Nîmes 19-21; 8. Valenciennes 19-21; 9. Lille 19-20; 10. Paris Saint-Germain 19-20; 11. Laval 18-19; 12. Angers 19-19; 13. Nancy 18-16; 14. Nice 18-16; 15. Metz 19-15; 16. Bordeaux 18-14; 17. Bastia 19-14; 18. Lyon 19-13; 19. Marseille 19-12; 20. Brest 19-7.

Nouveau scandale en Espagne

Les semaines et les scandales se suivent dans le football espagnol où un nouveau cas de fraude a été découvert dans le championnat de première division.

Le gardien uruguayen Gustavo Fernandez, qui opère à Séville, a été international à six reprises avec son pays, et il participa au « Mondial » de 1974 en Allemagne comme troisième gardien. Pourtant, Gustavo Fernandez opère à Séville en qualité d'« oriundo » susceptible d'être sélectionné dans l'équipe espagnole, c'est-à-dire comme un joueur n'ayant jamais été international dans son pays d'origine. En effet, à Séville, les deux places légales d'étrangers sont occupées par les Argentins Scotta et Bertoni.

Pourtant, la Fédération uruguayenne aurait envoyé une lettre de sortie à son homologue espagnole en précisant que Gustavo Fernandez n'avait jamais été international. Il s'agit de la deuxième affaire de cet ordre qui éclate en Espagne en un mois. En effet, l'Argentin Dario Felman jouait dans les mêmes conditions à Valence qui possède deux étrangers, Mario Kempes et Rainer Bonhoff. Felman a été suspendu par la Fédération espagnole et la même mesure sera appliquée à Gustavo Fernandez. Mais on parle déjà d'un nouveau cas qui concernerait cette fois un joueur beaucoup plus important.

L'IMPARTIAL

Dès maintenant décembre gratuit

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le:

je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom: _____

Prénom: _____

Domicile: _____

No postal: _____

Localité: _____

Signature: _____

ABONNEMENTS: 3 mois Fr. 33.50; 6 mois Fr. 63.50; annuellement Fr. 120.—.

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds.

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

**DÉPARTEMENT
DES TRAVAUX
PUBLICS**

Le Service cantonal des automobiles cherche pour son service technique de La Chaux-de-Fonds un

INSPECTEUR

chargé des examens de conduite et/ou des contrôles de véhicules.

Exigences :

- qualification selon l'OAC, art. 65
- 24 ans révolus
- posséder depuis 3 ans au moins un permis de conduire suisse des catégories B (voitures automobiles d'un poids total jusqu'à 3,5 t. et 8 places assises au maximum, conducteur non compris) ou C (voitures automobiles servant au transport de marchandises et dont le poids total excède 3,5 t.) sans avoir compromis pendant cette période la sécurité routière en violant des règles de circulation.

Traitement et obligations : légaux

Entrée en fonction : à convenir

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 8 décembre 1979.

Multisol

lino - plastique - tapis - parquets

A. Grilli - G. Locorotondo

Paix 84 - Tél. 039 23 92 20

A VENDRE À MARIN

proximité transports publics, écoles, centre d'achat,

TERRAINS

aménagés, plats, permettant la construction de maisons familiales uniquement, très beau dégagement. Parcelles de 920 à 950 m².

Seiler & Mayor S.A., tél. (038) 24 59 59, Promenade-Noire 10, 2000 Neuchâtel.

Commerce de fourrures

Bornand & Cie - Tél. (038) 57 13 67

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

VISONIS de l'OREE



COLLECTION 1979 - 1980

swakara ● loup ● chat-lynx ● renard
vison ● pattes de vison, etc.

Tailles 36 à 48-50 en stock

A DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX

ATELIER moderne sur place - **FRIGO**

Fabrication ● Réparation ● Nettoyages ● Entretien

Fermé le lundi



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

**Vaccination publique officielle
contre la poliomyélite**

Nous attirons l'attention de la population sur la prochaine campagne officielle de vaccination contre la poliomyélite organisée sur recommandation du Service cantonal de la santé publique. Cette vaccination est destinée aux personnes suivantes:

1. Tous les nouveau-nés d'au moins quatre mois.
2. Les enfants et les adultes qui n'ont pas encore été vaccinés avec du vaccin poloral.
3. Pour les personnes dont la vaccination ou une revaccination remonte à plus de cinq ans, il est conseillé de se présenter à nouveau pour un rappel.

Nous recommandons vivement à chacun de profiter de cette occasion facile et agréable (ingestion sous forme de sirop) pour se prémunir avec efficacité contre cette maladie qui existe encore à l'état endémique dans certaines régions du globe et dont les conséquences peuvent être très graves.

La vaccination aura lieu au Service médical de soins à domicile, rue du Collège 9, le mercredi 12 décembre de 17 h. à 19 h. Les frais sont les suivants:

- Fr. 4.- pour une vaccination complète
- Fr. 2.- pour un rappel
- Fr. 2.- pour l'établissement d'un certificat de vaccination.

Prière de s'inscrire auparavant, dès ce jour, auprès du Service d'hygiène, soit au bureau Av. Léopold-Robert 36, soit par téléphone (039) 21 11 15.

Les personnes possédant déjà un livret de vaccination sont priées de s'en munir le jour de la vaccination.

COMMISSION DE SALUBRITÉ PUBLIQUE

OFFRES D'EMPLOIS



NOUS ENGAGEONS

passeurs(euses) aux bains

qualifiés, pouvant travailler indépendamment, postes à responsabilités

facturière-comptable

employée de bureau

employée de fabrication

postes à responsabilités
pouvant commencer dès le lundi 7 janvier 1980

Se présenter ou téléphoner:

LUCIEN ZBINDEN, Morgarten 12
Tél. (039) 26 58 78

DÉSIRONS ENGAGER

1 décolleteur diplômé CFC

pour conduite d'un groupe de machines y compris mises ne train.

1 mécanicien de précision

pour travaux d'entretien et fabrication d'outillages.

Personnel féminin

pour travaux sur petite machine de reprise.

Tél. (032) 97 18 23, interne 13 ou se présenter.

VORPE S.A. - SOMBEVAL
2605 SONCEBOZ



**L'emballage
approprié pour
vos colis postaux**



Maintenant, les PTT mettent un emballage pratique à votre disposition. Un sac en plastique contient tout ce qu'il vous faut pour préparer vos colis postaux: une boîte en carton, un ruban adhésif, une ficelle. Vous avez le choix entre quatre grandeurs différentes et l'emballage spécial pour les bouteilles.

Le POST PAC c'est votre colis postal.

Le préparer, le recevoir est un plaisir égal!

**En vente au guichet postal
et chez votre papetier**

Confectionné avec le concours de handicapés

Relais de l'habitation

Bevaix

CITÉ DU LAC SA
A mi-chemin
entre Neuchâtel et Yverdon

Tél. 038/461393
à côté du
Restaurant de l'Hippocampe

Meubles de style, classique et rustique

Tapis d'Orient - Rideaux

Lustrerie - Fer forgé - Artisanat

2000 m² d'exposition entièrement renouvelée

NOCTURNES

mercredis 5/12 décembre

ouvert jusqu'à 22 h.

ENTRÉE LIBRE

- Service après-vente
- Reprise de votre ancien mobilier
- Facilités de paiement
- Livraisons franco domicile

Grande place de parc

Heures d'ouverture:
chaque jour de 9 h. à 12 h.
et de 13 h. 30 à 18 h. 30
samedi de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h.

**Prêt
personnel
sans risque**

038-24 61 41

Service personnalisé. Avantageux tarif (tout compris). Service rapide, sans complications. Protection assurée en cas de maladie, accident, invalidité ou décès. Discretion à travers le secret bancaire. **Téléphonez-nous.**

banque aufina

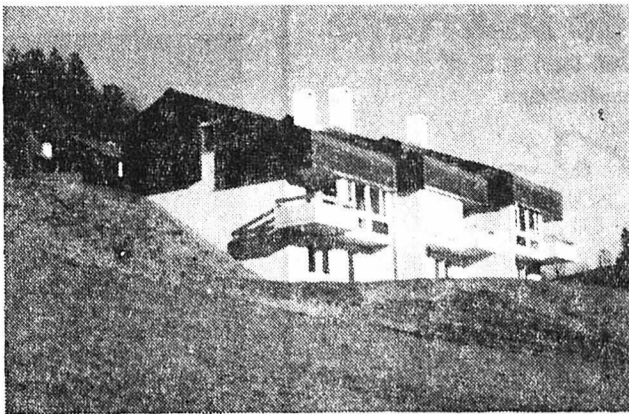
Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

2001 Neuchâtel, 9, place Pury

Maison familiale

jumelée comprenant 5 1/2 pièces, cheminée de salon, cuisine agencée, bain avec lavabo et WC, WC indépendants, cave-abri, buanderie, balcon. Surface habitable 154 m²

CONDITION AVANTAGEUSES
POSSIBILITÉ DE PRÊT FAVORABLE

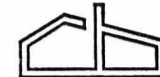


Le Cerisier 2e groupe

Magnifique situation aux abords immédiats de la ville
Notice à disposition. Pour visiter:

Charles Berset

Gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds - Jardinière 87
Tél. (039) 23 78 33



Hypermarché JUMBO

La Chaux-de-Fonds

mercredi 5 décembre

le Père-Noël descend du ciel !



Cette année, c'est en parachute que le Père-Noël arrivera à Jumbo!

L'atterrissage sur le parking est prévu vers 15 h. De nombreuses friandises attendent les enfants sages...!

La Chaux-de-Fonds

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu



81 L

Publicité intensive - Publicité par annonces.

ING. DIPL. FUST

Des appareils électroménagers sont des cadeaux de Noël très appréciés.

De la machine à laver au fer à repasser, nous vous montrons toutes les marques de qualité connues aux prix FUST les plus bas!

- Conseils neutres
- Location avec droit d'achat en tout temps
- Service après-vente très avantageux ou en abonnement

Tous nos magasins sont ouverts toute la semaine, même entre Noël et Nouvel-An!

Ing. dipl. EPF FUST

La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. (039) 26 68 65

Bienne: 36, rue Central, tél. (032) 22 85 25

et 36 succursales.

CHINE: EXPOSITION-VENTE

- Livres pour adultes et enfants - Artisanat - Objets d'art - Affiches

Rouleaux de printemps

Thé - Vin

- Expo de photos - Diapositives

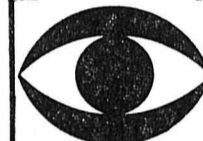
Vendredi 7 décembre, de 16 à 21 h. - Samedi 8 décembre, de 10 à 21 h.

Dimanche 9 décembre, de 10 à 17 h.

HALLE AUX ENCHÈRES, LA CHAUX-DE-FONDS

Connaissance de la Chine - La Chaux-de-Fonds

von gunten



Depuis 15 ans
Certificat fédéral
d'adaptateur

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03



L'annonce reflète vivement du marché

dans votre journal

Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

Nous cherchons pour notre jeune garçon

place d'apprenti cuisinier

Entrée en fonction: août 1980.

Tél. (039) 32 14 48.

MOJON - SPORTS

Envers 57 - LE LOCLE

LIQUIDATION PARTIELLE

autorisée par la Préfecture du 10 novembre au 31 décembre 1979.

RABAIS jusqu'à **50%**

Votre prochaine CHEMISE LIBERO de KAUF

vous la trouverez certainement chez



CONFECTION

Rue Daniel-JeanRichard 15
LE LOCLE

A LOUER AU LOCLE
Grand-Rue 16

un appartement de 2 pièces

cuisine aménagée, salle de bain et un réduit.

S'adresser au Crédit Foncier Neuchâtelois du Locle,
Tél. (039) 31 16 66.

Tous les tapis et rideaux

Sur mesure. Pose rapide et soignée. Prix discount

Tél. (039) 31 38 85 de 14 à 18 h.

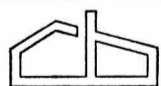
PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

A louer

appartement neuf 3 pièces, confort.

S'adresser: Mme Coassin, Crêt 14, de 18 à 20 h.

Publicité intensive - Publicité par annonces.



A LOUER POUR DATES À CONVENIR

APPARTEMENT

de 3 pièces, dans immeuble moderne, service de conciergerie, ascenseur, cuisine agencée d'un frigo, rue de la Paix.

APPARTEMENT

de 2 pièces, dans immeuble moderne, service de conciergerie, ascenseur, rue du Beaufort.

LOCAL

à l'usage de magasin, appartement de 3 chambres à disposition avec salle de bain, chauffage central général, rue du Temple-Allemand.

CHAMBRE

chauffée, WC, rue de la Charrière.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33



Téléviseur Kenwood 66 cm. Pal/Secam

Télécommande Garantie 1 an Service 24 h.

2565.- Location-vente 70.75 par mois

GRATUIT
1 cadeau
de 33 cm.

Serre 90
La Chx-de-Fds
Tél. 23 00 55

TOM and JERRY



Me Rumo président de la Ligue nationale fait le point

Des précisions sur le cas du coach Léon Walker

Le président de la Ligue nationale communique :

« En date du 1er décembre 1979, le comité central de l'ASF et le comité de la Ligue nationale se sont réunis à Berne pour examiner, à la lumière notamment des rapports Wytenbach et Jordan, le nouveau « concept directionnel » de l'équipe nationale. Au cours d'un débat productif, des options fondamentales ont été dégagées. Le débat a permis de constater qu'il y avait sur tous les points une convergence de vues qui fait augurer favorablement des relations futures entre la Ligue nationale et l'ASF. »

UNE PREMIÈRE

C'est la première fois que le comité central de l'ASF se réunissait avec le comité de la Ligue nationale. C'est parce que ce fait a paru significatif et important aux responsables qu'un communiqué a été rédigé à l'intention des organes de presse.

Cet aspect fondamental de la réunion semble cependant avoir échappé à un certain nombre de commentateurs qui ont parlé de divergences entre la Ligue nationale et l'ASF, s'agissant du choix de l'entraîneur de l'équipe nationale. Cette interprétation est erronée et, au demeurant, incompatible avec le texte du communiqué et cela pour les raisons suivantes :

CINQ POINTS PRÉCIS

■ L'assemblée composée du comité central de l'ASF et du comité de la Ligue nationale n'est pas un organe statutaire. Elle n'est habilitée par conséquent à prendre aucune décision. Elle ne pouvait donc pas décider de la prorogation du contrat de l'entraîneur national actuel. Elle était destinée uniquement à permettre un échange de vues dont le résultat fut extrêmement positif.

Hockey sur glace

Toujours Martel

A l'issue des matchs de ce week-end, le Canadien Serge Martel est toujours le meilleur marqueur du pays. Classement :

1. Serge Martel, Berne, 9 buts, 14 assists, 23 points ; 2. Lauri Mononen, Berne, 15-5-20 et Guido Lindemann, Arosa, 10-10-20 ; 4. Jean-Guy Gratton, Lausanne, 11-7-18 ; 5. Bernard Gagnon, Kloten, 12-5-17 ; 6. Giovanni Conte, Bienne, 12-4-16 ; Craig Sarnier, Davos, 12-4-16 ; Claude Friederich, Lausanne, 11-5-16 ; Steve Latinovich, Bienne, 11-5-16 ; Gérard Dubi, Lausanne, 7-9-16, et Bernhard Neining, Arosa, 5-11-16 ; 12. Jurg Berger, Langnau, 9-6-15 ; Markus Graf, Langnau, 6-9-15 ; et Claude Soguel, Davos, 5-10-15.

Championnat suisse juniors

Elite A: Davos - Croire, 13-4 ; Bienne - Kloten, 0-9 ; Olten - Arosa, 3-2 ; Coire - Langnau, 1-4 ; Davos - Berne, 4-6.
Elite B, groupe ouest: Lausanne - Forward Morges, 2-1 ; Genève-Servette - Viège, 7-2 ; Fribourg - La Chaux-de-Fonds, 8-4 ; Lausanne - Langenthal, 3-7.
Groupe est: Dubendorf - Grasshoppers, 5-1 ; Kusnacht - Ambrì-Piotta, 6-12 ; Zoug - Coire, 8-4 ; Uzwil - Dubendorf, 1-9.

CHAMPIONNAT DE 2e LIGUE

Tramelan - Ajoie II 2-2

(0-1, 2-1, 0-0)

Buts pour Tramelan: Raoul Vuilleumier et Piaget.

Tramelan a perdu son premier point de la saison face à une équipe de jeunes qui ont affiché une belle volonté. Ajoie II, formé essentiellement de juniors, possède dans ses rangs des éléments qui ont donné du fil à retordre aux Tramelots. Relevons l'excellente partie du portier des locaux Mast qui, à plus d'une reprise, s'est distingué donnant confiance à ses coéquipiers. Si on pouvait compter sur la rentrée de Geiser, Tramelan devait se priver des services de Willy Vuilleumier, Waelti et Baertschi.

Avec ce demi succès, tous les espoirs sont confirmés et Tramelan qui se trouve seul au commandement de son groupe devra encore battre Corgémont et Moutier II si cette équipe désire terminer ce premier tour sans perdre de rencontre, ce qui est tout à fait possible, compte tenu des prestations des hommes de l'entraîneur Perret et qui sont coachés à merveille par Denis Berberat. (vu)

AUTRE RÉSULTAT

Corgémont - Delémont 2-7 (1-2, 0-3, 1-2).

TROISIÈME LIGUE

La Brévine - Marin 1-2 ; Les Joux-Derrière II - La Brévine 3-4.

Le Fuet - Reuchenette 8-0 (1-0, 2-0, 5-0).

CHAMPIONNAT DES JUNIORS

Ajoie - Berthoud 3-6 (0-1, 2-2, 1-3). Thoue - Moutier 2-2 (0-1, 1-1, 1-0).

CHAMPIONNAT DES NOVICES

Ajoie - Moutier 2-1.

■ La nomination de l'entraîneur de l'équipe nationale appartient au comité central de l'ASF. Le comité de la Ligue nationale a un droit de proposition consacré par les statuts. Ce droit n'a pas encore été exercé. Il le sera au cours du mois de décembre, comme l'indique clairement le communiqué.

■ Le contrat avec M. Léon Walker n'arrive à expiration que le 1er juillet 1980. Le droit de proposition de la Ligue nationale interviendra donc en temps opportun. Il n'est ni prématuré ni tardif. L'équipe nationale, contrairement à ce qui a été affirmé par certains journalistes, n'est donc pas sans coach.

■ Le comité de Ligue nationale donnera son préavis en toute indépendance.

Cyclisme

Schoenenberger champion suisse juniors sur piste

Le jeune Saint-Gallois d'Uzwil Leo Schoenenberger (17 ans), a remporté au Hallenstadion de Zurich le premier championnat suisse juniors de la piste, qui s'est couru sous la forme d'un omnium en quatre manches. Classement (15 concurrents) :

1. Leo Schoenenberger (Uzwil) 6 pts ; 2. Pius Wieland (BHDS) 16 pts ; 3. Marcel Staeuble (Kaisten) 18 pts ; 4. Peter Rutz (Vaduz) 19 pts ; 5. Maurer (Affoltern am Albis) 20 pts ; 6. Max Burkhalter (Ersigen) 21 pts. — Vainqueurs des disciplines: Kilomètre, Schoenenberger en 1'11"876 ; Vitesse, Staeuble. — Course aux points sur 25 kilomètres, Schoenenberger. — Poursuite sur 3 kilomètres, Schoenenberger en 3'47"95.

Les skieuses à l'entraînement, à Val-d'Isère

Hanni Wenzel devant les Suissesses

Hanni Wenzel (Lie) s'est montrée la plus rapide lors des entraînements chronométrés de hier, à Val d'Isère, entraînements disputés sous le soleil et sur une piste en parfait état. La championne du Liechtenstein a en effet réussi le meilleur temps dans chacune des deux descentes en vue de l'épreuve de vitesse qui ouvrira mercredi la Coupe du monde 1979-80. L'Autrichienne Annemarie Moser et la Suissesse Doris de Agostini, qui s'étaient réservées sur le premier parcours, se sont hissées immédiatement derrière Hanni Wenzel lors du second test. Quant à Marie-Thérèse Nadig, la Tchèque slovaque Jana Soltysova, la Française Caroline Attia et la Canadienne Kathy Kreiner, toutes quatre assez régulières, elles se sont placées parmi les dix premières, tandis que l'Américaine Cindy Nelson, très alertes sur la première descente, a délibérément freiné son action par la suite. Les résultats :

1ère descente: 1. Hanni Wenzel (Lie) 1'22"12 ; 2. Cindy Nelson (EU) 1'22"13 ; 3. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'22"25 ; 4. Laurie Graham (Can) 1'22"48 ; 5. Jana Soltysova (Tch) 1'22"95.
2e descente: 1. Hanni Wenzel 1'22"46 ;

Importante réunion de boxe à Copenhague

La plus importante réunion professionnelle au Danemark se déroulera le 6 décembre, à Copenhague, avec à la fois un championnat du monde et un championnat d'Europe. L'Ougandais Ayub Kalule met en effet en jeu son titre mondial des poids welters, qu'il a remporté contre le Japonais Masashi Kudo au Japon en octobre, contre l'Américain Steve Gergory, sixième sur la liste mondiale de la WBA. De son côté, l'Irlandais Charlie Nash défendra sa couronne européenne des poids légers contre l'Ecossois Ken Buchanan, ancien champion du monde.

Steve Gregory, arrivé à Copenhague dimanche dernier, a gagné 20 matchs pour deux nuls, s'imposant à quatorze reprises avant la limite, ce qui tendrait à prouver qu'il frappe plutôt fort. Son gauche est particulièrement dangereux. Quant à Kalule, qui aurait pu attendre six mois avant de défendre son titre, il a accepté de le mettre en jeu volontairement mais n'a pas voulu courir de risques et il s'est entraîné sérieusement à Aalborg.

A 31 ans, Buchanan a été pratiquement absent du ring durant quatre ans. C'est cependant un excellent boxeur, tout comme Nash d'ailleurs, ce qui promet, disent les experts, pour les milliers de spectateurs qui empliront le

ce, sans préjugés, en tenant compte uniquement des critères qui lui paraissent les plus aptes à assurer le succès de l'équipe nationale, sans se laisser influencer par une quelconque pression, d'où qu'elle vienne.

■ L'interprétation erronée étant surtout le fait d'organes de presse romands, le président de la Ligue nationale rappelle qu'il est francophone et qu'il ne lui est pas interdit d'éclairer la lanterne des journalistes lorsqu'ils sont habités par un doute...

Signé: Freddy Rumo, président de la Ligue nationale.

Éliminatoires des mondiaux Calendrier du groupe de la Suisse

Les représentants des nations engagées dans le groupe éliminatoire 4 des championnats du monde 1982 en Espagne se sont réunis à Zurich pour établir leur calendrier. A une exception près — le match Norvège - Suisse — toutes les dates ont pu être fixées. La compétition dans ce groupe qui réunit l'Angleterre, la Hongrie, la Suisse, la Roumanie et la Norvège, débutera le 10 septembre 1980, avec le match Angleterre - Norvège, pour s'achever le 18 novembre 1981 avec la rencontre Angleterre - Hongrie. Les dates :

10 septembre 1980 : Angleterre - Norvège. — 24 septembre 1980 : Norvège - Roumanie. — 15 octobre 1980 : Roumanie - Angleterre. — 29 octobre 1980 : Suisse - Norvège. — 19 novembre 1980 : Angleterre - Suisse. — 29 avril 1981 : Suisse - Hongrie et Angleterre - Roumanie. — 13 mai 1981 : Hongrie - Roumanie. — 20 mai 1981 : Norvège - Hongrie. — 30 mai 1981 : Suisse - Angleterre. — 3 juin 1981 : Roumanie - Norvège. — 6 juin 1981 : Hongrie - Angleterre. — 9 septembre 1981 : Norvège - Angleterre. — 23 septembre 1981 : Roumanie - Hongrie. — 10 octobre 1981 : Roumanie - Suisse. — 14 octobre 1981 : Hongrie - Suisse. — 31 octobre 1981 : Hongrie - Norvège. — 7 novembre 1981 : Suisse - Roumanie. — 18 novembre 1981 : Angleterre - Hongrie. — Reste à fixer : Norvège - Suisse.

2. Annemarie Moser (Aut) et Doris de Agostini (S) 1'23"16 ; 4. Marie-Thérèse Nadig 1'23"24 ; 5. Marie-Luce Waldmeier (Fr) 1'23"32 ; 6. Cathy Kreiner et Jana Soltysova 1'24"02.

BERNADETTE ZURBRIGGEN ABSENTE

La Suissesse Bernadette Zurbriggen ne participera pas à la première descente de Coupe du monde de la saison, mercredi à Val d'Isère. Victime d'une chute à l'entraînement samedi dernier, la Valaisanne a ressenti une douleur à l'épaule qui était déjà apparue lors d'une chute en camp d'entraînement à Fiesch. Sur le conseil du médecin de l'équipe helvétique, Bernadette Zurbriggen est rentrée chez elle pour se soigner. Elle ne fera probablement sa rentrée que dans une dizaine de jours, à l'occasion des courses de Piancavallo.

DÉJÀ UN CHANGEMENT DE PROGRAMME

Dès avant le début de la Coupe du monde, les organisateurs ont déjà dû procéder à un changement de programme, en raison des mauvaises conditions

hall Broendby, près de la capitale, un grand match. Nash a enlevé 20 en 21 combats qu'il a disputés. Le vainqueur de ce championnat d'Europe devrait se voir offrir une chance au niveau mondial contre le champion du monde Jim Watt.

Les gains du Sport-Toto

1 gagnant à 13 pts, Fr. 213.336.—
40 gagnants à 12 pts, Fr. 1.733,60
914 gagnants à 11 pts, Fr. 75,85
8019 gagnants à 10 pts, Fr. 8,65

TOTO X

1 gagnant à 6 Nos, Fr. 50.277,30
1 gagnant à 5 Nos
+ le No compl., Fr. 8.379,55
116 gagnants à 5 Nos, Fr. 252,85
2.677 gagnants à 4 Nos, Fr. 10,95
32.243 gagnants à 3 Nos, Fr. 1,55

LOTÉRIE A NUMÉROS

2 gagnants à 6 Nos, Fr. 1.506.059,60
5 gagnants à 5 Nos
+ le No compl., Fr. 20.000.—
360 gagnants à 5 Nos, Fr. 3.188,05
17.077 gagnants à 4 Nos, Fr. 67,20
254.708 gagnants à 3 Nos, Fr. 4.—

Championnat de 1re ligue nationale de volleyball

Tramelan bat Porrentruy, 3 - 0

NOTES: Halle de gymnastique de St-Imier, 264 spectateurs. — Excellent arbitrage de MM. W. Hurni (Malleray) et R. Delay (Sonceboz). — Durée 57 minutes. — TRAMELAN: Rülü M.-O., von der Weid E., Callegaro F., Jolidon D., Müller C., Tellenbach A., Jeandupeux Y.-A., Rolli B., Leuzinger Y., Hurni J.-C. — PORRENTRUÏ: Herrmann F., Tonnerre B., Mertenat D., Beuret P., Benon F., Stornetta D., Brossard J.-P., Pellaton F., Staempfli G.

EXCELLENTE PROPAGANDE

L'équipe visiteuse et sa cohorte de spectateurs sont repartis quelque peu déçus du résultat, chacun espérant que le leader subirait sa première défaite; les spectateurs tramelots, au contraire, sont ravis de cette septième victoire consécutive. Mais, tous s'accorderont pour souligner que Tramelan, ce jour, était plus fort que Porrentruy, jouait plus vite, servait mieux, attaquait habilement, bref, que Tramelan était plus fort.

Les trois sets de cette rencontre se sont joués de la même façon: au début de chacun d'eux, la formation locale a pris respectivement huit points d'avance, six et sept points, alors que la marque de Porrentruy n'a pas bougé. Dès ces moments, Tramelan, par des actions tranchantes, jusqu'à la dernière du match, n'a laissé que les miettes à son adversaire.

Comment expliquer la nette défaite de l'équipe à V. Herrmann? D'abord, parce que son volume de jeu est légèrement inférieur à celui des Tramelots et puis, parce que, pris individuellement, certains joueurs, nous pensons spécialement à Benon et à Brossard, ont fourni une performance inférieure à celle à laquelle ils sont habitués; les Bruntrutains ont manqué de précision à la construction, les services tramelots étant très longs et assez difficiles; la réception venait au milieu du camp, donc trop loin du filet pour que les attaquants puissent appuyer leurs smashes.

Quant à Tramelan, l'équipe a fourni un très bon match, ne commettant que

le minimum d'erreurs personnelles. Quelques services sont bien partis dans le filet ou au-delà du terrain adverse, mais cela faisait partie des consignes: servir fort, loin et en prenant des risques; d'ailleurs, quantité de services ont amené des points gagnants ou ont mis l'adversaire en difficulté.

On retiendra l'excellente performance d'ensemble des locaux mais surtout, la performance des attaquants Jeandupeux et Ruffli, le premier par des smashes sur passes courtes, le second par des feintes mortelles et sa régularité au filet; puis, ce que les spectateurs souvent ne remarquent pas, il faut mentionner la qualité et la précision des deux passeurs, Rolli et Tellenbach, grâce à qui les attaquants peuvent prendre des risques; le public oublie que c'est à la construction et à la réception qu'une partie se gagne ou se perd, et à ce jeu, Tramelan s'est montré meilleur que Porrentruy... La vengeance pourrait être terrible dans quelques mois, à Porrentruy!

CLASSEMENT

	J	G	P	Pt
1. SFG Tramelan-VB	7	7	0	14
2. VBC Aeschi	7	6	1	12
3. VBC Munsingen	7	5	2	10
4. VBC Porrentruy	7	5	2	10
5. VBC Moutier	7	3	4	6
6. SC Tatra Berner	7	3	4	6
7. LTV Balsthal	7	3	4	6
8. TV Oensingen	7	2	5	4
9. VBC Kôniz	7	1	6	2
10. VBC Delémont	7	0	7	0

Début des championnats du monde de gymnastique

Les Japonais sont actuellement en tête

La cérémonie d'ouverture des 20es championnats du monde a été suivie, dans le grand «Tarrant County Conven-

tion Center» de Fort Worth, par près de 8000 spectateurs. Si la délégation des Etats-Unis fut la plus applaudie des 33 nations représentées, ce traditionnel défilé des athlètes se déroula dans une ambiance «bon enfant», sans avoir ce côté guindé qui nuit parfois à ce genre de manifestations.

DÉBUT DES CONCOURS

La compétition a débuté par les exercices imposés de l'épreuve masculine par équipes. Après le passage de deux des cinq groupes — la Suisse ne se produira que dans le dernier — le Japon occupait la tête du classement provisoire, devant la Hongrie et la RFA. Pour ce qui concerne les chances helvétiques, elles semblent renforcées du fait de la piètre exhibition réussie tant par les Français que par les Sud-Coréens, deux formations en concurrence directe avec la Suisse pour la qualification aux Jeux de Moscou. Les positions de l'épreuve masculine par équipes après le passage de deux groupes aux exercices imposés :

1. Japon 290,60 points ; 2. Hongrie 284,15 ; 3. RFA 283,45 ; 4. Bulgarie 281,90 ; 5. Cuba 280,50 ; 6. France 278,85.

Individuels: 1. Stojan Deltschev (Bul) 58,15 ; 2. Hiroji Kajiyama (Jap) 58,10 ; 3. Eizo Kenmotsu (Jap) 57,90.

Cyclocross: Zweifel s'impose à Freienbach

Le champion du monde Albert Zweifel est absolument imbattable en ce moment. Il a obtenu à Freienbach sa 9e

victoire de la saison et demeure invaincu sur sol helvétique depuis le 28 octobre dernier.

Zweifel s'est détaché dès le deuxième tour, a accentué régulièrement son avantage sur ses poursuivants (Paul de Brouwer, Peter Haegi et Uli Muller), pour terminer finalement avec plus d'une minute d'avance.

La surprise a été causée par l'amateurl Peter Haegi, d'Embrach, qui a terminé en deuxième position après avoir lâché ses deux compagnons de course dans le dernier tour. Les amateurs suisses ont d'une manière générale été brillants et ont remporté nettement le challenge par équipes. Carlo Lafranchi s'est aussi signalé à l'attention en remontant à la 5e place après une chute qui lui avait valu de rétrograder au 15e rang.

Cat. A: 1. Albert Zweifel (Ruti), 22 km en 1 h. 06'35"; 2. Peter Haegi (Embrach), à 1'12"; 3. Paul de Brauer (Bel), à 1'25"; 4. Uli Muller (Steinmaur), à 1'39"; 5. Carlo Lafranchi (Langenthal), à 2'06"; 6. Pierre-Yves Duzellier (Fra); 7. Erwin Lienhard (Steinmaur); 8. Richard Steiner (Zurich); 9. Peter Frischknecht (Uster).

Challenge par équipes (amateur): 1. Suisse 1 (Haegi, Muller, Lafranchi), 6; 2. Suisse 2 (Saladin, Russenberger, Graf), 17; 3. Belgique, 24; 4. RFA; 5. Autriche.

Cat. B: 1. Bernhard Woodtli, 49'50; 2. Willi Hofer, à 25"; 3. Kurt Meier, à 1'37. — Cat. C: 1. Konrad Morf.

Trampoline

De l'argent pour la Suisse aux championnats d'Europe

Trois ans après son titre de champion d'Europe juniors, Ruth Keller a raté de peu la consécration au sein de l'élite, aux championnats d'Europe de Paris. La Suissesse a en effet gagné la médaille d'argent, battue seulement de 2,3 points par la Soviétique Ludmilla Karpova. Chez les messieurs par contre, Joerg Roth n'est pas parvenu à se qualifier pour la finale des dix meilleurs et remportée par le Britannique Stewart Mathew. Résultats :

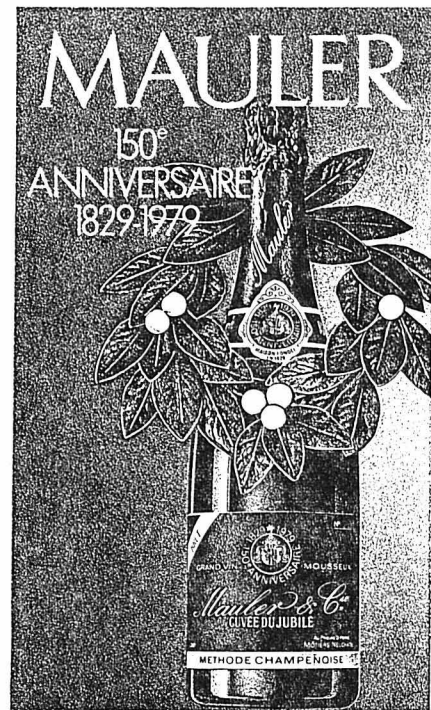
Messieurs: 1. Stewart Mathews (GB) 78,30 points; 2. Eugeni Janes (URSS) 77,70; 3. Vladimir Zadiaev (URSS) 74,40. Puis: 12. Joerg Roth (S) 44,10. — Saut synchro: 1. Janes - Zadiaev (URSS) 44,70; 2. Mathews - Furrer (GB) 42,30; 3. Pioline - Pean (Fr) 41,30. Puis: 8. Meier - Roth (S) 39,00.

Dames: 1. Ludmilla Karpova (URSS) 71,50; 2. Ruth Keller (S) 69,20; 3. Ute Luxon (RFA) et Tatiana Anisimova (URSS) 68,60. — Saut synchro: 1. Starikova - Beliaeva (URSS) 40,90; 2. Krunswick - Krunswick (RFA) 40,60; 3. Wright - Lane (GB) 40,20.

NOËL, NOËL...
 «Tant crie-t-on Noël, qu'enfin il vient»
 Choisissez donc maintenant déjà vos bijoux,
 vos cadeaux précieux !
 Vous avez encore le temps, nous avons le choix...

Mayer Stehlin

Magasin spécialisé d'horlogerie, bijouterie et orfèvrerie - 57, avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds - téléphone (039) 22 10 42



Grands Vins mousseux Méthode Champenoise

AUX ROCHETTES
Strudel aux pommes
 selon une authentique recette viennoise.
 Tél. (039) 22 33 12

SUPER-SPIROMATIC II
 Nous désirons acheter une machine à compter Super-Spiromatic II Greiner d'occasion.
 S'adresser ou téléphoner à maison Jeanneret-Wespy S.A., rue de la Serre 79, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 61 21.

A vendre cause départ
Ford Taunus 2000 GL
 4 portes, 2000 km, gris-métallisé, mise en circulation 9.10.79. Garantie d'usine.
 Prix à convenir.
 Tél. (039) 23 18 20 (heures des repas).

brugger
 AUDIO - VIDÉO - L.-Robert 23
 cherche
dame
 pour aider au bar à disques et à l'emballage chaque après-midi jusqu'à Nouvel-An.

A VENDRE
PEUGEOT 504 TI
 modèle 1977, 38.000 km. Nombreux accessoires. Expertisée du jour. Tél. (039) 26 68 09 heures des repas.

A LOUER JAQUET-DROZ 16
appartement
 (central et eau chaude), 3 grandes pièces, cuisine agencée, salle de bain.
 Libre tout de suite, tél. (039) 23 77 51 ou 22 25 50.

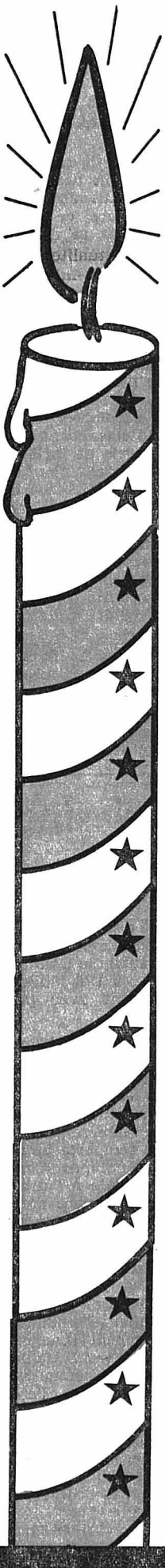
A vendre, aux Hauts-Geneveys, dans très belle situation dominante, magnifique vue panoramique sur le Val-de-Ruz,
MAISON FAMILIALE
 comprenant
 1 appartement de 4 1/2 pièces,
 1 appartement de 2 1/2 pièces et 1 studio.
 Cuisines agencées, salles de bains. Nécessaire pour traiter Fr. 50.000.-
 Fiduciaire Seiler et Mayor S.A. Promenade-Noire 10, Neuchâtel
 Tél. (038) 24 59 59.

A vendre à Saint-Martin/NE
maison
 2 appartements, une cuisine, 3 chambres, nombreuses dépendances, jardin, verger, vue, tranquillité.
 Entrée en jouissance immédiate.
 Ecrire sous chiffre:
 Aux Annonces Suisses S.A. ASSA 91-228, Avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS
 On cherche pour maison familiale à Cormoret pour tout de suite ou date à convenir
femme de ménage
 5 jours par semaine, 3 à 4 heures le matin.
 Téléphone (039) 44 19 39.

HOME L'ESCALE
 Numa-Droz 145, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 53 46
 cherche
employées de maison aide-soignante
 à mi-temps
lingère
 à mi-temps
 Prière de prendre rendez-vous.

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
A louer
 au 5e étage de l'immeuble de la CNA, avenue Léopold-Robert 23, La Chaux-de-Fonds
locaux commerciaux, 373 m²
 à l'usage de bureaux, salles d'études, cabinets médicaux, études d'avocats, etc.
 disponibles dès le 1er janvier 1980 ou pour date à convenir.
 Pour tous renseignements, téléphoner à la Caisse nationale, (039) 23 76 54.



Suggestions pour bien choisir vos cadeaux!

ART-BOX DE TALENS = LE TOUT GRAND CADEAU
 avec des couleurs à l'huile Van Gogh et accessoires; avec des cartons à peindre et 2 châssis entoilés 30/40 cm. avec un manuel contenant 32 leçons pour apprendre à réussir vos tableaux avec une brochure sur les techniques de la peinture à l'huile; avec en plus, un chevalet de table en bois, pliable, pratique pour le travail et plaisant pour exposer un tableau chez vous.
 UNE OFFRE SPÉCIALE DE
Reymond
 Av. L.-Robert 33, La Chaux-de-Fonds

GARNITURE À FONDUE BOURGUIGNONNE
 Dès **45.-**
NUSSLÉ S.A.
 Grenier 5-7, tél. (039) 22 45 31
 La Chaux-de-Fonds

**PYJAMAS SCHERRER
 PYJAMAS JOCKEY
 PYJAMAS ISA**
 Dès **49.50**
AUX TRAVAILLEURS
 Staub & Cie
 Rue de la Balance 2

intermeubles
 Escompte 10% sauf sur prix net
 Place du Marché 2-4
 Rue du Collège 15
 Téléphone (039) 23 52 81
 2300 La Chaux-de-Fonds

thomi son + tv
 Numa-Droz 92
 Tél. (039) 23 85 23
 2300 La Chaux-de-Fonds

COMMERCANTS: Cette rubrique paraîtra encore à plusieurs reprises.
 Régie publicitaire:
 ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA», LA CHAUX-DE-FONDS, 31, Av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 22 14.

CS Prêt personnel
 avantageux, discret et rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2 000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9 000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10 000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15 000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20 000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24 000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15




*Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais. **Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!***

Je désire un prêt personnel de **56 Fr.** _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

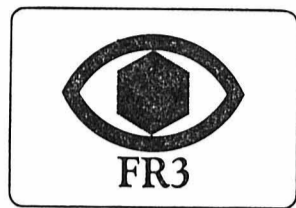
Nom _____ Prénom _____
 NP/Localité _____ Rue/No _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____
 Chez l'employeur actuel depuis _____
 Revenu mensuel total _____
 Loyer mensuel _____
 Date _____
 Signature _____

CREDIT SUISSE CS

A envoyer au CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

Mardi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	 romande		
12-14h	Suisse alémanique de 9.10 à 11.25. TV scolaire : des hommes dans la vie quotidienne : chef de gare ; le langage des images ; images et influences.	12.15 Réponse à tout : Jeu 12.33 Midi première: Avec Joe Dassin 13.00 Actualités 13.45 Les après-midi de TF1	12.05 Passez donc me voir par Philippe Bouvard 12.29 Série: Les amours de la belle époque 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous
14-16h	14.05 Point de mire 14.15 Télévision éducative: Le débat à la télévision 15.00 TV-Contacts: reprises	14.05 Pieuvres et seiches 14.30 Léonard de Vinci - 15.53 Le regard des femmes sur la société: Les pères célibataires	14.00 Aujourd'hui Madame 15.02 CNDP: Formation continue
16-18h	16.05 Claudio Sulser 17.30 Téléjournal 17.35 La Récré du Mardi	16.53 Chant et contre-chant 17.18 Livres services - 17.42 Cuisine: Gâteau aux poires	16.30 C'est nous: La Grèce (2) 17.20 Fenêtre sur...: Les trois visionnaires 17.50 Récré A2
18-20h	18.10 Courrier romand 18.35 Marionnettes: Si, si, si... on sortait du poste 18.40 Système D: Le jeu des incollables 19.00 Un jour, une heure: actualités 19.30 Téléjournal 19.45 Un jour, une heure: actualités	18.00 TF quatre 18.34 L'île aux enfants 18.57 C'est arrivé un jour: Récit 19.12 Une minute pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.44 Jeu: Les inconnus de 19 h. 45	18.30 C'est la vie 18.50 Des chiffres et des lettres: Jeu 19.20 Actualités régionales 19.45 Top club: Variétés
20-22h	20.00 Le menteur: Le jeu des incollables 20.25 Tell Quel: Magazine suisse d'information politique, économique et sociale 21.15 Film: L'Homme au Cerveau greffé	20.00 Actualités 20.35 Staline - Trotski 21.32 Histoire de la marine	20.00 Journal 20.40 Les dossiers de l'écran: Mers el-Kébir
22-24h	22.35 Téléjournal 22.45 Hockey sur glace	22.25 Les musiciens du soir 22.50 Actualités	23.30 Journal

TV: A CHOIX
MUSIQUE ET VARIÉTÉS
 TF1: 12.30 Midi première - 22.25 Les musiciens du soir. — Antenne 2: 19.45 Top Club.
SPORTS ET JEUX
 TV romande: 18.40 Système D - 20.00 Le menteur - 22.45 Hockey sur glace. — TF1: 12.15 Réponse à tout - 19.40 Les inconnus. — Antenne 2: 18.50 Des chiffres et des lettres. — FR3: 20.00 Les jeux de 20 heures.



- 18.30 FR3 Jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3: Informations
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Bucky et Pepito: Dessin animé

- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Les Shadoks
- 20.35 Film: La conquête de l'Ouest Avec Carroll Baker - Lee J. Coob - Henry Fonda

- 23.10 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV • IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 TV scolaire
- 14.45 Da capo
- 17.00 Pour les enfants
- 17.30 Notre point de vue
- 18.00 Petit guide des antiquités
- 13. Ustensiles de ménage
- 18.15 Der Freund (chen) im Amt (5)
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Au royaume des animaux sauvages
- 19.35 Point de vue
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 CH Magazine
- 21.10 Magazine de l'automobile
- 8. Les enfants en voiture
- 21.15 Harry O
- Délit de fuite. Série policière
- 22.05 Téléjournal
- 22.25 Hockey sur glace

ALLEMAGNE 2

- 21.00 Panorama
- 21.45 Die Spezialisten
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Einmal vor und Revue
- 0.30 Téléjournal
- 16.30 Mosaïque
- 17.10 Marionnettes israéliennes
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Dessin animé
- 18.45 Les Wombels
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Mathias Sandorf (2)
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Curd Jurgens: Bonn, comme je le vois
- 22.00 Uira, der Indianer
- Conseils aux cinéphiles
- 23.30 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 9.00 TV scolaire
- 10.00 TV scolaire
- 18.00 Ces Quatre
- 18.05 Une fois et jamais plus
- 18.10 La Pierre blanche (10)
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Le ski, comment (2)
- 19.35 Le monde où nous vivons
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Films suisses du passé: Quattro in una Jeep
- 22.30 Troisième page
- 23.15 Téléjournal
- 23.25 Mardi-sports

ALLEMAGNE 1

- 16.15 Pas de place pour deux ?
- 17.00 Pour les enfants
- 17.40 Goodbye Johnny - Le cheval qui vit trop de western
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Connaissez-vous le cinéma ?

TV: A CHOIX
ENFANTS ET ADOLESCENTS
 TV romande: 17.35 La récré du mardi - 18.35 Si on sortait du poste. — TF1: 18.30 L'île aux enfants. — Antenne 2: 17.50 Récré. — FR3: 18.30 Jeunesse - 19.55 Bucky et Pepito.
FILMS ET SÉRIES
 TV romande: 14.15 TV éducative - 15.00 Contacts-reprises - 18.10 Courrier romand - 20.25 Tell Quel - 21.15 L'homme au cerveau greffé. — TF1: 13.45 Les après-midi - 18.55 C'est arrivé - 20.35 Staline - Trotski - 21.30 Histoire de la marine. — Antenne 2: 12.05 Philippe Bouvard - 12.25 Les amours de la belle époque - 13.50 Face à vous - 14.00 Aujourd'hui Madame - 15.00 Formation continue - 16.30 La Grèce - 17.20 Fenêtre sur... - 20.40 Mers el-Kébir. — FR3: 18.55 Tribune libre - 19.40 Vivre à Lyon - 20.30 Les Shadoks - 20.35 La conquête de l'Ouest.

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

- 12.30 Le journal de midi. 13.25 Hue dada! 13.30 La pluie et le beau temps. 15.30 Le savez-vous? 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-Magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.30 L'Homme qui a perdu son Nom (2). 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

- 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en

- romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 La Maison du Prêtre. Pièce en 5 actes. 22.00 Musique au présent. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

- Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Grosse Raphael-Konzertorch., dir. A. P. Waldenmaier. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Dr Heinrich Weiss, fondateur et directeur du Musée des automates à musique de Suède. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.15 Jazztime. 21.30 Vitrine 79. 22.05 Musique légère non-stop. 22.30 Championnat de hockey sur glace. 23.05 Jazz-time.

SUISSE ITALIENNE

- Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Chansons à mi-voix. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Cinéma et théâtre. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Troisième page. 20.30 Disco-mix. 23.05 Nocturne musical.

FRANCE MUSIQUE

- 14.00 Musiques. 18.02 Six-huit. 20.00 Des notes sur la guitare. 20.30 Saison lyrique. 23.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

- 12.05 PNC. 12.45 Panorama. 13.00 Libre parcours variétés. 14.00 Un livre, des voix. 14.42 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Villes Fêtes musicales de la Sainte-Baume en Provence. 18.30 Feuilleton: Consuelo, Comtesse de Rudolstadt (21). 19.25 Salle d'attente. 19.30 Science et défense. 20.00 Dialogues. 21.15 Musiques de notre temps. 22.30 Nuits magnétiques.

MERCREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

- Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55 (sauf à 8.00). — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.45 Le calendrier de l'Avent. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Memento des spectacles et des concerts. 7.50 env. Informations. 8.00 Emission spéciale en direct de Berne. 8.20 env. Revue de la presse romande. 10.30 Saute-mouton. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Le bal masqué.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

- 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Cours d'espagnol. 9.20 Idées en cours. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes à la jeunesse. 10.30 Radio éducative. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ALÉMANIQUE

- Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 11.55 Pour les consommateurs.

SUISSE ITALIENNE

- Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 7.30 Elections au Conseil fédéral (de Berne). 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

FRANCE MUSIQUE

- 7.00 Le nouveau quotidien musique. 8.30 Kiosque. 9.02 Eveil à la musique. 9.17 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.

FRANCE CULTURE

- 7.02 Matinales, magazine. 8.00 Les chemins de la connaissance. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Le livre, ouverture sur la vie. 11.02 Villes Fêtes musicales de la Sainte-Baume en Provence.

A VOIR

La récré du mardi: La reine Marie-Antoinette
 TV romande à 17 h. 35

Marie-Antoinette, fille de Marie-Thérèse d'Autriche, est mariée à l'héritier de la couronne de France, le futur Louis XVI. Devenue reine de France, elle se fait remarquer par sa vie mondaine et ses extravagances. Elle s'est fait installer un pavillon où elle joue à la fermière.

Accablé d'impôts, le peuple se révolte. Les membres de la famille royale sont jetés en prison. Le roi est condamné à mort. Après un procès où on l'accable des pires calomnies, Marie-Antoinette est condamnée à son tour. Elle mourra avec dignité, victime de cette époque tragique.

Si, si, si... on sortait du poste
 TV romande à 18 h. 35

Trois petits personnages évoluant dans un poste de télévision imaginaire décident d'en sortir pour partir à la recherche d'un gâteau vert et rose avec de la crème autour, dont ils ont besoin pour raconter une histoire.

L'univers poétique d'un poste de télévision et d'un appartement peuplés de personnages employés à faire fonctionner divers appareils ou habitant certains meubles ou objets correspond particulièrement bien à la représentation du monde de l'enfant.

Ce même enfant, installé devant le récepteur de télévision, va devoir se placer selon des points de vue différents, suivre l'imagination des personnages et faire preuve d'invention pour suivre les treize premiers épisodes de cette série.

La qualité plastique, la mise au point minutieuse de la mise en scène et de la mise en images, la ri-

chesse musicale, l'étonnante expression des personnages dont le physique n'est que suggéré, contribuera à enrichir l'expérience des enfants-téléspectateurs.

Cette série d'émissions entraînera certainement la plupart des adultes à prendre du plaisir à regarder les treize épisodes (jusqu'au 20 décembre) en compagnie de leurs enfants.

POINT DE VUE

Musique et danse

Qu'un vendredi soir (le 23 novembre), « France un » propose un concert plutôt qu'un vaudeville d'« Au théâtre ce soir » est tout de même réconfortant. Que l'on offre alors deux symphonies de Mozart (les Nos 39 et 40) permet d'espérer que, peu à peu, la grande et belle musique soit aussi considérée comme un divertissement de haute qualité. Que l'Orchestre national de Radio-France soit placé sous la direction de Lorin Maazel, qui passe pour un chef de grande classe, laissait bien augurer de cette soirée. Qu'en plus, sur « France-Musique », il soit possible de capter le son en stéréophonie promettait beaucoup, car le son de la radio reste, et de très loin, supérieur à celui qui est transmis par la télévision. Que d'atouts, donc. Avec en plus, l'actualité, puisque Lorin Maazel dirige l'orchestre du « Don Juan », dans le film de Joseph Losey.

Mais ensuite, quelle déception: Maazel conduit son orchestre avec une lenteur invraisemblable, une pesanteur qui donne à la moindre phrase de Mozart un relent de raisonnement qui tourne en rond. C'en devenait presque un discours pédant. Mais peut-être avons-nous trop l'habitude d'entendre Mozart interprété dans la joie et la vivacité par des Italiens, des Allemands ou des Autrichiens. Déception, ce qui inquiète beaucoup avant de voir « Don Juan ».

Il arrive parfois qu'une déception soit rapidement compensée par une bonne surprise, en fin de soirée (TVR — samedi 24 novembre) on put suivre les « championnats du monde professionnels de danses latino-américaines ». Je m'attendais à quelque chose d'amusant, peut-être gentiment folklorique. Du folklore, il y en eut, au mauvais sens du terme, avec le commentaire redondant de Georges Hardy qui disait à peu près n'importe quoi et n'apprenait rien, mais strictement rien à quelqu'un qui suivait ce genre d'exercices pour la première fois. Qu'il est doux, le ronron de l'habitude. Il vaudrait pourtant la peine de s'interroger, de temps en temps, sur le rôle du commentateur qui devrait donner des explications, quelques « tuyaux » pour mieux apprécier les finesses d'un spectacle. Il s'agissait tout de même d'un championnat réunissant des professionnels, en général professeurs de danse. On pouvait donc s'attendre à une bonne technique, au sens du rythme, à l'élégance. Quel plaisir pour l'œil plus que pour l'oreille que d'admirer de parfaits duos impressionnants de beauté, d'élégance, de virtuosité; aussi beau que du patinage artistique en couple, comme si la pesanteur n'existait plus...
 Freddy LANDRY



FR3 à 20.35: La conquête de l'Ouest.

• DISTRICT DE MOUTIER •

Assises de la Communauté des écoles professionnelles

Une activité féconde au service de la formation

Mercredi 28 novembre, l'assemblée générale de la communauté des écoles professionnelles de Saint-Imier, Tavannes, Tramelan et du centre professionnel Tornos à Moutier, s'est tenue à Tavannes. La présidence étant assurée chaque année par une autre école, la communauté a appelé M. Gilbert Berdat, directeur du centre professionnel Tornos, à la tête de la communauté pour l'exercice 1979-1980. M. Gilbert Berdat reprend ainsi le siège occupé pendant une année par M. Jean-Pierre Bonnet, président de la commission d'école de Tavannes. Dans son rapport, le président sortant s'est plu à relever l'excellent esprit qui règne dans le cadre de la communauté. L'importance des travaux entrepris par les différentes commissions n'est certainement pas étranger à l'évolution positive des résultats des examens de fin d'apprentissage. Dans le cadre des nouveaux dossiers mis au point par la communauté, il a été présenté un classeur à l'intention des mécaniciens-électriciens. Lors de la présentation des rapports des différentes commissions, il a été relevé que plus de 500 apprentis avaient été examinés lors des examens intermédiaires introduits dans le cadre de la communauté depuis 1975. Ces examens intermédiaires, organisés en particulier à l'intention des mécaniciens de précision, se déroulent après 12 mois et après 30 mois d'apprentissage. L'organisation de ces examens pratiques et théoriques est le fruit d'une collaboration intense entre les maîtres d'apprentissage et les écoles professionnelles.

Les Joutes sportives, organisées à Tavannes le 19 septembre dernier, ont rassemblé plus de 450 apprentis. Huit disciplines sportives étaient offertes aux apprentis qui ont pu bénéficier durant une journée des conseils avisés d'instructeurs J+S.

L'organisation des joutes sportives 1980 a été attribuée pour la première fois au centre professionnel Tornos à Moutier.

En collaboration avec le centre de perfectionnement du corps enseignant, deux cours internes ont été organisés à Tramelan à l'intention du corps enseignant. Me M. Girardin a animé un cours intitulé « Jeunesse inadaptée » et MM. A. Denis et A. Merlet ont animé un cours consacré aux « Problèmes actuels des chemins de fer ». Cette expérience sera reprise l'année prochaine avec deux thèmes du programme des « connaissances commerciales ».

La communauté s'est félicitée de l'ouverture à Malleray d'un bureau dépendant directement de l'Office cantonal de la formation professionnelle. Cette réalisation représente un vœu qui avait été exprimé par les organes de la communauté auprès de l'Office cantonal de la formation professionnelle.

L'assemblée générale a permis aux délégués des différentes écoles de constater avec plaisir que la communauté des écoles professionnelles est une réalité vivante qui œuvre pour le plus grand bien de la formation professionnelle. (jjs)

TAVANNES

Collision frontale

Hier à 17 heures, un accident de la circulation s'est produit à la route de Tramelan, à Tavannes, où deux véhicules sont entrés en collision frontale. Il y a des dégâts pour 13.000 francs, et un enfant qui avait pris place dans une des voitures a dû être hospitalisé, souffrant de diverses blessures. (kr)

Eglise réformée, synode jurassien

Une réorganisation

Le synode d'arrondissement du Jura de l'Eglise réformée évangélique des cantons de Berne et du Jura, a tenu une séance extraordinaire le 30 novembre à Bienne, sous la présidence de M. A. Schneuwy (Vauffelin).

Il s'est ouvert sur l'assemblée du Centre de Sornetan. Le budget 1980, présenté par M. J. Rollier, s'équilibre à 312.000 francs, en augmentation d'environ 10 pour cent. L'occupation reste normale. Parallèlement aux sessions du Centre, on prévoit des rencontres de formation pour les enfants des participants.

L'objet principal des délibérations était un nouveau règlement pour l'arrondissement ecclésiastique du Jura (celui-ci continue de grouper toutes les paroisses jurassiennes). Pour développer les synodes d'arrondissements, le synode général de Berne demande à ceux-ci d'harmoniser leurs règlements avec un nouveau règlement-cadre.

La nouvelle réglementation prévoit, non plus des délégués changeants des Conseils de paroisses (laïcs et pasteurs), mais des délégations paroissiales

fixes à élire par les assemblées de paroisses. Le projet enlève la voix délibérative à près d'un tiers des pasteurs et les présidents de paroisses ne siègeront plus d'office. Les opposants (vallée de Tavannes, Péry, divers) craignent une baisse d'intérêt pour le synode, mais, par un vote de 42 voix contre 15, le synode adopta ces prescriptions.

Le projet était la voix délibérative aux institutions d'Eglise complémentaires aux paroisses (Centre de Sornetan, Centre social, Jeunesse, ministère de presse). Après une discussion serrée, le synode a décidé, par 40 voix contre 17, de rétablir leurs anciens droits. Il appartiendra au Conseil synodal de trancher.

Les paroisses et communautés de Berne, Thoun, Nidau, Granges, Soleure, auront désormais voix délibérative pour les œuvres où elles prennent les mêmes engagements juridiques et financiers que les autres paroisses.

Enfin, il y aura lieu d'éclaircir si les étrangers sont éligibles à ce synode.

(Acp)

DISTRICT DE COURTELARY

Au Conseil municipal de Cormoret

Présidé par M. Ernest Tanner, maire, le Conseil municipal s'est plus particulièrement occupé, dans ses dernières séances, des affaires suivantes:

Eclairage public. — Il a été constaté que les ampoules des lampes de l'éclairage public montraient des signes évidents de vieillissement. Aussi, il a été décidé de toutes les remplacer.

Salle communale. — Une maison spécialisée a été invitée à procéder, prochainement, à la réfection du fond de la salle communale.

Patente d'auberge. — Une demande de transfert de patente a été préavisée favorablement et transmise aux autorités cantonales compétentes en vue de la réouverture de l'hôtel Vert-Bois à Mont-Crosin.

Stationnement des voitures durant l'hiver. — Pour permettre un déneigement rationnel, il a été ordonné une interdiction de parquer en bordure des routes communales, la nuit entre 20 heures et 8 heures. La commune et l'entrepreneur chargé de l'ouverture des routes déclineront toute responsabilité quant aux dommages que pourront subir les véhicules qui enfreindraient cette interdiction. Les contrevenants pourront être mis à l'amende.

Ramassage des ordures ménagères. —

Il a été constaté que des personnes déposaient parfois même plusieurs jours à l'avance des sacs d'ordures. Cette manière de faire est contraire aux dispositions légales et ne contribue vraiment pas à embellir le village. L'article 6 du règlement communal pour le ramassage des ordures ménagères stipule « les jours de ramassage des ordures, les sacs seront déposés au bord de la route, de manière à ne pas gêner le trafic, tout au plus 2 heures avant le passage du véhicule de ramassage ». Les habitants ont été priés de bien vouloir respecter cette disposition.

Budget 1980. — La commission des finances puis le Conseil a élaboré le budget 1980 qui est basé sur une quotité inchangée de 2,2. Avec un total de charges de 790.700 francs et de produits de 786.800 francs, ce budget prévoit un excédent de charges de 3900 fr. Les chapitres de l'instruction et des œuvres sociales enregistrent, comme à l'accoutumée, les plus grandes charges. Quelque 50.000 fr. ont pu être prévus pour la création de réserves en vue de transformations ou rénovations futures des bâtiments communaux. D'une manière générale, ce budget ne présente pas de grands changements par rapport à celui de l'année passée. (comm)

Seule une peau bien soignée
reste vraiment belle



RoC

Produits de beauté hypo-allergéniques
Vente exclusive en pharmacies

Journées
conseils

du 3 au 8 décembre

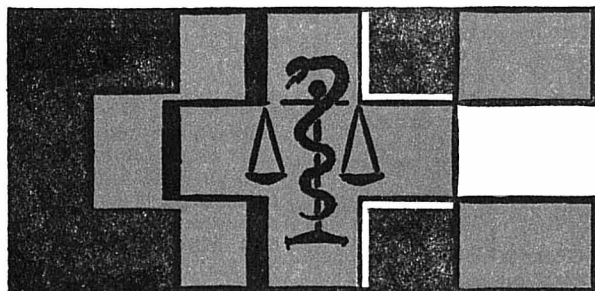
Une spécialiste du centre de dermo-esthétique RoC de Paris, sera à votre disposition pour faire l'analyse de votre peau, ainsi que pour vous conseiller dans le choix et l'emploi de vos produits de beauté. Prière de prendre rendez-vous s.v.p.

CADEAU Pendant ces journées-conseils, nous aurons le plaisir de vous offrir gracieusement pour vos achats RoC, un après-bain d'une valeur de Fr. 19.-

...et notre surprise de décembre vous sera remise pour tout achat, à notre secteur parapharmacie-cosmétique-parfumerie

pharmacie

Dr. R.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

SECTEUR COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Avenue Léopold-Robert 57

LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. (039) 22 11 33 - 22 11 34

— Choisissez aujourd'hui vos produits de beauté en pharmacie

— afin d'éviter de devoir y chercher demain des médicaments

TOUT L'HIVER SANS PROBLÈME
AVEC NOTRE NOUVELLE

permanente aux protéines

ET TOUJOURS NOS

mini permanentes

AU

SALON HUBERT

Gaston Méroz — Maîtrise fédérale

BALANCE 14 — Tél (039) 22 19 75

Soins KÉRASTASE

Ouvert non-stop vendredi et samedi

Fabrique de boîtes de La Chaux-de-Fonds cherche un

CONCIERGE

à temps complet.

Fonction: Nettoyage des ateliers et dépendances, lavage de voitures, déchargement et stockage d'acier et copeaux, huile, ainsi que différents travaux de peinture, menuiserie, maçonnerie et nettoyage de vitres.

Etre en possession du permis de conduire, cat. A. Entrée en fonction: tout de suite.

Offres sous chiffre RF 27792 avec curriculum vitae au bureau de L'Impartial.

CANTON DU JURA

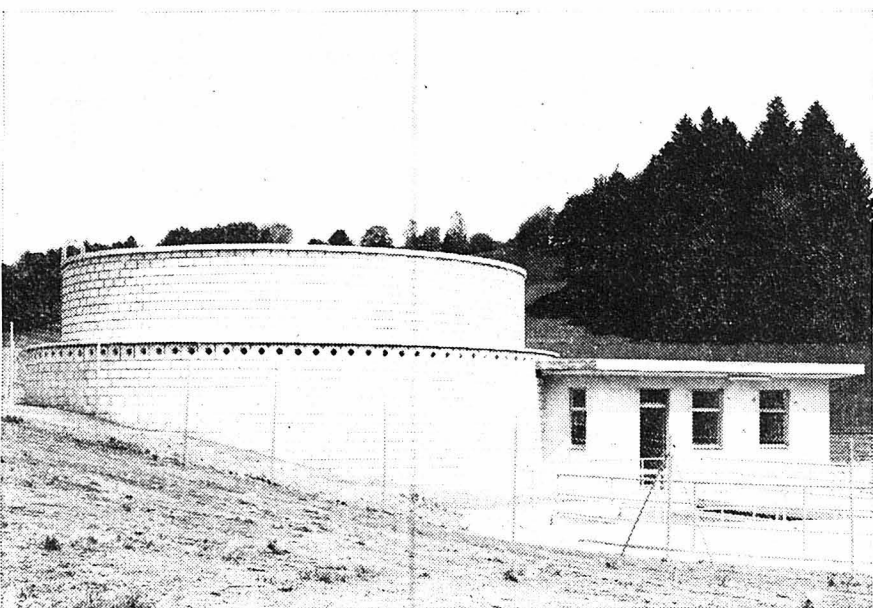
Assemblée générale de l'UP jurassienne à Vicques
Le président reconduit dans ses fonctions

Pour la première fois depuis la modification de ses statuts et de ses structures en décembre 1978, l'Université populaire jurassienne a tenu ses assises annuelles à Vicques. Sous la présidence de M. Bernard Mertenat de Belprahon, les membres provenant tant du Jura bernois que nouveau canton ont tenu une longue séance. Il a été tour à tour question des différents rapports, des finances, du bibliobus. Des élections étaient également prévues. A ce sujet, relevons que M. Bernard Mertenat a été reconduit dans ses fonctions pour une année supplémentaire. En principe, le président sortant devait céder sa place. L'assemblée l'a toutefois mainte-

nu afin de terminer la période de transition créée avec la révision des statuts permettant le maintien de la grande association sur l'ensemble du territoire des sept districts jurassiens. Rappelons qu'un système bi-caméral a été institué. En ce qui concerne le collège du Jura bernois, M. Yvan Gagnebin (Tramelan) succédera à M. Oscar Troehler (La Neuveville) à la présidence. Pour celui regroupant les fédérations du nouveau canton de Rossemaison. Au sein du comité central, M. Jean-Louis Jecker de Bévillard a repris les cordons de la bourse suite au décès de M. Georges Lutz. (lg)

Saignelégier: décompte final de la STEP

Beaucoup moins que prévu



320.000 francs de moins que prévu.

Bonne nouvelle pour les contribuables du chef-lieu, le décompte final de la construction de la station d'épuration des eaux usées boucle très favorablement. En effet, alors que l'assemblée communale avait voté un crédit de 1.800.000 francs et que le devis s'élevait

à 1.820.000 francs, le décompte final s'élève à 1.480.087 francs. C'est dans l'aménagement du bassin en aval de la station que la principale économie a été réalisée, des modifications par rapport au devis étant intervenues. Le Conseil communal a approuvé ce décompte et l'a transmis au canton du Jura et à la Confédération pour le versement des dernières subventions. (texte et photo y)

Bibliobus de l'Université populaire
Un service très apprécié

Durant l'année 1980, 54 communes seront desservies par le bibliobus de l'Université populaire jurassienne. Rappelons que le bibliobus est une bibliothèque ambulante offrant ses services aux municipalités qui le désirent. Toute personne intéressée peut emprunter des livres (moyennant une modeste finance d'inscription) parmi un fonds de plus de 11.000 volumes, dont 2500 se trouvent en permanence dans le véhicule. D'autre part, un service de réservation permet à chaque lecteur de se procurer l'ensemble des livres figurant au catalogue.

Après deux ans et demi d'activité, 5200 personnes ont déjà bénéficié des services de cette bibliothèque et ont emprunté plus de 130.000 volumes.

Adultes et enfants sont les bienvenus; un rayon est aménagé pour les enfants d'âge pré-scolaire; depuis quelques mois, des livres en langue allemande sont à la disposition des lecteurs.

L'horaire pour l'année 1980 est distribué à chaque lecteur et aux municipalités desservies. (comm.)

LES BREULEUX

Union féminine catholique
Une conférence enrichissante

Mardi soir, l'Union féminine catholique a tenu son assemblée annuelle à la salle paroissiale, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Theurillat.

Après la lecture des protocoles rédigés par Mme Ghislaine Cattin et des comptes tenus par Mme Liliane Humair, la présidente a fait part de la démission de Mme Imelda Frésard de La Chaux qui sera remplacée au comité par Mme Jocelyne Boillat. Mme Frésard a été vivement remerciée ainsi que Mme Georgine Boillat et Mlle Antoinette Boillat pour le travail accompli à l'ouvrage missionnaire dont l'exposition a remporté cette année un succès bien mérité.

Comme chaque année, les responsables avaient fait appel à un conférencier. Le père Rédemptoriste Ernest Rey-Mermet qui avait choisi pour thème: « Comment vivre notre foi en Jésus dans nos relations de chaque jour ».

Ce brillant exposé, enrichissant pour chacune, a mis fin à la soirée. (pf)

Le Club d'échecs des F.-M. participera au championnat suisse

Lors de sa dernière assemblée, le Club d'échecs des Franches-Montagnes a confirmé son inscription à la Fédération suisse d'échecs et a décidé d'inscrire une équipe au prochain championnat suisse. Le matériel nécessaire sera acheté.

Durant le courant de l'hiver un championnat interne sera mis sur pied. Il sera ouvert à chacun même aux non-membres. Tous les intéressés sont priés de s'inscrire auprès du président, M. Dominique Baumann, jusqu'à la fin de la semaine. Désormais, les réunions hebdomadaires du club se tiendront le mercredi soir. Chaque amateur d'échecs y est cordialement invité. (y)

MONTFAVERGIER

L'assemblée communale approuve les comptes

Une douzaine d'ayants droit dont la moitié de femmes, ont pris part à l'assemblée communale qui s'est tenue sous la présidence du maire, M. Joseph Rolat. Ils ont approuvé le procès-verbal, les comptes 1978 et les dépassements de budget. D'autre part, une subvention de 3600 francs a été accordée à M. Robert Villat, de Saint-Brais, pour l'assainissement de logements dans deux fermes qu'il a acquises dans la commune.

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Le législatif de Neuchâtel approuve le budget 1980...
et échange le Centre sportif contre une verrée

La dernière séance du Conseil général de l'année, tenue hier soir, a eu certainement l'ordre du jour le plus chargé de ces derniers mois. Pourtant elle a été de très courte durée.

Le président, M. Claude Joly, a annoncé tout d'abord la démission pour raisons professionnelles de M. Pierre-Henri Bolle, libéral. Il sera remplacé par M. Adi Glanzmann.

CRÉDIT POUR LES HOPITAUX

A l'unanimité, un crédit de 281.000 francs est accordé pour l'achat de différents équipements relatifs aux hôpitaux de la ville, crédit qui a été approuvé précédemment par le Collège des médecins et les commissions cantonales.

Après quelques interventions, le législatif a accepté une modification des allocations et indemnités allouées au personnel communal. Les allocations de ménage et des personnes à charge concernent 607 employés, elles se montaient jusqu'ici à 712.000 fr., il faudra y

ajouter 360.000 fr. Quant aux indemnités pour travail de nuit qui intéressent 129 employés, elles passeront de 216.000 fr. à 360.000 fr. par année.

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ
MAIS TÉNÉBREUX

Le budget 1980 est considéré comme favorable avec 159.050.982 fr. aux charges, 158.754.944 fr. aux produits, soit un déficit présumé de 296.038 fr. Ce résultat ne satisfait toutefois pas entièrement le législatif qui estime que le rapport de la Commission financière et du Conseil communal est ténébreux, qu'il manque de transparence, qu'il ne donne pas un reflet exact de la situation. Un conseiller général va jusqu'à demander que la ville adopte enfin une méthode analytique moderne au lieu d'offrir un rapport dont la lecture rappelle celle du marc à café.

Plusieurs réflexions aux demandes de renseignements supplémentaires prolongent la lecture du rapport de l'exécutif, mais, finalement, le budget est approuvé à l'unanimité, ainsi que les arrêtés concernant les crédits de construction pour 1980, par 2.650.000 fr. ainsi que la perception de taxes et émoluments communaux.

A 22 h. 20, les conseillers généraux se casent confortablement dans leur fauteuil pour attaquer un gros morceau, celui de l'implantation d'un centre sportif sur les Jeunes rives avec patinoire et piscine ouvertes.

Mais le président, d'une voix ferme, annonce que la séance est levée. Les sports et les motions de l'ordre du jour seront débattus l'an prochain.

L'heure est en effet à l'amitié et à la verrée traditionnellement offerte par le Conseil communal après la dernière séance de l'année. (rws)

mémento

Neuchâtel

Jazzland: 17-2 h., Benny Bailey.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Coopérative, Grand-Rue.
Ensuite, tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143.

CINEMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Alien; 17 h. 45, Jonathan Livingston le Goéland.
Arcades: 20 h. 30, Chaussette surprise.
Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Hair.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Les bronzés font du ski.
Rex: 20 h. 45, Faut trouver le «joint».
Studio: 21 h., Juke box; 18 h. 45, Reflets dans un œil d'or.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Piergiorgio, Fontainemelon, tél. 53 22 56 et 53 22 87.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Main-Tendue: tél. 143.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Clair de femme.
Château de Môtiers: expos. aquarelles et céramiques, 10-22 h.
La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.



C'est dans le calme et la confiance que sera votre force
Que votre cœur ne se trouble point

Les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Berthe GUIBELIN
née GRÜNDL

leur chère tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, samedi, dans sa 91e année, munie des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er décembre 1979.

La cérémonie a eu lieu au crématoire, dans l'intimité de la famille.
Domicile de la famille: rue des Chevreuils 11, M. et Mme Rudolf Schneider.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.



Monsieur et Madame Jean Grignola - Cassina et leurs enfants à Mugena;

Madame et Monsieur Virgile Grignola - Paoluzzi, à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Fredy Grignola-Boillat et leurs enfants, à Bega, Australie;

Madame Louise Rossi et famille, en Italie,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Maria GRIGNOLA
née Rossi

survenu dans sa 81e année, après quelques jours de maladie, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement a eu lieu à Mugena, dans l'intimité.

Domicile de la famille: Mme et M. Virgile Grignola, rue de Biaufond 18, 2300 La Chaux-de-Fonds.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

MADAME HÉLÈNE JEANNERET-DUBOIS;
MONSIEUR ET MADAME PIERRE-ANDRÉ JEANNERET-GAUDERON
ET LEURS ENFANTS,

profondément émus par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, disent leur très sincère reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence au temple, leurs messages, leurs dons, leurs envois de fleurs, ont manifesté tant d'attachement à celui qui leur a été repris.

Ils expriment aussi leurs vifs remerciements à tous ceux qui ont prié pour lui, l'ont soigné, entouré et fleuri durant sa maladie et les prient de croire que ces marques d'amitié ont été pour tous un précieux réconfort.

LE LOCLE

La famille de

Madame Augustine-Colette VERSEL

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de croire à sa sincère reconnaissance.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Madame Nelly BRECHBÜHLER

très touchée des nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance émue.

Multinationales transférées dans les pays de l'Est

Au moins 17 fabriques de fibre synthétique ont été fermées en Europe occidentale au cours des dernières années en raison du transfert de la production de grandes compagnies dans des pays de l'Est, a affirmé hier dans un rapport la Fédération internationale des syndicats de la chimie et de l'énergie (ICEF).

De nouveaux emplois seraient menacés en raison des pratiques consistant à vendre en Grande-Bretagne et dans les autres pays occidentaux les fibres et les vêtements fabriqués à bon marché dans les pays communistes. (ap)

En bref • En bref

● **TEL-AVIV.** — Deux policiers israéliens de Cisjordanie ont été respectivement condamnés à deux ans et à un an de prison par le Tribunal de Jérusalem, pour « mauvais traitement sadique » infligé à un Arabe, un habitant d'Hébron, au cours d'un interrogatoire en mai 1978.

● **PRAGUE.** — Frantisek Kriegel, proche collaborateur de l'ancien dirigeant du Parti communiste tchécoslovaque Alexander Dubcek, est mort à Prague d'une crise cardiaque.

● **PARIS.** — Mme Zina Rouabah, directrice du quotidien parisien « Libération », et une journaliste, Mlle Maryse Lapergue, ont été condamnées à Paris à 400 francs d'amende pour diffamation envers M. Claude Lapaire, conservateur du Musée de Genève, qui obtient 1000 francs de dommages et intérêts.

Entre l'Iran et les Etats-Unis

Pause dans l'escalade

► Suite de la 1^{re} page

Sur le plan religieux, l'Arabie séoudite ne compte qu'une minorité de chiites de rite iranien. La majorité de la population appartient à la secte wahabite, mouvement de réforme puritain.

Ces développements, qui surviennent après l'occupation de la Grande Mosquée à La Mecque, ont amené le gouvernement séoudien à se réunir pour discuter des problèmes de sécurité.

La sécurité des ambassades

L'exacerbation des sentiments anti-américains a amené le gouvernement de Washington à étudier les problèmes de sécurité des ambassades à travers le monde, en particulier dans les pays musulmans. En effet après l'attaque de l'ambassade à Islamabad, des manifestants libyens ont mis à sac dimanche la mission américaine à Tripoli.

Selon le Département d'Etat, le gouvernement libyen a présenté d'abondantes excuses et a renforcé les mesures de sécurité devant le bâtiment. « Nous ne serons satisfaits que lorsque nous aurons reçu des assurances satisfaisantes pour la sécurité de notre ambassade et de nos ressortissants en Libye », a déclaré le porte-parole du Département d'Etat, M. David Passage. On compte entre 2000 et 3000 Américains en Libye, dont de nombreux hommes d'affaires.

Il y a six jours, les Etats-Unis avaient décidé de rapatrier tout le personnel « non essentiel » dans 11 pays musulmans ainsi que les familles des diplomates. Hier des femmes et des enfants de diplomates américains

stationnés en Libye sont arrivés à Rome.

En outre, les ambassades à travers le monde, y compris à Paris, ont été invitées à demander aux autorités locales de renforcer les mesures de protection. Des manifestations américaines se sont en effet produites au Koweït, aux Philippines, en Grande-Bretagne, en Thaïlande et en Inde.

APPUI A M. CARTER

Aux Etats-Unis où le sénateur E. Kennedy a dénoncé la pratique consistant à lier les Etats-Unis à une

personne seule comme le chah ou le président Somoza, la population paraissait toujours soutenir l'action de M. Carter, par des prières, des discours ou des manifestations. Le transfert du chah à l'Hôpital militaire de Wilford Hall n'a suscité aucune réaction.

En Iran

Boycottage

A Téhéran, le transfert du chah a suscité un certain flottement et fait courir à nouveau les bruits sur l'imminence d'un procès des otages. Si pour le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. S. Ghotbzadeh, il s'agit « d'un complot contre la révolution », les réactions se sont limitées hier à annoncer la création d'un centre de mobilisation nationale et une nouvelle démarche pour que l'OPEP renonce au dollar comme monnaie de paiement.

Mais l'essentiel des préoccupations portaient sur l'issue du référendum sur la nouvelle Constitution. Bien que l'on s'attendit à un « oui » massif à l'issue des deux journées de vote, les modérés et les partis de gauche ont boycotté la consultation. Les minorités kurde, arabe, baloutche et turkome ont refusé de participer au vote, reprochant au projet de méconnaître leurs revendications en faveur de l'autonomie.

SÉANCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

A New York, le Conseil de sécurité a tenu hier soir une troisième séance. Lors des deux premières (samedi et dimanche) tous les orateurs ont condamné la prise d'otages et demandé la libération des Américains détenus. Le Conseil pourrait adopter dans le milieu de la semaine une résolution en ce sens. On sait, que l'Iran a refusé de participer aux débats, mais Téhéran a indiqué qu'il enverrait un représentant subalterne, perspective jugée « positive » par le secrétaire général, M. Kurt Waldheim.

En échange de la libération des otages, le Conseil de sécurité pourrait accepter le principe d'une enquête internationale sur les accusations de la révolution islamique contre le chah. (ap)

A New York

Sauvée in extremis

► Suite de la 1^{re} page

Elvita Adams, une habitante du Bronx, âgée de 29 ans, ne souffre que de blessures légères aux hanches et aux jambes et a été transportée à l'hôpital où elle subira également des examens psychiatriques.

C'est un membre des Services de sécurité du gratte-ciel, M. F. Clarke, alerté par quelqu'un qui avait entendu des gémissements provenant de la corniche, qui a pu la tirer par une fenêtre. Selon la police, cette chute n'a pu être accidentelle étant donné qu'une clôture haute de plus d'un mètre entoure le balcon.

L'an dernier, le vent avait ainsi sauvé un touriste hawaïen dans les mêmes conditions. En 1946, un homme avait sauté sur le rebord, avant de se lancer dans le vide. (ap)

Pour la première fois depuis la Révolution des œillets

La droite prend le pouvoir au Portugal

► Suite de la 1^{re} page

C'est la première défaite des forces de gauche depuis la Révolution des œillets, et ceci bien que les communistes aient progressé sensiblement dans tout le pays, et en particulier dans le nord traditionnellement conservateur. C'est souvent dans les rangs socialistes que le parti de M. Alvaro Cunhal a trouvé de nouveaux électeurs.

UN AVOCAT DE 45 ANS

M. Francisco Sa Carneiro n'est pas une personnalité nouvelle de la scène politique. Qualifié, selon les époques de « radical » lors des dernières années de la dictature, de « fasciste » après le coup d'Etat des militaires progressistes de 1974, et avocat de

45 ans est toujours resté un homme de l'opposition — à part une apparition sur la scène officielle en 1974 — situation que les élections de dimanche vont modifier.

Originaire de Porto, ville industrielle du Nord, M. Sa Carneiro se lança dans la politique en 1969 en brigant un siège au Parlement croupion du premier ministre Marcelo Caetano et du président Américo Tomaz, héritiers du régime dictatorial d'Antonio Salazar. Il devint un membre du « banc des libéraux », préconisant une libéralisation du régime, notamment concernant les activités de la « Pide », police secrète du régime.

En février 1973, il quitte son siège au Parlement et 14 mois plus tard, du fait de son opposition au gouvernement Caetano, il est nommé ministre sans portefeuille dans un Cabinet formé à la hâte, le 25 avril 1974. Un mois plus tard, il fonde le parti social-démocrate qui ne tarde pas à s'opposer aux mesures proposées par le premier ministre communiste Vasco Gonçalves.

Les socio-démocrates obtiennent le deuxième score lors des élections

parlementaires de 1976, avec 24 pour cent des voix. En janvier 1978, à la suite d'une série de querelles politiques et personnelles au sein de son parti, M. Sa Carneiro démissionne du mouvement. On le rappelle en mai. Les difficultés des socialistes au pouvoir et de nouvelles propositions politiques ont garanti sa victoire de dimanche. (ap)

Prévisions météorologiques

Brouillards sur le Plateau avec une limite supérieure vers 600 m., et se dissipant en partie l'après-midi. Au-dessus et en Valais, assez ensoleillé avec des passages nuageux.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 428,97.

OPINION

Cris verts !

► Suite de la 1^{re} page

Voici l'ordre du jour type d'une école de recrues en URSS, extrait d'une revue militaire soviétique de 1976.

6.00- 6.05	Réveil
6.05- 6.30	Entretien de la chambre
6.30- 6.50	Toilette et remise en ordre de la literie
6.50- 7.20	Information politique et inspection du matin
7.20- 7.55	Petit déjeuner
7.55-13.50	Instruction militaire (en général sur le terrain)
13.50-14.40	Déjeuner
14.40-15.10	Préparation de l'inspection
15.10-15.30	Entretien de l'armement individuel et du matériel

15.30-18.30	Instruction politique et militaire
18.30-19.40	Travail personnel
19.40-20.10	Dîner
20.10-21.40	Temps libre
21.40-21.55	Revue de détail du soir et appel
22.00	Extinction des feux

On y relèvera le temps consacré chaque jour à l'information et à l'information politique, l'une et l'autre matière étant liée, chez nous, aux droits démocratiques.

Dans le fond, si l'on suivait les Comités de caserne et si, dans le cadre de l'exercice des droits démocratiques à l'armée, on instruisait et informait politiquement nos recrues durant 3 h. 30 chaque jour !

Ca en ferait des histoires...

Gil BAILLOD

Jérusalem tend à devenir une ville violente

► Suite de la 1^{re} page

Des blessés de guerre sont venus au début de l'année occuper un immeuble des finances et bloquer la circulation pour protester contre une réduction des pensions. Un défilé de tracteurs organisé à la fin de l'année dernière par des colons du Sinaï, inquiets de devoir évacuer la région en raison du

Des marins US dans une embuscade

► Suite de la 1^{re} page

Le FALN (Forces armées pour la libération nationale) a également commis des attentats à la bombe aux Etats-Unis. Certains des groupes indépendantistes ont par ailleurs juré de venger la mort d'Angel Rodriguez Cristobal, retrouvé mort dans sa cellule de la prison fédérale de Tallahassee, en Floride. Les autorités pénitentiaires avaient affirmé qu'il s'était pendu.

Angel Rodriguez Cristobal faisait partie des 21 personnes arrêtées et jugées pour avoir pénétré dans des plages militaires interdites sur la petite île de Viéques. Dix-neuf d'entre elles furent condamnées.

Des protestations s'élevèrent dans l'île pour essayer d'obliger la marine à cesser ses bombardements sur cibles et ses exercices amphibies, mais l'Amirauté maintient que cette île est vitale pour l'entraînement de sa flotte de l'Atlantique. (ap)

traité de paix avec l'Egypte, a paralysé une bonne partie de la ville.

LES ULTRA-ORTHODOXES

Les plus grands fauteurs de troubles sont cependant les 90.000 Juifs des diverses communautés ultra-orthodoxes qui parfois s'unissent contre les Juifs laïcs mais le plus souvent s'entre-déchirent. Cela fait plus d'un an maintenant que des Juifs religieux lapident les voitures qui circulent dans leur quartier le jour du Sabbath, jour du repos où toute circulation est interdite suivant la loi judaïque.

Il y a eu des représailles à ces jets de pierres. Elles sont venues des habitants d'un quartier non religieux, celui de Ramot, qui déclarent que la traversée du quartier religieux est pour eux le seul moyen sûr de rejoindre leur lieu. Il y eut de véritables batailles rangées par-dessus les têtes des policiers, avec jets de pierres et injures.

LAXISME

Peu d'arrestations ont été opérées à la suite de ces désordres. M. Kollek a accusé le gouvernement au cours d'une récente conférence d'être trop laxiste. Pour le maire, les problèmes de Jérusalem, notamment en matière de logement, sont ignorés par le gouvernement qui finance par ailleurs des points de peuplement juifs dans les territoires occupés.

Il existe des raisons politiques, dit-il, à la faiblesse de la répression gouvernementale contre les extrémistes religieux: le ministre de l'Intérieur, M. Yosef Burg, est également dirigeant du parti national religieux.

AFFRONTEMENTS

Fin octobre, le quartier ultra-orthodoxe de Mea Shearim, construit comme un ghetto européen du XIXe siècle, devint le terrain d'une véritable guerre des gangs. Tout commença lorsqu'une des sectes accepta des fonds officiels

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Un social-démocrate

Avril 1974.

Dans la douceur printanière, tout le Portugal humait sa révolution comme un parfum d'œillets.

Et, réellement, cette révolution, sans effusion de sang, sans grandes violences, fut merveilleuse comme une fleur.

Mais d'œillets ou de roses, le rêve d'une révolution réussie se heurte fatalement, l'extase passée, au train-train quotidien, à la réalité la plus terre à terre.

La crise économique internationale aidant, il fallut bien se rendre à l'évidence: l'entrée en démocratie, même si les Portugais l'avaient justement savourée, ne signifiait ni l'arrivée au paradis, ni même des lendemains chantants.

Ce fut le grand mérite des socialistes, et singulièrement de leur chef, Mario Soares, d'amener lentement et sans heurts trop durs, les Lusitaniens à l'heure du désenchantement.

Certes on peut leur reprocher certaines erreurs politiques et économiques, mais coïnçant entre des communistes staliniens, des gauchistes délirants et des militaires turbulents et indisciplinés, ils ne pouvaient guère faire mieux. Et leur défaite électorale du week-end témoigne non pas d'un jugement de valeur, mais bien davantage de l'aveuglement de citoyens et de citoyennes, qui ne veulent pas voir qu'un pays pauvre ne devient pas riche d'un simple coup de baguette magique. Fût-il révolutionnaire!

Au demeurant, l'avènement de M. Sa Carneiro n'a rien de tragique. En fait, même si certains de ses amis politiques sont au centre et à droite, c'est un homme de gauche.

Il faut y prendre bien garde: pour des motifs obscurs, les mass media, en particulier les suisses et les français, nous ont présenté les premières années de la Révolution portugaise sous un éclairage absolument faux. Jamais peut-être le bourrage de crâne n'a mieux fonctionné dans notre pays et jamais sans doute, on a mieux réussi à nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Dans l'exécution de cette manœuvre, on a tenu à nous présenter M. Sa Carneiro comme un réactionnaire, alors que, en réalité, il s'agit d'un social-démocrate, appartenant à la grande famille de la gauche non-marxiste. Il se distance donc de M. Mitterrand — à l'inverse de M. Soares — et prône une doctrine très proche de celle de M. Helmut Schmidt et des socialistes suédois avec quelques emprunts faits, en économie, au système yougoslave.

Il se peut que les alliances qu'il a contractées entraînent M. Sa Carneiro vers une position plus centriste. Mais, dans la situation économique actuelle du Portugal, ce sera vraisemblablement la voie la plus sage. Même si les gauchistes et les staliniens de M. Cunhal ne veulent pas en convenir.

Willy BRANDT

pour le financement d'écoles privées religieuses.

D'autres sectes encore plus orthodoxes, qui nient tout droit d'existence à l'Etat d'Israël, car elles estiment qu'un Etat juif ne pourra exister qu'après l'avènement du Messie, s'opposent à cette subvention par la manière forte. Des « équipes d'attaque » vinrent du quartier religieux de Tel Aviv, un vieux rabbin fut rossé à coups de tuyau de plomb. Les affrontements durèrent plusieurs semaines.

ARABES PAISIBLES

La violence judéo-arabe existe aussi, mais selon les autorités municipales, elle n'a le plus souvent pas de motifs politiques. Des Arabes ont aussi lapidé des voitures, mais il s'est avéré que les habitants protestaient contre la vitesse trop rapide des voitures dans leur quartier aux ruelles étroites.

« Il est surprenant qu'il y ait si peu de violence de la part des Arabes, avec tout ce qui se passe en Cisjordanie, déclare un conseiller municipal. Mais à Jérusalem, ce sont les Juifs qui apprennent aux Arabes comment lancer les pierres ».

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Un inédit de Ramuz.
- 3 La Chaux-de-Fonds: cambrioleur surpris en flagrant délit.
- 7 Saint-Sulpice: deux maisons détruites par le feu.
- 16 Le football à l'étranger.
- 17 Des précisions sur le cas de L. Walker par Me Rumo.
- 21 Programmes radio, TV.